60

courant alternatif

MENSUEL ÉDITÉ PAR L'ORGANISATION COMMUNISTE LIBERTAIRE

NOVEMBRE 1986 - 15 Francs

LA DÉMOCRATIE VEILLE ...

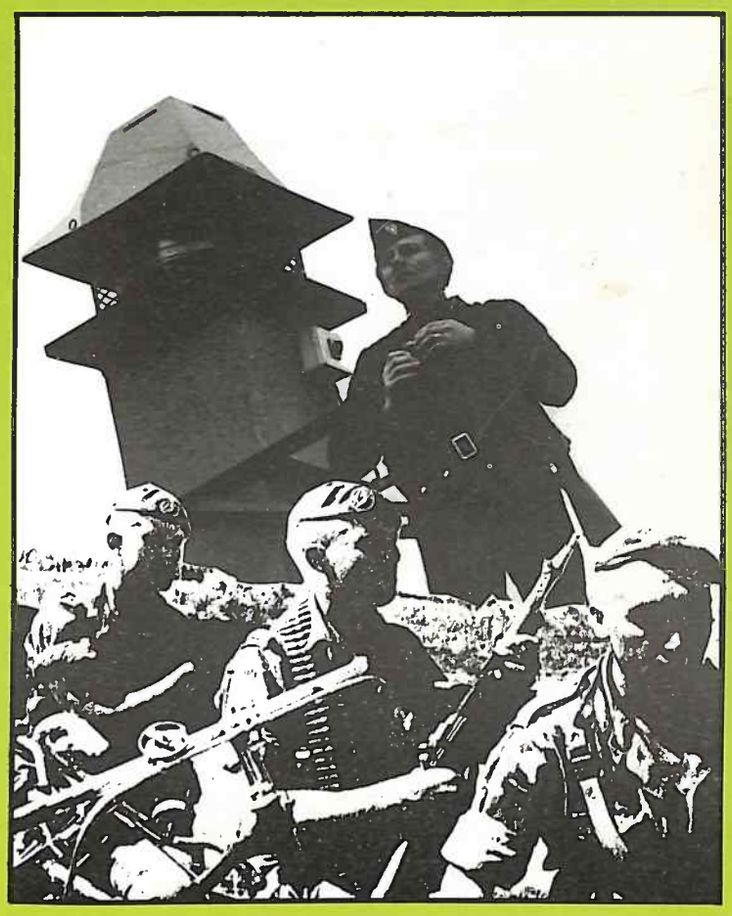

... ses flics
et ses militaires,
AUSSI !!!

ECOLE
UN LIFTING LIBÉRAL

LA REVOLUTION EN QUESTION

S.O.S TAHITI

KANAKY
UN STATUT PAR AN

contacts

CHAMPAGNE/ARDENNES NORD/EST
- OCL/Egregore
  BP 1213
  51058 REIMS cedex

BOURGOGNE
- MDPL
  BP 2616
  21056 DIJON cedex

SUD-EST
- OCL c/o CNT
  BP 160
  13634 ARLES cedex

- LA GALÈRE
  BP 117
  06333 GRASSE cedex

SUD OUEST
- ACRATIE
  BP 23
  64130 MAULÉON

RÉGION PARISIENNE
- RUPTURE
  BP 1
  94501 CHAMPIGNY/Marne cedex

- OCL/CA
  Chez Félix
  65 rue Bichat
  PARIS 75010

NORMANDIE
- ASTEVEMU
  BP 170
  14000 CAEN cedex

CENTRE
- LA COMMUNE
  BP 1228
  45002 ORLÉANS cedex

PAYS DE LOIRE/BRETAGNE
- OCL/L'encre y est
  33 Place d'Alger
  72000 LE MANS

- LA GALÈRE
  BP 1917
  37019 TOURS cedex

COURANT ALTERNATIF
N° 60 - novembre 1986
Mensuel Communiste Libertaire
Correspondance
OCL/Egregore
BP 1213 51058 Reims cedex
Dir. Pub. Lassaux
Imp. Atelier graphique Reims
Photocompo. Lantzer Ossas
Dépot légal 47693
Com.Par. 63627
ISSN 0249 - 3195

SOMMAIRE

EDITO ..... p. 3/4

GARDONS LA FORME
- J'y suis, j'y reste ..... p. 5/6
- Point virgule ..... p. 7/8
- Ecole : un lifting libéral ..... p. 9 à 11

TOUCHONS LE FOND
- Révolution en question ..... p. 12 à 17
- Anarcho, syndicalisme et communisme .. p. 19/20

INTERNATIONAL
- Togo : l'intervention française ..... p. 21/22
- Envoyez-nous en l'R (histoire belge) ..... p. 23/24

PEUPLES EN LUTTE
- Tahiti : essais nucléaires ..... p. 25 à 28
- Kanaky : Un statut par an ..... p. 29 à 34
- Nouvelles du front ..... p. 35

COURRIER ..... p. 18

MOUVEMENT ..... p. 36

ABONNEMENT

1 an (10 numéros)	**140 francs**
En nombre pour la diffusion :	
2 exemplaires	**260 francs**
3 exemplaires	**360 francs**
5 exemplaires	**560 francs**
10 exemplaires	**1 000 francs**
15 exemplaires	**1 500 francs**
La collection complète de Courant Alternatif imprimée (depuis le numéro 9)	***450* francs**

Chèque à l'ordre de Denis JEAN
O.C.L./Egregore. BP 1213, 51058 REIMS cedex
Pour les paiements hors de France :
CCP La Galère. 38-77-P - Chalons/Marne

EDITO

LE DROIT DES UNS, LA MISERE DES AUTRES

Les représentants polito-militaires des deux principales puissances viennent d'achever leur énième composition sur le devenir de leurs réciproques rivalités; au-delà **des discours novateurs**, au-delà **des ouvertures pratiquées**, qui servent avant tout à nourrir le verbe médiatique, les enjeux stratégiques demeurent inchangés : l'intérêt premier pour les deux brontosaures d'éviter un conflit les opposant directement, en négociant sur les potentialités militaires déployées ainsi que sur l'opportunité du développement d'un système spatial anti-missiles, tout en contribuant à l'intensification **des conflits régionaux**, dans lesquels ils agissent par commanditaires interposés.

Quatre décennies de paix souveraine en Europe alimentées du sang de millions de victimes. Cent trente conflits meurtriers enracinés dans les veines des « nations alliées » ou des « pays frères », selon l'idéologie pratiquée. Dans ce merdier de désordre et de violences guerrières étayées par les impérialismes à coup de rivalités politiques et économiques, la France, à l'image des puissances intermédiaires et secondaires présentant un visage auréolé par la démocratie, apparaît au premier plan.

Marqué par cent cinquante ans de colonialisme, l'Etat français, sa République et sa Démocratie, corollaires tous deux empruntés à la morale jacobine, continuent à se vouloir puissance à l'échelle internationale, se réservant **le Droit** d'intervenir pour défendre ses intérêts dans le monde, intérêts qui sont avant tout ceux du capitalisme. Afrique orientale ou occidentale, Proche ou Moyen-Orient, la démocratie française se veut présente partout, quitte à engendrer des convulsions qu'elle ne maîtrisera plus. Ainsi en est-il de son rôle dans le conflit opposant l'Irak et l'Iran où « une juste politique équilibrée de par le monde » signifie le renforcement bilatéral des armements vendus à Bagdad et à Téhéran. De même au Liban, où le maintien du contingent français de la FINUL dissimule mal le soutien tacite des occidentaux aux armées israëliennes en territoires occupés.

AU SEUIL DES DEMOCRATIES, LA FORCE LEGALISEE PUIS LEGITIMEE FAIT LE DROIT. L'ESPRIT REPUBLICAIN S'ENRACINE ET SE DEVELOPPE SUR LE NON-DROIT DES EXCLUS.

Les déclarations d'Itzkak SHAMIR, *« Nous n'établirons pas de discrimination entre l'une et l'autre partie d'Eretz Israël (Grand Israël s'étendant jusqu'à la frontière jordanienne) car de même qu'il n'y a qu'un peuple d'Israël, il n'y a qu'une seule terre d'Israël »*, n'ont pas d'autres sens.

Qu'il se nomme palestinien ou arménien, jeune arabe ou chômeur, la réponse des Etats reste la même : FABRIQUER LA LOI ET L'APPLIQUER. Ainsi pour les Etats, la pratique des armes reste un devoir; lorsqu'elle est le fait de minorités, on la nomme « terrorisme » : les attentats, expression manipulée ou non des minorités, apparaissent comme des réponses logiques et implacables au terrorisme des Grands*.

Aux défuntes heures du stalinisme, Berlin-Ouest se présentait comme le phare du monde libre face au joug communiste; aujourd'hui Beyrouth et son cortège d'affrontements est le noyau apparent, magnifié par l'idéologie dominante, de cette « barbarie extérieure » qui serait une menace pour nos démocraties. De tout temps la manipulation fut reine. NON, LES DEMOCRATIES N'ONT JAMAIS ETE EN DANGER : Mitterand, Reagan ou Pinochet sont les multiples visages que les systèmes politiques et économiques occidentaux se donnent pour préserver leurs intérêts immédiats.

Les humanistes n'ont qu'à se tenir tranquille. Parler des droits des peuples et du respect de la dignité des citoyens tout en approuvant les récentes mesures prises dans le cadre de la lutte antiterroriste, c'est à mourir d'hypocrisie et de tartufferie. La surveillance des frontières, le rétablissement des visas, le renforcement du rôle et des moyens de l'armée, la surveillance des suspects, le contrôle **ciblé tous azimuts**, le renforcement de l'utilisation des media, la coopération internationale en matière d'investigation et de législation, n'ont qu'une seule fonction : traquer les pans de la société déjà marginalisés (immigrés clandestins, militants politiques et syndicaux, délinquants, drogués...) et resserrer le filet sur les futurs exclus du consensus (futur chômeurs...). Nous sommes tous potientiellement visés. Cette politique dite sécuritaire masque ainsi le double discours du gouvernement : l'un, adressé au patronat et objectivé par des mesures concrétisant l'émergence d'une société duale, l'autre adressé à la basse-cour des électeurs potentiels et chargé de nous rassurer sur l'imminence d'un redressement économique.

Face à l'offensive sur les créneaux des forces réactionnaires, les discours humanistes n'ont guère de poids et ne peuvent servir que d'alibis à une gauche impatiente de reprendre les rênes de la politique française. Seule l'opposition d'un rapport de forces conséquent passant par une recomposition des tissus et des mouvements sociaux nous ouvrira des perspectives nouvelles... Il reste à réinventer... et rapidement.

CHAMPIGNY, le 20.10.86

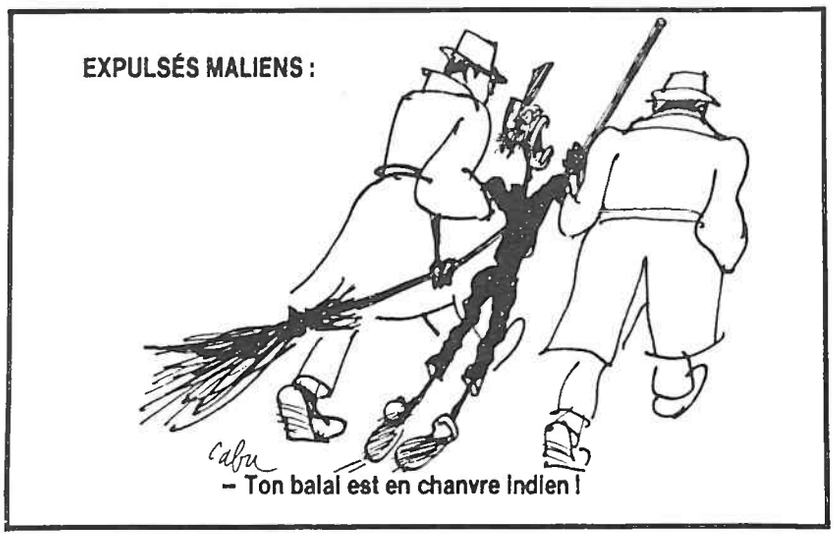

* Parmi d'autres exemples du terrorisme des Grands, sur le terrain militaire : intervention des States sur la Grenade, minage par la C.I.A. des ports stratégiques du Nicaragua, bombardement américain sur la Lybie, bombardement par l'Etat israélien du Q.G. de l'O.L.P. à Tunis, intervention de l'U.R.S.S. en Afghanistan... Sur le terrain économique : imposition aux partenaires économiques de l'ouverture des frontières aux produits américains, imposition des monocultures agricoles dans les pays du Tiers Monde, non-convertibilité du dollar, racket économique de l'U.R.S.S. sur ses satellites... Pour la France : attentat contre le Rainbow Warrior, essais nucléaires en Polynésie, expulsions massives d'étrangers vers des pays tiers (en juillet 1985, sous le gouvernement Fabius-Joxe, expulsion de 150 détenus d'origine étrangère après remise de peine, en octobre 1986, sous le gouvernement Chirac-Pasqua, expulsion d'une centaine de travailleurs maliens), complicité des polices françaises et espagnoles avec le G.A.L. au Pays Basque.

PETIT VOYAGE AU CŒUR DU TERRORISME NATIONAL ET DE L'INSÉCURITÉ

Le mois dernier nous avons publié une longue liste de policiers ou de militaires impliqués dans des affaires de meurtre, de viols, de vols, de trafics divers, depuis 1975. Liste incomplète. Nous invitons nos lecteurs à nous envoyer celles qui manquent. Nous les publierons en même temps que la liste des méfaits du mois à laquelle nous invitons aussi les lecteurs à participer, à l'aide de leur presse locale, par exemple.

2 février 1986 : Eric Chatouane, jeune beur éducateur à créteil porte plainte pour coups reçus lors d'un contrôle policier.

17 septembre 86 : Trois gardiens de la paix de grenoble s'approprient le butin de trois jeunes cambrioleurs qu'ils ont arrêtés. Ils sont condamnés à 1 mois de prison avec sursis.

24 septembre 86 : Un CRS de Bergerac est condamné à 2 mois de prison pour avoir déposé un engin explosif au domicile d'un de ses collègues.

27 septembre 86 : A la Réunion, 4 militaires parachutistes du 2eme RPIMA battent, violent et blessent gravement à coups de rasoir, une jeune femme. Ils sont inculpés de viol et violence aggravées.

27 septembre 86 : Un ancien militaire tue sa femme à coups de baïonette ; elle refusait d'accrocher au mur son portrait de soldat.

29 septembre 86 : Dans un commissariat de Marseille, un jeune postier est tabassé par des policiers, suite à un contrôle. Le jeune homme a porté plainte.

29 septembre 86 : Un policer du commissariat du 4eme arrondissement de Paris, un autre des Renseignements Généraux sont inculpés de corruption active de fonctionnaires dans une affaire de trafic de faux papiers.

30 septembre 86 : Un jeune Camerounais est passé à tabac dans un commissariat du 17e arrondissement. Après 48 h. de garde à vue musclée, il ressort inculpé de « rebellion et outrage à agent de la force publique » !

1er octobre 86 : Un étudiant algérien est tabassé par deux policers à Grenoble ; les flics sont inculpés de coups et blessures et laissés en liberté.

7 octobre 86 : Une enquête est ouverte dans le Val de Marne suite à la plainte portée contre deux policiers accusés d'avoir malmené un lycéen de 17 ans (coups et gifles provoquant la perforation d'un tympan) au cours d'un contrôle d'identité.

17 octobre 86 : Dans le 8eme arrondissement, un jeune algérien de 17 ans, surpris en train de pisser sur un trottoir, est menotté puis tabassé par des fonctionnaires de police.

16 octobre 86 : Affaire Mogador : le policier Burgos avoue avoir menti sur le conseil de certains de ses collègues. Il a bel et bien abattu Loïc Lefevre d'une balle dans le dos, tirée à 4 mètres.

17 octobre 86 : Le chef du groupe de répression du trafic des stupéfiants du service régional de police judiciaire de Clermont-Ferrand est inculpé pour « infraction à la règlementation sur les stupéfiants et d'importation illicite de drogue ». Deux comparses fichés au grand banditisme sont également écroués.

18 octobre 86 : Deux commissaires de police sont impliqués dans une affaire de prostitution à Marseille.

20 octobre : Un ancien OAS, ex-fusiller de l'air, Michel Enaud, est arrêté à Toulouse pour différentes escroqueries. Il avait déjà été impliqué dans les « commandos anti-basques ».

20 octobre : Un sous brigadier de police à la retraite arrêté dans les Landes pour recel de produits de cambriolage.

Ainsi du 16 septembre au 20 octobre, ce ne sont pas moins de 6 policier qui ont fait l'objet d'une plainte ; en plus, 10 flics et 5 militaires inculpés, plus un militaire pour meurtre... Pas mal ! Au total, avec la liste précédente, cela donne 85 policiers ou militaires inculpés ou gardés à vue, 24 enquêtés, avec 25 blessés, 8 viols et 14 morts.

Et encore...Nous ne faisons paraître que ce qui transparaît officiellement... Il y a tous les autres cas « oubliés » par la presse et ceux qui ne sont l'objet d'aucune plainte, par peur ; ou encore les illégalités ou personne ne s'est fait encore piquer. En gros nous ne tenons compte que des cas sur lesquels la justice s'est penchée... c'est à dire ceux qui ont commis des actes délictueux en regard de leur propre loi.

DES CABLÉS A LONGWY

Samedi 18 octobre, une petite manifestation a eu lieu à Longwy à l'initiative de C.A.B.L.E. (Comité pour une Alternative dans le Bassin de Longwy et Environs), contre les lois sécuritaires et répressives, contre les contrôles d'identité, les expulsions, les patrouilles armées aux frontières, les « bavures ». Une trentaine de personnes ont défilés avec banderoles et panneaux : « Nous sommes tous des suspects », « Passe quoi ? vos papiers - si pas d'papiers pendre haut », « Non au terrorisme d'Etat », « l'insécurité c'est aussi la police ». Ils ont interrompu la circulation en distribuant des tracts. Ce comité fait suite à celui mis en place lors de l'accident nucléaire de Tchernobyl et regroupe certains militants de l'ex-groupe 79-84, quelques syndicalistes CGT-CFDT, et un peu toute la mouvance qui se situe en dehors du consensus politique actuel. Fait nouveau, quelques jeunes, non militants, ont participé à cette action.

A titre de comparaison, le rassemblement à Longwy pour la grève du 21 octobre (qui a été ici très suivie dans les PTT, enseignement, SNCF, mais pratiquement pas dans le privé) ont regroupé environ 50 personnes pour la FEN et une centaine pour la CGT.

Gardons la forme

LE COUSCOUS EST UN ART

Une manifestation unitaire anti-raciste contre les lois Pasqua-Pandraud sur l'entrée et le séjour des immigrés en France n'aura vraisemblablement pas lieu début décembre à Paris !

Et pourtant, par leur grève de la faim, les Jeunes Arabes de Lyon et Banlieue (JALB) avaient réussi à entraîner dans leur sillage toutes les composantes de l'anti-racisme. Cette unité n'avait été possible que dans la mesure où les organisations, associations de soutien à l'immigration sont toujours en recherche d'une réponse politique de gauche, massive, à la droite au pouvoir et où les associations de l'immigration ou issues de celle-ci sont aujourd'hui complètement éclatées.

Dans le marasme actuel, la devise « plus unitaire que nous, tu meurs » est la base de bien des discours. Nous pensions que l'impasse de part et d'autre des deux grandes tendances de l'anti-racisme était telle, qu'une démarche unitaire, proposée par des individus ou organisations ayant une stratégie bien précise, avait toutes les chances de triompher même si aucun des problèmes de fond n'était réglé (C.A, n° 59).

Surprise !? Lors de la rencontre nationale du 5 octobre 86 à Paris, l'unité éclatait. Doit-on le regretter ?

L'APPEL UNITAIRE

Un appel à la mobilisation contre le racisme, pour les libertés et pour l'égalité des droits invitait à cette réunion nationale du 5 octobre. Cet appel avait été approuvé par la totalité des participants à une réunion unitaire qui s'était tenue le 20 septembre à l'initiative du « Collectif j'y suis, j'y reste » de Paris.

Une trentaine d'associations et d'organisations affirmaient leur détermination à continuer la lutte (engagée en juin 86 par les JALB) après l'adoption des lois Pasqua-Pandraud concernant l'entrée et le séjour des immigrés en France :

- Par la résistance à l'application de ces lois (décrets d'application, expulsions...) ;
- Par la revendication de l'abrogation de ces lois ;
- Par la dénonciation des lois et du climat sécuritaire et des atteintes aux libertés démocratiques concernant l'ensemble de la population en France (droit d'asile, code de la nationalité...) ;

Elles appelaient à engager une large campagne nationale unitaire sur ces thèmes en s'appuyant sur les initiatives suivantes :

- Actions locales, de résistance (face aux expulsions recensées par exemple) et l'organisation de rassemblements : concerts et autres manifestations, affichages massifs ;
- Mobilisation nationale le 6 décembre pour les libertés et contre le racisme, comme première centralisation nationale de la campagne.

Cet appel, où tout le monde pouvait s'y retrouver, ne fut jamais remis en cause quant à son contenu ce qui explique partiellement l'incompréhension de certains participants à cette réunion quant aux tenants et aboutissants réels de la scission qui allait se dérouler sous leurs yeux.

LES ABSENTS

Mais, on ne pouvait que remarquer l'absence de nombreuses associations issues de l'immigration, pourtant invitées, qui avaient délibérément boycotté cette réunion unitaire. Ce boycott a très certainement plusieurs explications :

— Beaucoup d'associations, dégoûtées du terrain central politicien, préfèrent n'intervenir que localement ;

— Certaines ont abandonné tout terrain politique pour ne se consacrer qu'à des activités strictement sociales et/ou culturelles ;

— Beaucoup vivotent en l'absence de toute perspective et surtout de résultats concrets significatifs après les marches de 83, 84 et 85.

Le mouvement associatif se cherche mais sa quasi-absence (quelques associations de Lille, Roubaix et région parisienne étaient malgré tout omniprésentes) ne gênait absolument pas les initiateurs de cet appel unitaire. Pour eux, il y a **urgence** de regrouper tous les démocrates contre le gouvernement de droite. Leur démarche est simple : la droite étant de retour au pouvoir, les organisations et associations démocratiques doivent s'unir pour descendre massivement dans la rue. Il faut donc mouiller la gauche en mettant en avant le thème oh combien vague de défense des libertés. **Cette recette semble usée, dépassée, car elle fait fi de tous les changements politiques sociaux et économiques intervenus ces dernières années.** Dans le meilleur des cas, si SOS-Racisme et la LCR la maintenaient malgré tout, elle aboutira à seulement quelques milliers de personnes dans la rue le 6 décembre à Paris... sans lendemain. Quand on sait que la ligue des droits de l'homme et le syndicat des avocats de France étaient, sur Paris, réticents à cet appel unitaire dans un « contexte d'attentats terroristes où il est préférable de se taire », on devine les concessions et les courbettes des unitaires afin de grapiller quelques illustres signatures démocratiques... sans troupes.

ET LES LÉGUMES ?

Les contestataires de cette démarche unitaire pourtant non structurés et minoritaires dans cette réunion ont fait voler en éclat le consensus malgré les ouvertures, les concessions et les silences de la LCR, de SOS-Racisme... Il ne faut pas oublier que les unitaires d'aujourd'hui n'ont pas d'autres solutions de part leur stratégie politique d'ouvrir leurs bras.

L'Unité, c'est bien !... mais sur quoi ?? Pour les quelques associations issues de l'immigration présentes, l'appel mettait la charrue avant les bœufs ou si vous préférez la viande avant la semoule. En effet, comme nous le rappelions dans le dernier C.A., tant qu'il n'y aura pas de véritable débat sur l'immigration clandestine, tant que la plupart des antiracistes distingueront dans l'immigration des bons et des mauvais, il est inutile de parler d'unité. Le passage de la gauche au pouvoir n'est pas oublié ; parler d'urgence politique face aux lois de la droite, c'est oublier le consensus national de fond sur l'immigration... et c'est, comme par hasard, rouler pour le PS en 88. En effet, dans le débat, les clivages ont pu apparaître. Ce qui était primordial dans cet appel, ce n'était point la lutte pied-à-pied **contre toutes les expulsions** (de la confiture pour attirer les naïfs) mais la manif unitaire du 6 décembre qui devenait le seul objet du discours des unitaires désireux d'apparaître politiquement contre la droite sur le thème de l'immigration... un feu de paille sans beaucoup de matière première ! Quant aux expulsions et à la proposition de mettre sur pied un réseau d'informations, d'entraide et de planques, le représentant de SOS-Racisme, excédé, lâchera que cela est hors-sujet car nous vivons encore dans une démocratie...

COMMENCER PAR LE DÉBUT

Sous l'impulsion des associations de Lille et Roubaix, les « briseurs d'unité » n'en sont pas restés à ces critiques. S'il y a urgence aujourd'hui c'est bien de construire sur le terrain la résistance contre toutes les expulsions sans revenir en arrière sur les questions d'autonomie du mouvement, de l'égalité des droits, d'unité des différentes générations d'immigrés. Mise à part quelques permanences juridiques et le travail de quelques associations sur les quartiers, beaucoup de choses restent à faire. Cette urgence passe par l'affirmation d'un mouvement associatif déjà présent sur le terrain et son développement... Après, seulement, se posera le problème d'initiatives d'envergure nationale qui demeure un objectif nécessaire afin de gagner quelque chose de tangible.

Quant au 6 décembre, espérons que les unitaires auront la sagesse de ne pas organiser un enterrement des marches de 83, 84 et 85.

Reims le 14/10/86.

ASSOCIATION TEXTURE

QUI SOMMES-NOUS ?

« Texture » est une association issue de l'immigration qui regroupe des immigrés et des français en accord sur la revendication d'« *Egalité des droits pour tous les citoyens de France quelle que soit leur nationalité* ».

CE QUI DISTINGUE ?

Nous pensons que l'immigration doit s'auto-organiser pour se faire entendre, c'est-à-dire prendre en main elle-même la lutte pour ses droits.

CE QUE NOUS REFUSONS ?

— Que l'immigration soit désignée comme bouc-émissaire ;
— Que l'immigration soit « l'assistée de service » servant de faire-valoir à certaines forces politiques, démocratiques et humanitaires françaises ;
— Que l'immigration se replie sur elle-même en cessant de se battre pour le changement de la France dans laquelle nous vivons.

CE QUE NOUS VOULONS ?

— L'abrogation de toutes les lois anti-immigrées ;
— L'arrêt de toute forme d'expulsion et la fermeture des centres de rétention (notamment celui de Lesquin) ;
— L'arrêt de la justice à double vitesse et une lutte réelle contre les crimes racistes et sécuritaires ;
— Le droit à la libre circulation ;
— Une société juste et égalitaire.

Pour tout contact, écrire :
Association TEXTURE
37-39, rue des Sarrazins, 59000 LILLE

point-virgule

POINT VIRGULE, le journal de jeunes de la Cité du Bois l'Abbé

12 rue dupertuis

94500 champigny

Claire et Adja font, avec d'autres jeunes de la Cité du Bois l'Abbé, un journal. Elles ont invité Céline, François, Didier et Virginie la sœur de Claire à répondre à nos questions.
Plusieurs thèmes furent abordés au cours de l'interview, en dehors de leur journal.
Tout d'abord, leur approche des médias. En effet FR3, pour son émission Mosaïque, est venue faire un reportage sur leur journal.
Ensuite, elles parlent de la Cité du Bois de l'Abbé de Champigny-sur-Marne. Leur cité appartient à la ville de Paris. A l'origine, elle servait au relogement des parisiens expulsés.
Enfin, dans la tour où habitent Claire et Virginie, un jeune, Stéphane Solort, 17 ans, a été victime d'un contrôle d'identité musclé début octobre. Il s'est retrouvé à l'hôpital Necker à Paris avec une perforation du tympan droit et plusieurs ecchymoses, après avoir été tabassé par un policier (AFP).
Elles nous en parleront.

CA : Comment avez-vous été amenées à participer à ce journal ?
Claire : Il y a des copains qui sont venus nous voir pour nous dire qu'ils avaient envie de faire un journal. Ça nous a branché. On a fait des photos, on les a développées... On fait pratiquement tout. Des animateurs sont là pour nous aider, mais on touche à tout. On parle de tout ce que l'on veut. Il y a un comité de rédaction de 19 personnes, mais maintenant un peu moins. Le plus important pour nous c'est de pouvoir dire les choses sans être censuré.
Adja : Enfin,... Sans être censuré ? ! ! !
Claire : On nous avait dit qu'on pouvait écrire tout ce que l'on veut et finalement, les animateurs nous disent : « Ouais... Vous ne pouvez pas mettre cela, ça fait trop ». Alors on est obligé de le retirer. C'est bête parce que cela revient à ne pas pouvoir s'exprimer.
Adja : La phrase qu'ils voulaient qu'on supprime était contre les flics et ils nous ont dit : « Vous n'avez pas le droit de dire ça, les gens vont être choqués, mais si vous voulez le mettre, mettez-le ».
Claire : Ils nous font la morale.
Adja : Nous avions été interviewer M. Croc, inspecteur de la brigade des mineurs et à la fin, il nous a dit que si on avait entre seize et dix-huit ans la peine était réduite de moitié... Alors moi, je ne savais pas cela, et j'ai écrit « Si vous êtes mineur profitez-en ! ». Ca n'a pas plu.
CA : Qui sont vos animateurs ?
Claire : Les gens du LCJ (Loisirs-culture-jeune). C'est la prévention de la délinquance.
Adja : Notre journal est fait dans un petit local...
Claire : Il y a des gens qui ont été intéressés par notre journal : la TV (FR3, Mosaïque). Mais ce qui a été vraiment énervant, c'est que ça a été le genre : les vieux rapaces du Bois l'Abbé, ils ont filmé la cave et les poubelles, que les murs étaient gris. Ils se servent de ça pour leur promo.
Adja : Quand ils ont présenté le petit reportage sur nous, tout d'abord ils ont coupé n'importe comment...
CA : Quel était le thème du reportage ?
Claire : Le journal... Alors qu'ils ont pris juste quand on parlait du racisme, ce qui n'avait aucun rapport avec le journal. Ils se sont servis des trucs qui sont à la mode. Quand ils ont fait le reportage, au début ils ont fait un petit commentaire...
Adja : ... Oui les jeunes... La cité...
Claire : ... Cela rîme avec béton.
Adja : Des trucs dingues quoi ! On est des zonards.
Claire : Ils nous traitent de rapaces...
Adja : Qu'on traîne toute la journée dans les escaliers, les caves...
Claire : On a fait une espèce de collation. Il y avait le maire, ces adjoints et des journalistes. Et ils se sont tous foutus de nous, ils prennent cela à la rigolade, on est les « polios » qui ont fait un journal.
Adja : Il y avait une journaliste, on discutait avec, elle a fait un article où elle a mis : « La plupart des jeunes ont des problèmes à l'école »... Alors que c'est archi-faux ! La plupart d'entre-nous sont en seconde ou en troisième !
Claire : Elle a voulu dire qu'on était des délinquants qui ont voulu s'en sortir et tout... Que c'est à peine si on mendie pas... On déforme tout ce que l'on a dit. On devient des « polios-délinquants ». C'est déjà dur à assumer d'être « polios » mais en plus délinquants !
Virginie : Ouais, quand on a vu le reportage à la TV, on s'attendait à voir un truc bien. Alors que dès le début, c'était : la Cité, les pauvres jeunes... Le racisme... alors que le journal ce n'est pas ça.
Adja : Il y a des articles de sports, moi j'ai fait un article sur la police...
CA : Alors censuré par les médias, censuré dans notre journal...
Claire : On nous donne toujours l'espoir...
Adja : En fait on déforme tout. C'est comme tout, on nous donne des faits et ils disent ce qu'ils veulent bien dire... Et les gens comprennent autre chose ; c'est toujours comme ça. Ils en ont vachement rajouté.
Claire : En plus, ils nous ont fait rire, parce qu'ils n'avaient pas beaucoup de temps à passer avec nous et dans le reportage ils ont vachement insisté sur les murs sales, la cave (le local) la poubelle... Alors que ça n'a rien à voir avec le journal, et que de l'environnement on en a rien a foutre !
Nous, on aurait aimé dire que l'on était capable de faire un journal.
Virginie : Non... Mais on habite dans une cité et puis on fait un journal, donc, c'est le journal des délinquants !
Claire : Alors qu'elle est cool notre cité ! Moi, je suis très bien ici !
Adja : Parce que de toute façon, le Bois l'Abbé a une réputation mais c'est tout. Cela s'arrête là.
Céline : Et bien moi qui n'y habite pas,

je ne m'y suis jamais faite violée !
Claire : C'est n'importe quoi, les gens croient qu'on s'y fait tuer dès que la lumière est éteinte.
Virginie : Moi, dans mon lycée, sous prétexte que j'habite au Bois l'Abbé, certaines personnes ne me parlent plus... C'est infernal !
CA : Mais, vous avez des problèmes au lycée ?
Virginie : Moi, bon c'est vrai, je suis susceptible, mais ils ne rigolent jamais avec moi... Ils ont peur que je ramène mes copains. C'est super, j'ai le rapport de force... Mais les parents ne veulent pas toujours que j'aille chez eux parce que je suis du Bois l'Abbé !
CA : Comment diffusez-vous votre journal ?
Claire : On le met dans les bras des gens. Je leur dis « Je viens de la cité du Bois l'Abbé, si jamais tu ne l'achètes pas, je te tue ». On le vend quand il y a des fêtes.
Adja : A la collation, on en a vendu pas mal, il y en a qui ont donné 100 F. On l'aurait donné même gratuitement, et le bouche-à-bouche en plus, on en a vendu beaucoup. On a une série d'articles pour le prochain ; la fête de l'Huma, la réputation de la cité du Bois l'Abbé... Le jeune de notre tour qui s'est fait tabassé.
Claire : Il s'en est pris plein la tête pour pas cher...
Adja : Ouais, c'est pas nous qui foutons la merde, j'ai remarqué... Ils nous contrôlent à chaque coin de rue.
Virginie : C'est de la folie, moi ils m'ont fouillé des pieds à la tête, y compris les poches pour voir si j'avais une bombe. Faut pas rire quand même !
CA : Qui contrôlent-ils dans la cité ?
Claire : Ils contrôlent les jeunes et les arabes.
Virginie : Ils contrôlent les jeunes et les arabes ; les vieux, tant pis, ils les laissent passer, et puis moi, je passe discrètement entre les noirs et les arabes — j'ai une drôle de coiffure — et boum ! Ca faisait deux fois qu'on me contrôlait alors j'ai gueulé, ils m'ont fait louper mon bus, mon RER.
Claire : D'ailleurs pour en revenir aux terroristes on voulait en parler et puis, on s'est dit, non, c'est pas la peine, cela va leur faire de la pub et puis c'est vraiment un sujet bateau.
Céline : Moi, les flics voulaient me ramener chez moi. Il devait être sept ou huit heure, ils m'ont dit : « Ta mère, elle sait que tu es là ? » On va lui téléphoner, alors ils sont allés voir au fichier, C'était aux Halles. J'ai eu peur, ma mère se serait affolée s'ils avaient téléphoné.
François : Tous les gens qu'ils contrôlent n'ont rien à voir avec les bombes.
Virginie : Ce ne sont pas les bombes qu'ils cherchent.
CA : Comment les gens de votre tours réagissent devant le tabassage du jeune de votre cité ?
Claire : Tant que ça ne touche pas leur famille, ils ne disent rien ou alors ils en rajoutent : c'est normal, c'est le mec qui l'a cherché...
Adja : Ils diront : « Ce sont des petits fouteurs de merde... ». Pourtant, il n'a pas une tête spéciale... Il n'a pourtant rien à se reprocher, il est poli. (Il a une tête de faillot).
François : Moi, ça m'arrive souvent de me faire contrôler dans les rues de Paris. Une nuit, ils me demandent mes papiers, je leur dis : « c'est pas fini, c'est au moins la troisième fois ». Ils me disent : « Comment ça, tu deviens insolent avec moi... Tu te prends pour qui ? », « Mais excusez-moi, mais je suis une personne comme les autres, calmez-vous, je vous ai rien fait, je n'ai rien fait... » et ils m'ont emmené au dépôt. J'y ai passé la nuit et j'ai mis deux jours à récupérer mes papiers.
Claire : J'ai une copine qui s'est faite agresser par une vieille dans la cabine téléphonique en face du commissariat, à la bombe lacrymogène. Et bien les flics, ils n'ont pas bougé. En fait, c'est les vieux qui nous agressent. Au rez-de-chaussée, il y a un homme avec une carabine qui nous répêtait constamment qu'il ne fallait pas s'asseoir sur les grilles mais on s'y mettait quand même, c'est le meilleur endroit. Il est sorti, et sous prétexte qu'il est flic, il sort son flingue et il nous dit : « Partez, partez, je tire sur le premier qui bouge ».
Michèle* : En fait, pour une bavure ils n'ont pas eu de chance parce que c'était un mec qui avait du répondant. Parce que ce n'est pas le premier qui se fait taper, mais en général, les parents ne disent rien... Là, ils n'ont pas eu de bol car dans la famille il y en a un qui travaille à l'Education nationale...Car bon, c'est pas le premier, c'est tout le temps qu'ils en ramassent. D'abord, les parents, ne savent pas tout le temps qu'ils ont été gardés chez les flics parce qu'ici ils rentrent sur le coup des deux ou trois heure du matin, et puis les parents... « J'étais au commissariat, je me suis fait taper », « Et bien tu n'avais qu'à être à la maison ». Les enfants n'ont pas une telle audience auprès des parents et puis de toute façon, ils laissent tomber parce qu'ils ne savent pas quoi faire. Bon là...
Ils n'ont pas tirer le bon numéro, c'est la vraie bavure.
Virginie : Le pire c'est qu'il y en a qui continue à se taire... Ceux qui réagissent encore... Même s'ils ne savent pas quoi faire... Moi, cela m'a fait peur. Quand on m'a dit ça.
CA : Il y a t-il-eu des articles dans les journaux ?
Virginie : Bon, ici, il n'y a que l'Huma. J'ai trouvé ça cul cul la praline, et puis c'était trop pour les communistes, il y a pas qu'eux qui défendent...
CA : Il y avait été question de faire une manifestation devant le commissariat... Certains ont prétendu qu'elle avait été interdite, alors cela c'est transformé en rassemblement devant la mairie, où il manquait beaucoup de jeunes du Bois l'Abbé. Est-ce qu'il n'aurait pas fallu la faire devant le commissariat ?
Claire : Ah ouais ! Parce que là vraiment il y aurait eu tous les jeunes du Bois l'Abbé qui auraient réagi.
Adja : Une manif interdite c'est débile, parce qu'une manif, c'est pour montrer notre désapprobation, alors interdite ou pas, on doit la faire, je suis désolée !
Virginie : Moi, je crois que ça a été mal organisé parce que je n'étais même pas au courant.
Claire : Les flics, ils ont dit que Pasqua avait dit que c'était pas une bavure, que c'était le jeune qui ne voulait pas montrer ses papiers. Légitime défense.
Michèle, sur le ton de l'ironie : Non, il les a menacé avec son casque, donc il ne l'avait pas sur la tête, il avait le droit à une contredanse.
CA : Comment cela s'est-il passé à la mairie ?
Philippe : Il y a eu un discours du maire, et puis c'était terminé.
Virginie : Elle a été baclée cette histoire. On en a parlé le jour même et le lendemain et puis après fini ; les gens se croisent comme tous les jours. Dans mon bahut, personne ne le savait, poutant Saint-Maur, ce n'est pas loin.
Michèle : Non, et puis les gens, tu as beau leur dire et leur expliquer, leurs réactions, c'est que s'il s'est fait agresser, c'est qu'il a fait quelque chose. J'ai beau leur expliquer : « Mais venez, il habite là, vous pourrez le voir, c'est pas le dealer du coin », mais les gens ils ne le croît pas. S'il s'est fait agresser, c'est qu'il avait quelque chose à se reprocher. Les gens ne conçoivent pas que les flics tabassent ou tire pour rien.
Virginie : C'est comme les gosses, ils ont pas le droit de jouer dans le bac à sable sinon on leur tire dessus... Mais merde, les gosses aussi sont vachement stressés après une journée d'école, il n'y a pas que les vieux... Moi aussi je prends le bus et le métro.
François : S'il faut craindre les flics... Déjà qu'on craint pas mal de choses, ils devraient être là pour nous protéger...
Claire : Ils protégent les vieux des jeunes ; mais les vieux qui tirent sur les jeunes non !
François : Les flics, ils protègent les vieux, et les vieux quand ils voient tout ces flics, ils se disent : « Mais il y a des délinquants partout ! ».
Claire, Virginie, Adja : Si, si c'est vrai ! Ils créent l'insécurité.
Claire : Alors les vieux, ils demandent encore plus de flics, alors il y a plus de flics... Ils ont encore plus peur,... C'est un cercle vicieux !
Céline : Ma mère, elle me dit : « Si des flics demandent ta carte, donne là... Parce que maintenant on ne sait jamais avec ces gens-là ».

* Michèle est la mère de Claire et Virginie.

ECOLE : LIFTING LIBÉRAL

Les gouvernements passent, mais les ministres se ressemblent. Chevènement avait commencé un retour à l'ÉCOLE DE PAPA, Monory accélère le pas. Bien sûr, il n'est plus question d'une réforme globale du système scolaire, mais de bricolages sucessifs. Toutefois en y regardant de plus près on s'aperçoit que toutes les mesures prises ou envisagées s'articulent autour d'une idée-clé.

L'ÉCOLE EST UNE P.M.E. (Petite moyenne entreprise)

Certes, il n'est pas nouveau de dire que l'école est liée au système politique et économique en place. Mais jusqu'à présent, c'était plutôt ceux qui contestaient ce système et cette école qui le disaient, et non ceux qui l'administraient. Dans la foulée de la mode libérale, Monory annonce la couleur. Et les mesures (souvent encore à l'état de projet) suivent...

DANS UNE ENTREPRISE, IL FAUT UN CHEF

Donc, Monory bichonne les inspecteurs et les chefs d'établissements. Pour l'école primaire, on ressort ce vieux projet d'un nouveau statut de directeur, pour qu'il y ait enfin un responsable. Ce projet a été confié à une nouvelle officine ministérielle **direction des personnels d'inspection et de direction.** Le message est on ne peut plus clair.

DANS UNE ENTREPRISE, DES SYNDICATS IL EN FAUT, MAIS...

On commence par supprimer le droit de réunion syndicale sur le temps de travail. On remet en question de fait le droit de grève des directeurs (on peut pas être chef pour rien).

Plus subtiles sont les attaques contre la FEN et surtout sa direction UID (Union Indépendance Démocratie ; PS). La FEN est actuellement dominée par le SNI-PEGC à majorité UID. Le SNI-PEGC syndique comme son nom l'indique les instits et les PEGC du secondaire (Profs d'enseignement général des collèges). Ces derniers sont souvent des anciens instits ayant réussi à devenir profs (de 2 matières), ils restaient dans le champ du syndicalisme du SNI. Au grand dam du SNES (Syndicat national des enseignants du secondaire) contrôlé par la tendance UA (Unité Action PC). Or le bricoleur de l'éducation a décidé de faire des PEGC des certifiés bi-valents. Les certifiés sont syndiqués au SNES... Il n'y est pas impossible que ce transfert inverse le rapport de force au sein du SNI et de la FEN au profit d'UA...

D'où les grandes manœuvres de rapprochement avec les syndicats autonomes de la police, des impôts (etc...) en vue de créer une grande fédération des fonctionnaires où le PS resterait à la direction. Ce projet de Fédération incluerait à moyen terme FO et la CFDT fonction publique. Certes le projet risque d'être long à faire aboutir, mais les bureaucrates ont le temps... Nous avons à revenir sur ce sujet dans un prochain C.A.

Monory ne s'attaque pas à la FEN sur le seul terrain syndical, mais aussi sur le terrain capitaliste au travers des mutuelles.

Par exemple, rappelez-vous le battage fait au sujet de l'interdiction faite aux instits de récolter de l'argent pour l'assurance scolaire. Il s'agissait de porter un coup au tiroir-caisse de la MAE (Mutuelle Accidents Elèves), et d'ouvrir des espaces à des compagnies d'assurances privées. Il est vrai que nombre de parents sont déjà couverts par leur assurance responsabilité civile. Mais dans la plupart des cas ces assurances ne couvrent pas tous les accidents liés à l'école. De plus la dégradation sociale a des conséquences évidentes sur certaines familles. Et il arrive souvent qu'elles ne soient pas assurées. Faudra-t-il en plus interdire à leurs enfants certaines activités (sorties, sport, classes transplantées...) ?

Le système de la MAE, quelque soit les critiques justifiées :

— Planque pour les bureaucrates de la FEN ;

— Pièce du puzzle financier du PS ; avait le mérite d'assurer tous les enfants des écoles, et de rembourser correctement les familles.

UNE ENTREPRISE FAIT PARTIE D'UNE ÉCONOMIE DE MARCHÉ (donc de concurrence)

Voilà enfin la solution à l'échec scolaire. Il suffit de mettre en concurrence les établissements scolaires, pour le résoudre. Cette concurrence a donc besoin d'un chef (Cf. plus haut) pour sortir les enseignants de leur laxisme, ou de leurs tentatives pédagogiques.

Les PAE (Projet d'Action Educative) seront donc là pour faire mousser le chef auprès de l'Académie et de ses pairs.

Le pourcentage de réussite (au bac par exemple) ou le taux de redoublement étant enfin devenus les moyens de classer les établissements entre eux... on imagine la suite : gare aux scolarisés à la traîne.

DANS UNE ENTREPRISE IL FAUT RENTABILISER !

Le budget 87 prévoit la suppression de 4437 emplois dans l'éducation nationale. Dans le primaire, alors que les effectifs d'élèves augmenteront l'an prochain, on supprime 1200 postes d'instits. Bien que « le niveau des élèves baisse » (ce qui reste à prouver), ils pourront peut être faire une division qui démontrerait que la moyenne nationale des élèves augmentera en 87 (dans le primaire). Les premiers postes supprimés seront vraisemblablement ceux attribués au soutien, à l'animation de BCD (Bibliothèque Centre Documentaire), et aux écoles situées en ZEP (Zone d'éducation prioritaire). Au passage on récupère des postes à l'INRP (Institut national de recherche pédagogique) et au CNDP (Centre national de documentation pédagogique). Logique puisque « ...les méthodes traditionnelles ont fait leurs preuves... » (Monory-Dossiers de l'écran). Par ailleurs en fermant le robinet de recrutement des normaliens (élèves-instits), le ministère devra :

— Soit réduire la formation continue des instits. Ce qui est curieux, puisque leur niveau a eux aussi baisse...

— Soit embaucher de nouveau des suppléants pour remplacer les titulaires en stage (précarité tu n'épargnes personne).

A propos de mobilité, on demandera aux profs de langues rares, d'enseigner le français...

Il serait dommage de terminer ce tour d'horizon en oubliant Michèle Alliot-Marie « La Walkyrie des cours de récré » (à ne pas confondre avec un sympathique bovin dessiné sur des boîtes de fromages).

La voilà partie en croisade contre :

— la drogue

— le racket

— les MST (Maladies sexuellement transmissibles).

Il est question de seconder les médecins scolaires par des médecins militaires du contingent. C'est vrai que l'armée connaît bien ce genre de problèmes... (Merci Hernu-Savary).

Une petite note du terroir pour conclure ce chapître. Dans notre beau département du Val de Marne (94), le nouveau recteur a demandé aux chefs d'établissements de contrôler la carte de séjour des familles immigrées qui demanderaient un certificat de scolarité... la presse a parlé de dérapage. Mais quand l'ensemble de la classe politique condamne les clandestins... à le rester et que les entreprises pratiquent « le retour au pays » qui dérape ???

CONSÉQUENCES SUR LE TERRAIN

Ce tour des mesures souvent à l'état de projets risque d'avoir bien des conséquences , on peut en relever quelques unes :

Pour les jeunes :

C'est le retour de l'ordre moral. C'est aussi le délire sécuritaire qui fait d'eux les plus contrôlés (avec toutes les bavures possibles). Par ailleurs rien dans ce que propose Monory n'améliore leur situation. Bosse pour être le premier et inscrit toi à l'ANPE et aux TUC. Jusqu'à quand y croieront-ils ?

Pour les parents :

Si le discours sécurisant/sécuritaire du Ministre peut-en rassurer provisoirement les plus angoissés, rien ne leur sera sera réellement favorable :

— Le renforcement de la hiérarchie dans l'éducation nationale, risque d'accentuer le repli frileux des enseignants dans leurs classe. Les parents risquent de se trouver de plus en plus devant un chef d'entreprise soucieux de défendre « son » école. Les conflits ou malentendus avec les enseignants risquent de prendre des proportions démesurées si il y a un intermédiaire ayant fonction d'autorité. A moyen terme, les parents se retrouveront de plus en plus rejetés de l'école.

Pour les enseignants :

Le renforcement de la hiérarchie est toujours grave pour tous salariés. Dans ce cas, c'est un caporal qui surveillera la bonne marche de l'école. Ce caporal-directeur sera beaucoup plus pénible que l'inspecteur qui ne fait que passer. Le pouvoir de gestion de l'école échappant encore plus aux enseignants, on risque de voir s'essoufler les différentes tentatives de « bosser autrement ». Si là où les enseignants rampent déjà devant le chef, cela ne changera pas grand chose. Par contre, là où les enseignants ont pris d'autres habitudes, cela risque de faire des étincelles... Et ce ne sera pas toujours facile d'être seul dans son petit bureau avec l'inspecteur qui ordonne, les élèves qui n'y croient pas, les parents qui ralent et les enseignants qui renâclent...

Y A UN MOUVEMENT ?

La finesse de Monory est d'avoir su présenter des mesures à priori séparées les unes des autres. Il n'est donc pas question pour l'instant de lutter contre la Réforme-Monory... En cas de mobilisation cela permet encore mieux de lâcher du lest sur certaines mesures, afin de mieux en faire passer d'autres...

Actuellement, il est question d'une grève de la fonction publique le 21 octobre. Cette grève est le type même de la grève poubelle où tout est mélangé sans véritablement dégager des axes concrets (ex : luttes anti-hiérarchiques, anti-sécuritaires) ou une bataille idéologique (refus de l'équation école = entreprise).

Il est à craindre que si la mobilisation soit assez conséquente le jour de la grève, mais sans suite les semaines suivantes.

Pour ceux qui ont fait des luttes anti-hiérarchiques (refus d'inspection, refus des directeurs-chefs) un axe principal, il n'est pas d'autres solutions que de continuer en essayant d'élargir le mouvement sans perdre son identité. Ce sera sûrement un thème de réflexion de la 3eme coordination des Collectifs de refuseurs d'inspection qui se tiendra fin octobre à Marseille.

Ces luttes devront aussi reprendre et amplifier les réactions anti-sécuritaires dans l'éducation et ailleurs.

Un autre travail en profondeur sur les rapports entre école et entreprise devrait être mené afin de réactualiser la notion d'école capitaliste pour remettre à la lumière les rapports de classes qui n'ont jamais cessé de la traverser.

Champigny le 17/10/86.

L'EMPIRE DE LA FEN

Depuis 1967 toutes les organisations amies de la FEN sont regroupées au sein d'un comité de coordination des œuvres mutualistes et coopératives de l'éducation nationale (CCOMCEN) qui regroupe 4 millions d'adhérents.

Les plus connues de ces mutuelles et associations sont :

— la MGEN (Mutuelle générale de l'éducation nationale) gère la sécurité sociale des personnels de l'éducation nationale.
— la CASDEN-BP (banque) ;
— la MAIF (assurances)
— la CAMIF (« la Redoute » des enseignants) ;
— Sudel (maison d'édition).

LA GREVE DU 21 OCTOBRE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Une grève appelée par la plupart des organisations syndicales, même d'une journée, c'est quand même un petit événement, puisque rien de tel ne s'était produit depuis près de 10 ans.

La première constatation à faire c'est que la presse comme le gouvenrement a tout fait pour en minimiser l'importance. En fait, il faut le dire, elle a été plus largement suivie que prévue. Ce qui tend à prouver que les gens répondent encore à une mobilisation, même partielle ; par contre on n'a pu constater de réelle détermination de lutte, sauf probablement à la SNCF ou la grève à été suivie à plus de 70 % et souvent à 90 %. Il faut rappeler que ce secteur s'était illustré par des débrayages spontanés il y a quelques mois. Dans le prochain numéro de CA, un article fera le point dans ce secteur.

Si la participation à la grève a été « honnête » dans le public, celle aux manifestations a été plus limitée dans l'ensemble, atomisées qu'elles étaient à cause des divisions syndicales et corporatives. Si la grève a été le plus suivi dans la SNCF, et dans une moindre mesure aux PTT et chez les enseignants, il faut signaler que des tentatives ont eu lieu dans le privé, en général à l'initiative de la CGT, mais avec des succès divers : dans le Nord ils ont été rares ; en Meurthe et Moselle ils ont touchés des boîtes de taille moyenne (Berger-Levroux et Nordon à Nancy, Trélor à Lunéville, Jullien à Pompey, CVC à Dombasle...) mais pas dans les très grosses comme Unimétal.

A Caen, la SMN, Citroen, tréfimétaux, les Ciments français ont débayé, et la manifestation a rassemblé 4500 personnes. A Angers la grève dans les ardoisières a été suivie à 90 %. En général on peut dire que le privé a un peu bougé dans les bastions CGT et dans les boites en lutte ou qui connaissent de sérieux problèmes.... ce qui est somme toute normal.

COMMENT FONCTIONNE

Le dernier week-end de chaque mois, une Commission Journal (**C.J.**) est organisée dans une ville différente pour preparer chaque numero Peuvent y participer des sympathisants interessés au même titre que des militants OCL de la ville en question et que des représentants d'autres groupes OCL

Chaque C J a pour tâche de critiquer le numéro precedent, de discuter des articles proposés par des gens présents ou non, d'en susciter d'autres suivant les événements et les souhaits émis par différents groupes ou individus Le collectif local organisateur **doit immédiatement après la CJ rédiger un compte-rendu politique et technique le plus précis possible**, puis, pendant les deux semaines qui suivent assurer le suivi de ce qui a ete décide lors de la C J (liaisons, contacts etc.), écrire l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent dans le mois puis de **réaliser la maquette**

Ce numéro a été préparé et maquetté à Champigny. Fin octobre le C.J s'est tenue à Lyon pour préparer le numéro de décembre. Fin novembre elle aura lieu à **Caen** et fin décembre à **Reims**.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (nous rappelons qu'elles sont ouvertes), écrivez à OCL/Egregore, BP 1213. 51058 Reims cedex, pour vous y rendre.

L'O.C.L S'EXPLIQUE ANALYSE QUESTIONNE

Un livre de 300 pages qui paraîtra courant novembre

En le commandant maintenant vous le paierez moins cher : 60 F. (port compris). Ecrire à OCL/Egregore BP 1213. 51058 Reims cedex

A sa sortie le livre vaudra 80 F

Trente ans de Luttes ouvrières en U.R.S.S. (1953-1983)
Une brochure de 40 pages.
Editée par l'O.C.L. et Acratie.
15 F (port compris) en écrivant à Acratie, B.P. 23, 64130 Mauléon.

POUR EN FINIR AVEC... (brochure éditée par le C.G.L. de Caen).
Au sommaire : Le Front National.
Le Pen : la torture.
Ses propos ordinaires.
Ordre moral.
Rôle des femmes.
Les dix du Front National.
La ligue anti-communiste mondiale et l'union pour la liberté.
Journée Amitié française.
Au prix de 10 F à commander à ASTE-VEMU, B.P. 170, 14000 CAEN.

LA REVOLUTION EN QUESTION

1ere Partie

Le document que nous publions ici, a été écrit début 1985 et a fait récemment l'objet d'une édition dans un recueil intitulé « La révolution » *. Auparavant ce texte a constitué, pour nous, ce qu'on peut appeler un document de référence ; mis en circulation à l'intérieur de l'O.C.L., il a servi comme contribution aux débats qui ont précédés et présidés à la rédaction du livre que l'O.C.L. publie cet automne.

Si nous publions ce texte, ce n'est pas par amour des beaux textes ou de la réflexion pour elle-même, ni en hommage à son auteur, ni même pour remplir les colonnes de C.A. (de ce côté-là, ça va, merci) mais parce que, par sa clairvoyance sur bien des points, il mérite d'être lu et discuté parmi ceux que n'indiffèrent pas les références à la révolution, aux mouvements sociaux, à la militance...

Aborder le thème de la révolution peut sembler à l'heure actuelle parfaitement surréaliste. Ce qui l'est peut-être déjà moins, c'est précisément de questionner cette incongruité et de tenter de mesurer l'éventail, l'intérêt et la richesse des réponses qui se font jour.

Loin de vouloir s'inscrire dans une quelconque démarche de rénovation ou de reformulation d'une théorie révolutionnaire qui, au mieux, ne pourrait rencontrer qu'un succès d'estime au sein de cercles restreints saturés de références idéologiques, le texte que nous publions tente d'expliquer pourquoi *"la crise de l'idée de révolution s'exprime avant tout dans la pratique"* et comment les projets modernes de transformation globale n'ont pas su puiser dans ce qui fonde et maintien les rapports de domination, des éléments susceptibles, une fois intégrés à une démarche politique, de rencontrer un écho dans le corps social.

La domination n'est pas coercition pure et ce qui la maintien, ignorance et manipulation pour les uns, masochisme et répression sexuelle pour d'autres. Une fois repérées certaines fonctions que le pouvoir moderne remplit (identification dominants/dominés, démultiplication et reproduction du pouvoir, diversification et fragmentation des relations sociales et des axes de conflits, sentiment d'une complexité croissante des sociétés occidentales que seul le recours à un pouvoir d'Etat central peut résoudre, mettant du coup celui-ci un peu plus hors d'atteinte) le texte met en lumière ce que, par ailleurs, nous avons pu constater et exprimer ; l'incapacité ou les difficultés de nombre de révolutionnaires patentés, de prendre en compte les phénomènes d'identité, d'appartenance, le sentiment de constituer une communauté avec des références propres et s'enracinant éventuellement de manière très spécifique dans un espace, une histoire, une culture.

Ce qui explique, entre autre, la persistance et la prégnance sociale de nombreux courants nationalistes, c'est-à-dire leur caractère tout à fait actuel et moderne. C'est au passage ce qui rend illusoire (et dangereux) la volonté exprimée par certains, d'œuvrer à l'épanouissement d'une « culture libertaire » (!), à leur image sans doute : une entité séparée, ghéttisée, vivant sur elle-même, sans consistance sociale, avec de vagues références historiques et envisageant sur ces bases, son « élargissement ».

Devant l'obsolescence des instruments d'analyse dont nous disposons, devant l'érosion dans le corps social des valeurs où nous pouvions nous reconnaître, devant cette formidable transformation technologique, idéologique et sociale actuelle, la société tend à se rendre illisible. Une société opaque qui ne semble plus laisser passer en aucun point sa propre critique et où l'unanimité idéologique serait la règle au nom même de la mort des idéologies. Dans ce contexte, ce qui nous paraît fondamental, ce n'est pas l'enterrement de la révolution professé ici ou là par certains, mais ce que la crise peut révéler et dévoiler. Comme le dit le texte ci-après, les révolutionnaires ou ceux qui se définissent comme tels, *"n'ont pas encore relevé le défi, le plus souvent muet, que leurs lancent, non pas les maîtres ou les exploiteurs, mais les opprimés et les exploités, par l'aversion que ceux-ci nourissent très généralement envers leurs projets".*

A partir du noyau dur de l'affirmation que pour nous cette société qui continue d'écraser ceux qui y vivent, reste traversée d'antagonismes, de conflits latents ou ouverts porteurs d'une possible transformation, c'est ce voile épais qui pèse sur nos intelligences que nous voulons, à notre mesure et avec d'autres, transpercer.

La montée en puissance d'une culture du consensus qui, au delà de la défaite des mouvements collectifs, se développe sur l'éparpillement et l'atomisation sociale, tend à brouiller les pistes, et à masquer ce qui se joue au plus profond du corps social, les contradictions nouvelles produites par les situations nouvelles.

Les « révolutionnaires » n'ont rien à gagner de l'affirmation solitaire, isolée et repliée sur elle-même de leurs opinions et de leurs certitudes. Il nous semble par contre tout à fait à l'ordre du jour de poursuivre un travail critique de compréhension des mouvements sociaux et des formes de domination, ceci en relation intime avec un travail de reviviscence d'un tissus social aujourd'hui déchiré, d'un renforcement de tout ce qui constitue consciemment de sérieux grains de sable dans le fonctionnement de nos sociétés et de tout ce qui va dans le sens d'une plus grande autonomie des gens (autodétermination et recomposition sociale).

Les références à la révolution y perdrons sans doute de leur côté bruyant et tapageur mais c'est peut-être aussi à ce prix qu'elle pourront y gagner une actualité, en adéquation avec le réel.

* *La Révolution*. 106 pages. 56 F.
Atelier de Création Libertaire
13 rue Pierre Blanc, 69001 Lyon

La crise de l'idée de révolution est un fait admis. Il n'est besoin, pour s'en rendre compte, que de constater l'absence quasi totale de ce thème dans les publications libertaires, par exemple. Ces dernières années, seuls quelques intellectuels ont tenté d'aborder le problème, sous des perspectives diverses (1). Il subsiste dans les milieux qu'on appellera « radicaux » (qu'ils soient libertaires, marxistes, marxistes-libertaires ou quoi que ce soit) comme une sorte de tabou sur le sujet : comme si le simple fait de l'évoquer en tant que problème témoignait déjà d'un ralliement à l'ordre établi, d'un reniement des idéaux révolutionnaires... A moins tout simplement qu'il n'effraie par ses dimensions !

Nous ne nous proposerons pas d'en faire une étude systématique, mais de formuler à toutes fins utiles quelques constats et hypothèses concernant ce problème.

LA RÉVOLUTION EN CRISE

Entendons par révolution la transformation rapide et profonde des rapports et fonctionnements sociaux les plus fondamentaux, en particulier ceux qui dessinent la structure économique et politique de la société, transformation censée apporter à terme la disparition de l'exploitation et de l'oppression, l'égalité, la liberté, et la justice (2).

Les sociétés occidentales (c'est de celles-ci que nous parlerons en premier lieu) ont connu et contenu autrefois des mouvements, tentatives, organisations et militants **révolutionnaires**, c'est-à-dire qui se proposaient de favoriser, de susciter, de hâter une telle révolution, d'y prendre part ou de l'organiser, de manières très diverses. Il faudrait aujourd'hui, dans ces mêmes sociétés, beaucoup de patience pour y découvrir quelque chose d'équivalent, ou même qui rappelle simplement ces époques antérieures. Il existe des mouvements sociaux, des organisations politiques qui se disent ouvrières et révolutionnaires. Il y a des militants ou des individus qui se considèrent comme tels. Est-il nécessaire de rappeler que les organisations politiques ont toutes en commun au moins ceci, que leur réalité ne coincide

(1) Mentionnons par exemple : C. Castoriadis, *L'institution imaginaire* I.2 (Théorie et projet révolutionnaire), Paris 1975 ; ESPRIT, septembre 1976, *Révolution et totalitarisme* (M. Richir, C. lefort, P. Thibaud) ; C. Lefort, divers textes dont certains repris dans les formes de l'histoire, Paris 1981, ainsi que la préface de 1979 aux *Eléments d'une critique de la bureaucratie*, Paris 1979 ; *Aut... Aut*, septembre-octobre 1980, n° 179-180 (L. Berti : Rivoluzione o... ?) et février 1981, n° 181 (A. dal Lago, P.A. Rovatti).

(2) Je souscrirai donc globalement à la définition adoptée par T. Ibanez, pour le colloque de Venise 1984. C'est à dessein que je n'entre pas dans la discussion du caractère plus ou moins fondamental de l'économique ou du politique.

pas et de loin avec la définition qu'elles donnent d'elles-mêmes ? Faut-il évoquer la « crise du militantisme » ? Il suffira de souligner que la crise de l'idée de révolution **s'exprime avant tout dans la pratique** : les comportements individuels ou collectifs qui seraient orientés ou déterminés par la perspective d'une révolution prochaine, probable ou seulement possible sont devenus rarissimes ; ce n'était pas le cas à d'autres époques, quelles qu'ait été la nature des illusions d'alors. Bref, dans ces sociétés, l'idée de révolution n'a plus de présence pratique.

Si elle ne sert plus comme auparavant à orienter ou organiser les conduites en vue d'une prochaine concrétisation, s'il est vrai que quelque chose a changé à ce niveau, conserve-t-elle un sens, joue-t-elle encore un rôle dans la réflexion et lequel ? Elle sert de référence, de code, elle permet un marquage, une discrimination symboliques, elle anime aussi par son intentionnalité la critique vigilante de l'ordre existant et de ses aménagements présents et futurs : elle rappelle qu'il y eut des moments où des convictions collectives ont contribué, à travers les mouvements qui s'en inspiraient, à transformer les sociétés, bien que dans la plus grande confusion et sans atteindre forcément leurs objectifs initiaux, laissant ainsi entendre que de tels moments peuvent revenir et ont en tout cas laissé des traces. Elle permet de répartir les idéaux, les idéologies et leurs partisans, en camps bien distincts, et suscite enfin cette surenchère aussi grotesque que répandue, qui fait qu'on rencontre toujours plus révolutionnaire que soi...

Le rôle essentiel que conserve l'idée de révolution est sans doute celui d'orienter et de stimuler la critique des idéologies réformistes. Celle-ci naît du constat que les réformes (économiques, politiques, culturelles) qui sont devenues le leitmotiv des pouvoirs de droite ou de gauche, s'avèrent incapables d'amener une transformation réelle et profonde des rapports sociaux, et même le plus souvent de réaliser leurs propres objectifs aussi limités soient-ils ; encore moins d'aboutir, même à terme, à un renversement de la domination de classe. S'il est donc avéré que les réformes contribuent le plus souvent à renforcer les dispositifs du pouvoir en les rénovant, la lutte contre l'ordre établi doit poser la nécessité d'une transformation révolutionnaire, c'est-à-dire globale, radicale, et irréversible.

Une telle conviction a longtemps puisé sa force dans la représentation d'une nécessité « historique » de la révolution, d'une loi de l'histoire qui rendrait de plus en plus impératif, évident et réalisable le remplacement d'un ordre, ou plutôt d'un désordre social, par un ordre véritable, rationnel. Représentation qui se traduisait dans l'attente confiante (passive ou active) de l'aggravation des crises économiques, du progrès d'une authentique conscience de classe, et du développement d'organisations révolutionnaires, construites ou reconstruites de façon à prévenir et surmonter les dégénérescences bureaucratiques ; et dans l'ensemble, elle se traduisait par la confiance dans le développement du mouvement ouvrier, et dans sa capacité à intégrer les expériences historiques dans des formes nouvelles.

Or, la crise des convictions révolutionnaires s'exprime entre autres dans le déclin manifeste de ce genre de confiance, et par un scepticisme de plus en plus marqué, y compris parmi les plus exploités, quant à la perspective de voir les idéaux révolutionnaires (autoritaires ou anti-autoritaires) se diffuser avec une ampleur et une force croissante. Ce qui subsiste d'une telle confiance ne relève plus, en tout cas, d'aucune certitude « scientifique », si tant est que ce fut jamais le cas.

C'était pourtant un tel soubassement scientifique (tiré de l'économie ou de l'histoire) qui donnait une solidité apparente à l'optique progressiste et rationaliste enfouie au cœur de toutes les doctrines révolutionnaires, quelles qu'elles soient.

Cette vision du progrès (des sociétés vers une rationalité de plus en plus grande, vision qui caractérise les socialismes du XIXe siècle et remonte au-delà à la Philosophie des Lumières, justifiait l'articulation des théories révolutionnaires et d'une optique « pédagogique » : l'éducation, la vulgarisation, la propagande révolutionnaire contribueraient à dissiper les voiles dont l'obscurantisme enveloppait la domination, à faire reculer l'ignorance et la naïveté ainsi qu'à dissoudre par la raison l'attachement irrationnel, idéologique ou inconscient, à l'ordre établi, à la hiérarchie, aux rapports de domination. Or, si la propagande révolutionnaire n'a pas enregistré que des échecs (3) l'expérience semble enseigner qu'elle n'était pas à la hauteur de la tâche, et le déclin des certitudes scientifiques concernant le cours de l'histoire ne peut que la mettre en cause de façon encore plus profonde. Au moins avait-elle su poser, comme problème central, celui du rapport au pouvoir, à la domination. Et c'est encore celui-ci qu'il faut aujourd'hui reconsidérer, car c'est bien là que trouvent leur origine les attitudes par rapport à la révolution (4).

POUVOIR ET IDENTIFICATION

La pédagogie révolutionnaire considère en effet que le maintien du rapport de domination (c'est-à-dire d'un pouvoir de régulation sociale inégalitaire qui s'est historiquement transféré à une partie restreinte de la société, les « maîtres », qui bien entendu le défendent âprement) repose sur l'ignorance générale de son fondement véritable, (économique et politique), de son caractère historique, particulier et non pas universel et indépassable (et une certaine ethnologie moderne vient appuyer cette perspective en reprenant l'opposition entre sociétés étatiques et sociétés sans Etat, opposition depuis longtemps critiquée comme simpliste) ; de son côté, l'analyse psychologique ou psychosociologique s'efforce de mettre au jour un attachement profond et irrationnel à la relation de domination, diversement interprété, et qui conduirait à accepter ou même à désirer le maintien de l'ordre inégalitaire. C'est ainsi que resterait bloquée, chez la plupart des gens y compris les plus opprimés, la constitution d'une volonté de révolution et de subversion visant au-delà des mouvements de résistance et de révolte que le fonctionnement social engendre quotidiennement.

(3) Certains événements, comme ceux de l'Espagne en 1936-37, ou ceux de mai 68, peuvent faire penser que les mouvements sociaux sont redevables de tout un travail culturel qui les a précédés.

(4) Contrairement au thème de la révolution, celui du pouvoir fait l'objet de recherches multiples, et pas seulement parmi les libertaires, cf. par ex. *Volonta*, 1983/2 (A. Bertolo ; E. Colombo) et 1983/3 (J. Clark, T. Ibanez, D. Rossopoulos), et E. Enriquez *De la horde à l'Etat*, Paris 1984.

Pourtant, si l'absence d'une volonté révolutionnaire collective est manifeste, on peut se demander si l'analyse des conditions de cette acceptation du pouvoir a suffisamment pris en considération certains aspects essentiels.

C'est ce que laissent entendre les relectures modernes d'un des textes qui ont le plus nettement cerné le problème, tout en laissant place à de multiples hypothèses: le *"discours de la servitude volontaire"* de la Boétie (5). Dans la prétendue volonté de servir, ou de dominer, on a pu déchiffrer les avatars de la volonté universelle d'être ensemble, de constituer une unité sociale humaine et de s'y intégrer; cette volonté peut s'égarer dans l'image illusoire du « maître », figure de *"l'identité imaginaire du Moi-Homme et du Nous-Peuple"* "image de la société toute rassemblée et possédant une seule et même identité organique" (C. Lefort). Mais c'est une figure à laquelle tous s'identifient dans la reproduction par chacun, à son échelle, du rapport de domination. Reproduction censée apporter des avantages immédiats, en réalité illusoires et décevants. Et par cette reproduction s'instaure la *"longue chaine"* (La Boétie) des relais du pouvoir du maître, ou de l'Etat, qui fait percevoir ce pouvoir à la fois comme central, unique, et indéfiniment fragmenté. Toute domination se maintiendrait en entretenant de quelque façon l'identification à ce qui figure l'unité sociale et en apportant des satisfactions, fûssent-elles partielles et illusoires, aux attentes qui visent cette unité.

C'est donc ce qui nous invite à rechercher comment les mécanismes ou dispositifs modernes de la domination assurent ces mêmes fonctions et parviennent ainsi à prévenir la constitution d'une volonté révolutionnaire.

LE POUVOIR MODERNE

En schématisant et en ne retenant que ce qui peut se rapporter à notre problème, nous dirons que ces dispositifs modernes (donc propres aux sociétés occidentales, ou assimilées, les plus développées) assurent les fonctions suivantes:

I.) Entretenir **l'identification** entre dominés et dominants (et repousser ainsi à l'arrière plan les antagonismes et conflits réels) soit au niveau social (par le brouillage des références qui marquent les appartenances de classes) soit au niveau institutionnel (machines électorales fonctionnant en tous lieux, participations et consultations diverses) soit au niveau imaginaire (scène politique, media, etc...

II.) **Démultiplier** à l'infini le pouvoir politique central et le diffuser par d'innombrables relais et supports administratifs et réglementaires dans tout le corps social et dans toutes les relations, y compris celles qui sont le moins soumises à l'autorité directe de l'Etat, par exemple dans les groupes et les associations; en instaurant ainsi une reproduction **homologique** du pouvoir qui repose certes sur la coercition mais bien davantage sur la sollicitation indirecte, le codage et le contrôle (6), ce dispositif difracte le rapport Etat/société et le rend à la fois omniprésent et insaisissable.

III.) **Diversifier** enfin et fragmenter à l'infini les relations sociales elles-mêmes, multipliant ainsi les axes de conflit (classes, organisations, sexes, cultures, ethnies, générations, etc.) sans qu'il soit possible de les ramener tous à un axe fondamental et de les organiser autour de celui-ci. De plus, les difficultés mêmes que rencontre manifestement l'Etat pour contrôler et intégrer cette multiplicité de conflits (notamment au plan économique) renforce paradoxalement la représentation dominante d'une **complexité** écrasante, insurmontable et définitive des associés modernes, complexité qui appellerait inévitablement un pouvoir d'Etat et mettrait en même temps celui-ci hors d'atteinte (la modernité étant devenue synonyme de puissance mais surtout de complexité). Dans cette dernière catégorie de dispositifs sont donc également compris ceux qui assurent la gestion et la reproduction de cette représentation du social (7).

Si cette description ultra rapide des mécanismes qui assurent plus ou moins directement le fonctionnement du pouvoir correspond tant soit peu à la réalité des sociétés « modernes », on voit mieux pourquoi les idées et projets révolutionnaires connaissent la crise dont nous avons parlé.

Un projet révolutionnaire ne pourrait rassembler autour de lui une volonté collective que si, à travers les mouvements sociaux d'ampleur variable mais jamais absents, se dessinaient les représentations d'un objectif collectif à réaliser, d'un adversaire collectif à abattre, et d'une collectivité susceptible de se faire le sujet d'un tel processus révolutionnaire. Processus qui passerait par la mise en panne, ou la neutralisation de chacun des dispositifs analysés plus haut.

Or la société moderne est précisément agencée pour se présenter comme trop complexe, trop fragile et aussi trop menacée (que ce soit par la « crise » ou par des ennemis plus particularisés) pour pouvoir offrir une quelconque possibilité de redéfinition et de recomposition radicales. De son côté, le pouvoir politique apparaît trop éclaté et décentré pour constituer un adversaire identifiable à abattre (et même à réorienter, par exemple à travers la lutte politique institutionnelle). Aucun des divers axes de conflit social n'apparaît plus comme fondamental et décisif, ni par conséquent comme porteur potentiel d'une capacité de destructuration (**et de restructuration**) globales; même pas l'axe économique: les grèves par exemple peuvent être dures, nombreuses, puissantes, elles ne se « généralisent » pas ou plus d'elles-mêmes, mais seulement de l'extérieur éventuellement, et surtout ne produisent pas de projet social, et restent, comme on dit, « sans perspectives ». On assiste donc à la fois à la déperdition du projet révolutionnaire universel, de son sujet historique traditionnel (la « centralité ouvrière ») (8), et accessoirement, des intellectuels qui s'en voulaient les prophètes et les serviteurs (9).

(5) Il s'agit ici de la réédition du texte de La Boétie chez Payot, Paris 1976, ainsi que des commentaires qui l'accompagnent, notamment ceux de P. Clastre et de C. Lefort, p. 267-268.

(6) On rappellera ici l'analyse du pouvoir par Foucault dans *La volonté de savoir, IV2 Méthode* (p. 126-127) Paris 1976 - sans pour autant reprendre à notre compte l'idée d'un *caractère strictement relationnel des relations de pouvoir.* Notons que pour Foucault, si *le codage stratégique des points de résistance* entraine parfois un *partage binaire et massif* et *rend possible une révolution* (127) il n'y a pas pour lui, et par rapport au pouvoir, *un lieu du Grand refus âme de la révolte, foyer de toutes les rebellions, loi pure du révolutionnaire.* Ce *codage stratégique* reste donc, lorsqu'il se produit, entièrement mystérieux.

(7) Y prendraient place, en particulier, toutes les considérations mystiques ou inspirées (qu'elles soient enthousiastes ou critiques) que suscitent les "communications", les "nouvelles technologies", l'"informatisation", etc. tout ce qui prophétise sur un ton ou un autre l'inscription déterminante dans la société future dans ce cadre, contribue au même résultat idéologique.

(8) cf sur ce point, L. Berti dans le n° de *Aut... Aut* déjà cité, ainsi que dans *Primo Maggio,* n° 21, printemps 1984, ou encore le débat dans *Collegamenti, per l'organizzazione diretta di classe*, 10 et 11/12, 1984.

(9) L'acte de décès de ces intellectuels est dressé par J.-F. Lyotard, dans *le tombeau des intellectuels*, Galilée 1984.

De sorte que, dans les représentations dominantes de la relation entre Etat et société, comme dans celle du rapport entre les individus et leur champ d'action, ainsi que dans le fonctionnement social le plus quotidien, entièrement articulé sur l'opposition public/privé, tout semble contribuer à **court-circuiter, préventivement**, la formation d'un antagonisme majeur et global, d'un *"partage binaire et massif"* (Foucault): eux et nous, le haut et le bas, les dominants et les dominés. S'il est nécessaire que se produise une telle **polarisation sociale** (quelles qu'en soient les formes et les conditions qui peuvent être très diverses) pour que s'enclenche un processus révolutionnaire, le fonctionnement **normal et ordinaire** (précisons-le bien) des dispositifs énumérés la rend tout-à-fait improbable, puisqu'ils entrainent, au delà du côté spectaculaire du rapport Etat-société, une « molécularisation » de la domination et en même temps des résistances, qui fait obstacle à l'agrégation de celles-ci et met la révolution hors-jeu (y compris ce qu'on a pu envisager sous le nom de *"révolution moléculaire"* (10).

LE POUVOIR ET LA REVOLUTION EN QUESTION

Nous avons jusqu'ici mis en relief le fractionnement des antagonismes sociaux, la multiplication des adversaires, l'éloignement et le caractère insaisissable de l'Etat, dont les figures diverses sont néanmoins l'objet d'identifications fondamentales pour l'entretien du « consensus ».

Pour autant, tout n'a pas été relevé, de ce qui, dans l'articulation du pouvoir à son niveau fondamental comme sous ses formes les plus modernes, permet de comprendre ce qu'on a appelé l'attachement à l'ordre établi et l'hostilité envers les projets révolutionnaires.

Il faut encore insister d'une part, sur le caractère ambigu du rapport de domination, d'autre part sur certaines dimensions inquiétantes de l'idée de révolution, pour pouvoir saisir toutes les significations contenues dans la crise que celle-ci connait.

On remarquera d'abord que ce qui est le plus fortement détesté et suscite la révolte, ce n'est pas tant la domination ou le pouvoir comme tels: la vie quotidienne implique que ceux-ci, sous leurs mille formes diverses, ne sont pas ressentis comme illégitimes et insupportables; ce sont bien plutôt leurs « abus »; et ce qui est ressenti comme tel, comme abusif ou excessif, c'est justement ce qui anéantit, au plan réel ou imaginaire, ces attentes fondamentales, indiquées par La Boétie, de socialité, d'identité et d'unité, d'échanges et de réciprocité, attentes auxquelles le pouvoir dans son fonctionnement ordinaire donne une réponse au moins imaginaire ou symbolique.

(10) Cf. Guattari, *La révolution moléculaire*, paris 1977.

« L'abus de pouvoir », lui, a pour effet de **dissiper l'ambiguité** attachée à la relation de pouvoir, celle-ci apparait dès lors comme pure domination, dépourvue de toute reconnaissance réciproque, d'échanges même simulés et inégaux, de socialité même restreinte et formelle, bref comme une relation non sociale et comme telle inacceptable. C'est pourquoi c'est le tyran, le despote ou le pouvoir despotique qui sont haïs, non pas le maître, le gouvernant ou le gouvernement en eux-mêmes.

Et peut-être n'est-ce pas non plus le rapport de domination qui serait « désiré » par ceux qui le subissent, ou bien qui l'exercent à leur tour par exemple en le déplaçant, mais bien **la promesse d'un lien social** que ce rapport contient (promesse fallacieuse, bien entendu, puisque le pouvoir pervertit et méconnait un tel lien). Lien social d'autant plus valorisé, même sous ses formes les plus misérables et aliénées, que tout ce qui est spécifique des sociétés modernes ne cesse de lui porter atteinte: la dispersion, l'atomisation des individus, la codification mécanique de leurs rapports, des modes de vie, des langages, leur homogénéisation associée au caractère de plus en plus abstraits et lointains des entités sociales (classe, nation) etc.

Il faudrait donc, pour comprendre sur quoi repose l'indifférence envers la révolution, invoquer la convergence entre les effets des dispositifs spécifiques et l'intensité de la « frustration sociale » propres aux sociétés modernes. Mais les connotations du thème de la révolution recèlent encore d'autres significations. Car l'idée de révolution ne suscite pas seulement l'indifférence ou l'incrédulité, mais bien **de la crainte, voire de l'aversion.**

Et nous savons qu'il ne suffit pas, pour l'interpréter, d'évoquer l'amour de l'ordre ou du chef, la répression sexuelle, l'intérêt individuel ou de classe, l'endoctrinement conservateur, le conditionnement mass-médiatique, ni même le sentiment d'être dépassé par des mécanismes sociaux trop complexes. Pas plus que d'imputer cette aversion aux témoignages et aux enseignements que même les moins informés ont pu tirer des expériences révolutionnaires du 20ème siècle, et du modèle soviétique. Et qu'on ne peut se contenter, enfin, d'incriminer l'insuffisance ou les déficiences des projets révolutionnaires en circulation (qui seraient trop autoritaires, trop violents, trop bolcheviques, trop étatistes, trop syndicalistes... à moins qu'ils ne le soient pas assez!)

Sans doute chacune de ces interprétations invoque un aspect pertinent. Mais pourquoi ne pas essayer de lire, dans cette « résistance » à la révolution, autre chose que de l'aliénation politique, de l'ignorance, de la naïveté? Pourquoi n'y aurait-il pas là l'intuition de quelques relations essentielles? par exemple les suivantes:

1) Toute révolution ou projet de révolution touche au pouvoir, vise à intervenir au niveau de celui-ci, est par conséquent entachée aussi d'une **visée de pouvoir** même si elle se veut collective, désintéressée; dans une telle visée, les embitions et les intérêts cachés sont déjà les moins contrôlables, étant davantage idéologisés. D'où la méfiance que suscite, par son ambiguité secrète, tout projet d'agir sur le social, spécialement le projet révolutionnaire, qu'il soit porté par les exclus du pouvoir ou par d'autres mieux placés.

Cette méfiance, exprimant l'intuition de la nature trouble, menaçante, d'un tel projet, est déjà bien autre chose que l'attachement à l'ordre établi; elle ne peut qu'être renforcée à la pensée de ce qu'est devenu le pouvoir dans les Etats modernes, avec les instruments dont ceux-ci disposent, et de ce qu'il a été et est encore capable de produire comme excès, violence et barbarie, directement ou indirectement. L'intervention dans le champ du pouvoir suscite inévitablement l'image de la crainte de conséquences incontrôlables et incalculables.

En particulier la crainte de ce que pourrait entraîner, à l'occasion d'un bouleversement révolutionnaire, toute **monopolisation** du pouvoir par un ou des individus, et même par une classe tout entière (que l'on voit mal en mesure d'honorer la mission écrasante d'émanciper le genre humain) (11). Il faut donc poursuivre la réflexion sur le rapport spécial au pouvoir que contient toute perspective révolutionnaire, et tenter ainsi de retrouver les interrogations du sens commun.

2) Toute perspective révolutionnaire se veut **radicale**, elle comporte l'idée d'une redéfinition générale et profonde de tous les domaines de relations sociales, elle est animée par l'idée absolument juste que ces relations sont interdépendantes, que l'aliénation humaine s'y imprime partout et ne pourra être dépassée que par une remise en cause globale. C'est donc la société tout entière, comme ensemble antagonique, comme pseudo-communauté, divisée et déchirée, qu'il s'agit de détruire, et c'est à ce projet **d'anéantissement de l'existant**, avec ses étapes ou « transitions » éventuelles, doublé bien entendu par un projet de reconstruction radicale, qu'on s'afforcera de rallier ou d'associer le maximum ou une majorité de gens.

Or un tel projet, par sa définition même, porte atteinte, comme le fait également le fonctionnement normal des sociétés modernes, au sentiment que partagent la plupart des opprimés et des exploités de constituer, même dans les conditions les plus misérables, une **communauté véritable** riche de sa culture, de ses particularités, du rapport spécifique qui la relie à un espace et à une histoire, de constituer un milieu réel où circule sous toutes sortes de formes une vie sociale spécifique, avec sa consistance propre, ses potentialités, son devenir.

Ce sentiment doit être analysé et critiqué dans ce qu'il peut avoir d'irréel, d'illusoire, et d'asservissant, et il l'a été abondamment (13). Cependant, si les mots d'ordre qui appelaient à la constitution d'une communauté des opprimés et des exploités, située sur un tout autre plan, si ces mots d'ordre n'ont pas rencontré l'écho ni provoqué la mobilisation escomptée, il faut se demander si cela ne renvoie pas en quelque façon à la méconnaissance qu'ils contiennent de cette réalité sociale présente et **valorisée à un certain niveau par chacun**, qu'il le reconnaisse ou non. L'idée que les prolétaires n'ont rien à perdre que leurs chaînes a davantage suscité le refus de se considérer comme prolétaire, que la fierté d'être une simple force de travail et la volonté de se rassembler autour de ce concept; le projet de faire, du passé, table rase, comporte de même la négation globale de tout ce à partir de quoi s'est constitué et s'entretient le sentiment **d'identité** des individus et des groupes.

C'est probablement de ce côté qu'il faut chercher la raison du succès remporté, à travers l'histoire et aujourd'hui encore dans les sociétés les plus mélangées, par les idéologies nationalistes, révolutionnaires ou pas — autant ou davantage que du côté de l'idéologie dominante (14); il est temps de se demander pourquoi, actuellement, ces idéologies sont les seules à susciter un degré d'adhésion et de mobilisation collective que l'on a trop largement mis au compte de la naïveté et de l'arriération des masses, et de la facilité à les manipuler. Il faut constater que les seuls appels à la mobilisation révolutionnaire qui aient un écho sont justement ceux qui, à travers toutes les ambiguités déjà soulignées, savent impliquer cette dimension de l'identité collective concrète; et non pas ceux qui évoquent, à un niveau abstrait, une communauté de classe que la société ou le pouvoir moderne a su désarticuler ou faire avorter, ou d'une communauté humaine future dont personne ne peut donner une vision précise, ni surtout énoncer ce qu'elle retiendrait du présent. Plus les projets révolutionnaires se veulent radicaux, moins ils semblent prendre en compte cette dimension de l'identité, essentielle à toute mobilisation, ou essayer de montrer comment le présent et le passé trouveront leur prolongement dans le futur. Contradiction qui pourrait bien être à la base de leur inefficacité historique. Toute tentative de redéfinition d'un projet révolutionnaire devrait prendre en considération cette dimension et en explorer les conséquences.

3) Enfin, le projet révolutionnaire lui-même, tel qu'il se présente et s'explicite, et quelle qu'en soit la version, autoritaire ou libertaire, comporte l'idée d'une **rationnalisation** possible et délibérée de tout le social: à tous les niveaux, qu'il s'agisse de l'organisation des entreprises communes, de la production et des échanges économiques, des rapports entre les individus et entre les groupes, de la gestion des conflits, ou des déviances, de la détermination de l'avenir, c'est-à-dire des choix collectifs, etc. etc.

L'incrédulité que suscite une telle idée est-elle simplement un signe d'ignorance, ou bien n'exprime-t-elle pas le sentiment du caractère vivant, opaque, imprévisible, de tout corps social, de toute société? Et la certitude qu'une telle réalité ne peut être soumise, sans conséquences ici aussi incalculables, sans risque de convulsions effroyables, à la tentative de redéfinition rationnelle intégrale, aussi bien intentionnée soit-elle. En vain protestera-t-on que les projets authentiquement révolutionnaires ne se proposent pas cette rationnalisation intégrale, car quel est celui qui s'est soucié de préciser, de circonscrire le champ des transformations, les principes de prudence qui les conduiraient, les précautions concrètes qui les préserveraient de toute dérive rationaliste ou messianique? La méfiance envers les projets révolutionnaires peut donc traduire fondamentalement le refus de ce qui d'une certaine façon méconnait ou sous-estime la complexité organique et surtout l'imprévisibilité des réactions sociales aux entreprises visant la société tout entière. Il s'agirait de la crainte qu'inspire **la violence faite au social** bien plus que de la crainte d'un déchaînement de la violence elle-même (15).

En somme, les discours et projets révolutionnaires ont eu trop vite fait d'écarter ce genre de questions et d'objections, souvent par un surcroît de rationalisme social, et se sont trop peu préoccupés de les intégrer aux inquiétudes et aux certitudes dont ils étaient eux-mêmes inspirés. Ainsi se sont-ils contentés, le plus souvent, de proclamer comme objectif la destruction de tout pouvoir *"politique proprement dit"* (Marx), d'annoncer l'avènement d'un monde nouveau, la rationalisation de la production et des échanges (dont la simplification à l'essentiel, une fois écartée l'exploitation, le profit, et tout ce qui en découle au niveau des besoins, permettrait de les offrir aux yeux de tous dans ces alternatives intelligibles à l'aide des techniques les plus avancées), etc. Mais ces mêmes révolutionnaires n'ont pas encore relevé le défi, le plus souvent muet, que leur lancent, non pas les maîtres ou les exploiteurs, mais les opprimés et les exploités, par l'aversion que ceux-ci nourrissent très généralement envers leurs projets.

Et c'est seulement à la condition de prendre au sérieux de telles questions que l'on peut à son tour, en retournant l'argument, essayer de montrer avec quelque plausibilité que le maintien de l'ordre établi convient lui aussi, et peut-être davantage que les tentatives révolutionnaires, des risques ou même des certitudes de convultions sociales tout aussi effroyables.

C. Orsoni

La suite au prochain numéro...

(11) Cf. C. lefort, préface citée aux *Eléments d'une critique de la bureaucratie*, p. 10 : *"Je m'avouai qu'il était dénué de sens de comprimer l'Histoire dans les limites d'une classe et de faire de celle-ci l'agent d'un accomplissement de la société".*

(12) Je me refère aux questions formulées par C. Lefort dans *Questions sur la révolution* et *L'insurrection hongroise* (L'invention démocratique. op. cit.)

(13) Ne serait-ce que par Marx lui-même, et l'on sait avec quels excès significatifs. Cf. les textes rassemblés par G. Haupt, M. Loewy, C. Weill *les marxistes et la question nationale*, Paris 1974.

(14) Le problème est posé on ne peut plus nettement par C. Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société* p. 207-208: *"Cet imaginaire de la nation s'avère pourtant plus solide que toutes les réalités, comme l'ont montré deux guerres mondiales et la survie des nationalismes.*

(15) Le problème est abordé dans Talmon, *les origines de la démocratie totalitaire*, 1952 (Paris 1966).

COURRIER

DE GRENOBLE

... Je me réabonne avec plaisir à CA, pour les raisons suivantes : la revue a su trouver son style, et celui-ci me plait. Je m'explique. je lis pas mal de revues libertaires, mais je reste toujours insatisfait. IRL me plaisait bien au début, par la sensibilité et la vie qui s'en dégageaient. Aujourd'hui, elle a choisi une orientation intellectuelle, ce qui n'est pas un mal en soi ; mais le niveau n'est pas très bon et c'est souvent terriblement chiant. Elle est devenue une revue qui ne m'apporte rien de plus ou de différent que les revues de la presse "classique". Ce reproche est valable pour toutes les autres revues : Pourquoi lire la presse libertaire ?

- Pour avoir des informations (qu'on a pas ailleurs). Sur ce point là, c'est OK en général.

- Pour lire quelque chose de différent : c'est là que le bât blesse.

J'en ai marre de lire des choses que l'on trouve mieux dites ou mieux analysées ailleurs. AGORA, par exemple, est souvent décevant.

Seules deux revues, pour moi, échappent à cette règle de la médiocrité :

- MA !, par sa sensibilité, sa poésie, sa perfection artistique, qui n'apporte presqu' aucune nouvelle, mais des impressions vivantes et intéressantes. Des bribes de modes de vie.

- CA : ce journal est peu sensible (sans trop de sentiments). Par contre il amène des informations ; on y apprend beaucoup de choses, souvent d'actualité, en général bien écrites et très bien analysées. Contrairement à IRL on éprouve une espèce de plaisir intellectuel à lire CA, content d'avoir appris quelque chose et d'avoir eu l'occasion de réfléchir sérieusement (par exemple j'attendais au tournant la presse "alternative" au sujet de Tchernobyl ; qu'allait-elle nous dire : seules deux revues, chacune à leur manière, ont réagit à l'événement, par l'analyse sans faille et par la poésie : CA et MA !)

Gilles

DE PARIS

D'une analyse sommaire, je pense qu'il y a encore trop d'articles d'informations générales, de "repiquages"/emprunts aux grands quotidiens ou mensuels d'actualité, et personnellement j'ai parfois du mal à voir où est plus précisément l'optique communiste-libertaire dans ces dossiers. Pour avancer une autre critique, la mise en page est très claire, mais pourquoi chercher à vouloir absolument placer des extraits de B.D sans beaucoup de rapport avec les sujets traités... égayer pour égayer ?

Marc

A paraître : Vivre avec... Le Coral

De Claude Sigala, préfaces de Félix Guattari et jean Cardonnel.
400 pages : 95 francs port compris à l'ordre de « Le Coral ».
Ecrire à Le Coral. 30470 Aimargue

Un insoumis de nouveau en procès : Bruno Sanchez

Condamné 2 fois pour insoumission, **Bruno Sanchez** avait été réformé après 3 mois d'incarcération en 86, suite à un large mouvement de solidarité.

C'est une fois libéré qu'il prend connaissance de son « adoption » par Amnesty International, le reconnaissant comme poursuivi pour ses opinions. ***tout n'est pourtant pas fini !***

Après opposition sur la première condamnation, le délit d'insoumission sera rejugé à Dijon. Libéré de ses obligations militaires et se refusant d'être militarisé de quelque manière, Bruno réaffirmera ses positions, ses convictions antimilitaristes et exprimera sa solidarité avec les autres prisonniers d'opinion que constituent les réfractaires au militarisme, ceci quelle que soit la couleur du régime en place ! **Le 26 novembre 86 à 14 heures au Palais de justice de Dijon ! Tribunal correctionnel. venez le soutenir ! Venez les soutenir ! Envoyez des télégrammes de soutien !**

ANARCHO-SYNDICALISME ET COMMUNISME
St-Etienne 1920 - 1925

Il est des certitudes qui ont la vie dure. Comme celle, en odeur de sainteté chez les marxistes, qui voudrait que le mouvement anarchiste ne soit lié qu'à une couche sociale, celle des ouvriers artisanaux, voire des petits bourgeois. Façon commode et magique de rattacher l'ex-nouvelle idéologie communiste à un « phénomène naturel », à une loi historique, et d'éradiquer les anciennes, non pas comme fausses ou différentes, mais comme « naturellement dépassées ».

Il en est une autre, chez les libertaires cette fois, qui veut relier **organiquement** l'anarcho-syndicalisme et le syndicalisme révolutionnaire en France, aux origines du mouvement ouvrier, à la 1ere internationale, à la naissance du syndicalisme ; ce qui permet, en se référant à une continuité structurelle mythique, de passer sous silence des causes sérieuses d'échecs successifs, et de bâtir une historiographie glorieuse à défaut d'un présent satisfaisant ; et aussi de tracer une frontière sans failles et parfaitement définie entre un marxiste et un libertaire, entre le marxisme et l'anarchisme.

Le livre de D. Colson, qui s'appuie sur une étude approfondie des années 20/25 à St-Etienne, introduit de sérieux doutes dans ces deux certitudes.

D'abord, l'anarcho-syndicalisme, comme courant idéologique, serait plutôt postérieur au communisme. Le terme est d'abord utilisé par les communistes pour désigner leurs ennemis libertaires dans les syndicats. Ceux-ci vont le reprendre à leur compte et tenter de lui donner un contenu positif, structuré, voire organisationnel. Le Syndicalisme révolutionnaire, le terme en tout cas, est repérable dès 1907, mais ne devient l'objet de regroupements spécifiques qu'à partir de 1920 (les Comités Syndicalistes révolutionnaires — CSR —, puis les GSR et enfin la CGT-SR et par la suite la CNTF.

Ensuite, l'anarcho-syndicalisme, le syndicalisme révolutionnaire organisé comme tel, qui émergent au lendemain de l'échec des grèves de 1920, donc quand même dans la même période que le communisme, a à peu près **les mêmes bases sociales** que ce dernier.

Colson le démontre par une étude minutieuse des syndicats de la métallurgie — l'exemple type de la grosse industrie sensée être le creuset du seul communisme —, où on s'aperçoit que les rapports de force entre communistes et libertaires s'équilibrent.. pendant un temps du moins. Il faut en outre remarquer que les frontières entre Anarcho-syndicalistes, syndicaliste-révolutionnaires et communistes sont loin d'être étanches : nombre de militants passent de l'un à l'autre, et beaucoup se situent « un peu dans tout cela ».

L'anarcho-syndicalisme ne serait donc qu'une « invention à postériori issue des polémiques de 1920 pour dénoncer des pratiques qui menacent les appareils syndicaux ». Il est une tentative de maintenir l'ancienne conception d'avant-guerre qui donne au syndicalisme un droit « naturel » à être l'expression unique et directe de la classe ouvrière et qui affirme la prééminence du syndicalisme dans l'organisation ouvrière.

Cette conception, qui était celle des syndicalistes révolutionnaires, avant guerre, allait jusqu'à présent « de soi », si bien qu'il n'était nul besoin d'une quelconque organisation spécifique, tout juste une revue comme la *Vie ouvrière* ; mais maintenant, en 1920 donc, cette conception est sérieusement mise en difficultée par les nouvelles pratiques exercées principalement par les communistes qui viennent d'apparaître dans l'après guerre, avec les scissions politique du Congrès de Tours, et syndicale : la CGT reste social-démocrate et la CGT-U regroupe les révolutionnaires, communistes, libertaires, et « anciens syndicalistes ».

Il faut le rappeler, nous somme en période de **creux** du mouvement ouvrier : la guerre qu'il n'a pu empêcher et qu'il a même appuyé en majorité, et puis l'échec des grèves de 1920. On s'aperçoit, à la lecture du livre de Colson, que le nombre de militants qui se réunissent est particulièrement faible ; il donne de ces réunions une description précise à travers les archives syndicales et policières ; il y a crise du militantisme, désarroi, réexamens de conscience, querelles personnelles... alors que nous sommes dans une période que l'imaginaire révolutionnaire place en général au pinacle.

Dans cette situation, le syndicalisme révolutionnaire est en déclin et ne saura résister aux appareils centralisés qui se mettent en place, à cause de sa faiblesse idéologique et organisationnelle. C'est là une autre vérité que Colson démontre parfaitement.

Cette faiblesse idéologique, J. Guillaume (lui-même anarchiste et figure illustre de la 1ere internationale) la désigne du doigt en polémiquant avec la presse et le mouvement libertaires :

« *Vous pensez que le point de départ c'est l'idéal révolutionnaire et que la lutte du salarié contre le patron ne vient qu'après, comme conséquence de l'adoption de l'idéal... Je pense au contraire que le point de départ c'est la lutte et que l'idéal ne vient qu'après, s'élabore dans les cerveaux à mesure que les incidents de la bataille sociale le font naître et se développer* » (Vie Ouvrière n° 105, 5/2/14)

Comme quoi la critique nécessaire des points de vue idéalistes ou idéologiques, dans la mouvance libertaire, ne date pas d'aujourd'hui.

Il est enfin un autre point sur lequel le livre de Colson est actuel et éclairant, c'est le pourquoi du mécanisme qui a conduit les libertaires à ne pas pouvoir lutter contre les communistes avec efficacité : en se rendant progressivement compte de leur faiblesse organisationnelle ils ont tenté d'apporter des remèdes en construisant des regroupements (Comités de Défense du Syndicalisme par exemple) spécifiques destinés à garder au syndicalisme sa ligne pure. Mais cédons la parole à Colson :

« *Invités à se regrouper pour dire les attributs d'un espace syndical qui ne parle plus de lui même, pour rétablir une prééminence qui ne s'impose plus toute seule, pour défendre des droits qui ne relèvent plus de la nécessité, les militants du C.D.S. sont conduits non seulement à être la manifestation la plus visible de l'effacement de ce qu'ils prétendent maintenir et, déjà, parlent de restaurer, mais aussi à dénoncer ce qu'ils pratiquent eux-mêmes, à condamner dans leur programme les moyens qu'ils se donnent pour l'appliquer, à s'enfermer dans une série de contradictions qui à terme les réduisent au silence. Une contradiction immédiate d'abord, dans ce qu'ils disent, qui les rend très vulnérables dans la polémique avec les militants du P.C.F. Comment les membres du C.D.S. peuvent-ils à la fois affirmer, comme ils le font à Rive-de-Gier, la "neutralité" des syndicats, la conviction "que les syndicats sauront se défendre contre tous les groupements extérieurs" et créer des organismes extra-syndicaux chargés de veiller à cette neutralité et d'aider à leur défense ? Comment peuvent-ils, toujours à Rive-de-Gier, à la fois dénoncer les partis et les sectes qui cherchent à conquérir la majorité dans les syndicats, condamner "la création d'organismes extra-syndicaux adaptés à la structure confédérale" et créer partout où ils le peuvent des organismes fonctionnant avec cartes et cotisations, se donnant explicitement pour but la conquête des directions syndicales et l'obtension de mandats favorables à leurs thèses ? Comment peuvent-ils, dans le tract du C.D.S stéphanois, à la fois rappeler les vertus unitaires des structures et du fonctionnement syndical, dénoncer en conséquence l'action des commissions syndicales du P.C.F. et, en même temps, inviter tous ceux qui sont d'accord avec eux à "se regrouper", "s'organiser" et "créer partout où il est possible de le faire des Comités de Défense Syndicalistes" ? Ces questions, les militants du P.C.F. ne manquent pas de les poser, comme ils l'avaient déjà fait au congrès de Saint-Etienne en 1922 à propos du Pacte qui, au nom du syndicalisme révolutionnaire et de la lutte contre le parti communiste, visait explicitement à contrôler les postes de direction.* »

Ça ne vous rappelle rien ? A moi, si : les rapports entre la CNT et la FAI en Espagne. Voilà, convenons-en, qui est le talon d'Achille de la problématique libertaire. Entre l'inaction et l'activisme, l'inorganisation et la secte, entre le spontanéisme et l'avant-gardisme, les militants libertaires sont rarement nuancés. Ils passent de l'un à l'autre, souvent les mêmes individus, avec le même aplomb et la même assurance.

Pas assez organisés et trop confiant dans la spontanéité et l'auto-organisation, ils « se font avoir » par mieux organisés et plus malins. En réaction, ils s'organisent alors — mais souvent quand c'est trop tard —, et parfois de la pire manière, en singeant — mal — leurs ennemis.

En tout cas, ce livre est une mine de réflexions pour le présent, et est au cœur des problèmes que posent la CNTF ou tout regroupement politique dans ou à côté d'un syndicat. Problème qui n'est pas résolu, et ce livre peut y aider. Qui plus est, il se lit comme un Roman policier, ce qui est plutôt rare pour un bouquin politique et historique !!! Alors n'hésitez pas !!!

Un livre de Daniel Colson

Edité par le centre d'études foréziennes et L'Atelier de création libertaire

222 p. 120 F. (possibilité de 30 % de réduction, donc 84 F en le commandant directement à l'Atelier de Création Libertaire, 13 rue Pierre Blanc, Lyon.

TOGO : L'ARMÉE FRANÇAISE VOLE AU SECOURS D'EYADEMA

Le 25 septembre dernier, l'armée française intervenait dans un « pays ami » pour rétablir une situation incertaine pour le régime en place, comme elle l'a déjà fait une vingtaine de fois en Afrique, depuis que ses anciennes colonies sont devenues « indépendantes ».

UN RÉGIME CONTROVERSÉ

Si le correspondant du *Monde*, évoquait « la mort dans des circonstances controversées de Sylvanus Olympio » (le premier chef-d'Etat du Togo) - et encore en laissant entendre qu'il s'agirait d'une version fabriquée par les « ennemis » d'Eyadema -, au Togo la controverse a toujours eu un sens très différent...

En effet, l'actuel chef d'Etat, alors sergent-chef en 1963, se vante d'avoir personnellement liquidé Olympio alors que par ailleurs la véracité de ce « mythe fondateur » semble plutôt douteuse, les témoins directs de ces circonstances n'étant bien entendu plus là pour en parler !

Revenons un peu sur la triste histoire d'un régime qui n'a pas la chance d'être situé dans le camps adverse pour se voir qualifié de « totalitaire » par nos idéologues de la démocratie. Eyadema accède au pouvoir en 1967 après un coup d'Etat militaire destituant le président Grunitsky qui avait profité de la mort d'Olympio et qui avait nommé Eyadéma à la tête de l'armée, croyant avoir affaire à plus bête et plus inoffensif que le précédent chef d'état-major. En 1969, est créé le Rassemblement du peuple Togolais (RPT), le parti unique qui subsiste sous une étiquette inchangée,. En 1972 le syndicat unique, l'UNTT, jugé trop autonome est dissous pour être remplacé par une nouvelle centrale : la CNTT. En 1974, en revenant de la « Fête nationale » célébrant le coup d'Etat d'Eyadema (qui est aussi date anniversaire de l'assassinat d'Olympio), l'avion présidentiel alourdi de victuailles pour prolonger les festivités, s'écrase et « miraculeusement » Eyadéma en ressort indemne. C'est le point de départ d'une seconde mythification à propos du « miracle » dont le « père de la nation » à bénéficié face à « l'impérialisme » ; un mausolé sera édifié sur le lieu de l'accident à Sarakawa. En détournant des cultes liés à la religion populaire, Eyadéma en fera un lieu de pélerinage. En 1979 après 12 années d'état d'exception ponctuées par le rythme régulier des complots bidons dont ce régime s'est fait une spécialité, une constitution sur mesure est taillée, qui officialise le parti unique. Complètement militarisé, celui-ci a mis au point un système de délation assez perfectionné pour veiller à toute tentative de « subversion ». Les opposants sont pourchassés jusque dans l'exil par des commandos spéciaux, dont les noms sont déjà tout un programme (« Bérets verts », « commando karatékas » etc.

UNE « STABILITÉ » MISE EN QUESTION

La limite que trace la société internationale (les Etats) entre les régimes qu'elle juge « convenables » et ceux qui ne le sont pas (surtout à postériori évidemment), n'est pas aisée à saisir surtout si on a la naïveté de s'en référer aux critères que sont les meurtres et les tortures systématiques, ou encore les fantaisies ubuesques de son chef d'Etat. En tout cas, jusqu'à ces temps derniers, Eyadéma semblait malgré tout, devoir finir sa carrière, dans le clan des « vieux sages de l'Afrique ». On en arrivait même à déceler quelques indices de « libéralisme », dans cette vaste caserne, réputée stable politiquement, qu'a été le Togo, et qui de plus a bénéficié dans les années 70 d'un boom économique grâce aux phosphates...

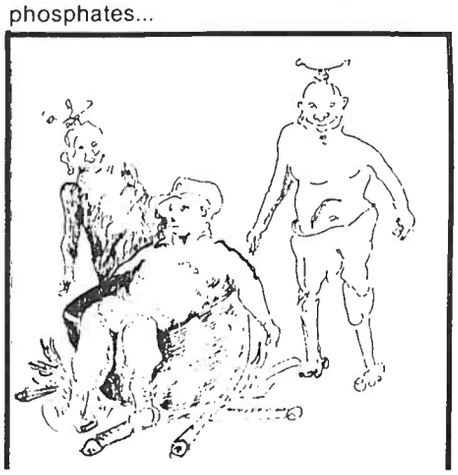

En fait de « libéralisme », le seul que ce pays — qui est entré en 1983 au sein du club des pays moins avancés —, a pu sentir passer, c'est le souffle du FMI, dont on connait bien les orientations :

— redynamisation des cultures de rente (cacao, coton, café), qui rendront l'économie encore plus dépendante des marchés internationaux ;
— Désengagement de l'Etat au niveau industriel ;
— Revalorisation du potentiel énergétique et minier ;
— Et bien sûr comme toujours, austérité envers la consommation et les salaires (1).

Dans le cadre de cette redistribution des cartes, les intérêts français ne sont pas restés immobiles. En mai 1985, une délégation du CNPF, s'est rendue à Lomé pour négocier la reprise de certaines entreprises publiques et parapubliques. Pourtant, la même année, quelques indices inquiétants pour les investiseurs, allaient perturber le rattrapage de cet élève modèle du FMI...

En 1985, une série d'attentats bien ciblés sont venus frapper dives symboles du pouvoir de Lomé :
— Répressifs : les locaux de la gendarmerie nationale et la demeure du ministre de l'Intérieur ;
— Politiques : l'Hôtel du 2 Février, le siège du RPT...
— Economiques : la SONACOM (Société détenant le monopole du commerce de produits manufacturés).

En outre, une charge a été désamorcée à l'aéroport et en décembre 85, deux personnes ont été tuées par une explosion.

Face à ces événements, Eyadema a réagi en arrêtant et en faisant torturer un certain nombre d'opposants (ou présumés tels) dont l'un d'eux au moins est décédé. Les masses ont été invitées à soutenir le régime par des marches (forcées !), en décembre 85, puis récemment ce mois d'octobre. Sur ce territoire français, en septembre 85, une manifestation d'opposants togolais était chargée par des « gros bras » à la solde de l'ambassade.

Mais Eyadema a subi un échec de politique extérieure, en voulant susciter une réunion du Conseil d'Entente sur le « terrorisme », puisque le Burkina qui en fait partie a refusé de s'associer à cette démarche. Intéressant cependant ce mimétisme du langage des « démocraties » de la part d'un régime issu de l'assassinat d'un chef d'Etat constitutionnel. Autre échec (relatif) en perspective, la prochaine grand'messe de la francophonie, la conférence des chefs d'Etats d'Afrique et de France, dont on sait d'ores et déjà qu'elle sera boudée par Houphouët...

TOGOLAIS, ENCORE UN EFFORT POUR ÊTRE TERRORISTES !

Cela dit, le régime n'est peut-être pas complètement aux abois. Du côté français, à droite comme à gauche, on n'a pas encore affiché le moindre signe d'embarras vis-à-vis d'un « ami de la France » aussi peu présentable (2). Les oppositions, comme celles du Mouvement Togolais pour la Démocratie (MTD) ou du Parti Communiste Togolais (pro-albanais), n'apparaissaient pas jusqu'ici, être en mesure d'inquiéter sérieusement le pouvoir. Mais depuis 1985, tout semble évoluer, en fonction peut-être aussi de l'isolement régional du Togo, encadré par les Etats « progressistes » du Ghana, du Burkina et du Bénin.

En tous cas cette vague d'attentats a servi de prétexte à ce qui a failli être une « bavure » similaire à celle des deux Iraniens, le dirigeant du MTD Paulin Lossou n'ayant du son salut qu'au fait de s'être barricadé chez lui en ameutant les journalistes...

Pour en revenir à une question posée plus haut, à savoir si le cas Eyadema se rapproche d'une évolution à la Tombalbaye ou à la Bokassa ou si au contraire, il saura retrouver des ressources nouvelles comme Mobutu au Zaïre en 1977-78, il est encore un peu tôt pour y répondre. Mais en tout cas, encore une fois de plus, cette intervention montre que le fameux « nous » des démocraties face au terrorisme n'est que de la poudre aux jetée aux yeux des « braves gens ». Pour l'instant, en raison de la géopolitique ou de la culture politique locale, ils peuvent encore dormir sur leurs deux oreilles de ce côté-là. Mais à force de se poser en gendarme de l'Afrique en maintenant en place des tyrans détestés, la France — et dans ce cas-là l'histoire montre qu'on ne fait pas toujours la distinction entre les gouvernants et les gouvernés ! — pourrait bien connaître un de ces quatre matins, un retour de bâton... le spectre du « terrorisme togolais » (3) ne menace que la colonie d'expatriés, qui, pour l'immense majorité d'entre eux, ne font pas mystère de leur attachement au statu quo actuel ! Mais si par hasard, un tel scénario de politique-fiction devait se réaliser un jour en « métropole », gageons qu'il y aurait encore un consensus médiatique pour s'étonner et s'indigner de ces agressions lâches qui placent notre démocratie devant son fameux « dilemne » !..

(1) Sauf pour ceux des militaires, lorsqu'on sait que l'Etat (-Providence ?) togolais depense 1000 fois plus pour un militaire que pour la moyenne des simples citoyens !

(2) Rappelons les propos de Régis Debray qui en 1983 affirmait qu'il avait été « frappé par l'assurance, la fermeté ainsi que l'ouverture d'esprit » d'Eyadema ou encore les visites d'Hernu au sujet de l'utilisation de l'aéroport de Niamtougou par l'armée française.

(3) Il n'est pas complètement à exclure l'hypothèse d'un coup monté par Eyadema comme il l'a fait autrefois même si aujourd'hui celle-ci apparaît peu vraisemblable.

A l'occasion d'un congrès du RPT...
Un exemple de l'adhésion « volontaire » des masses au régime !

Colloque sur l'éducation Carcassona

Le Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Expression Libre (CEREL) et l'association l'Anarc en ciel organisent le **Samedi 22 novembre et le Dimanche 23** un colloque sur l'éducation à la MJC Carcasona, 91 rue A. Ramon.

Exposés, débats, films...

Participation aux frais 40 F./jour

Pour plus de renseignement : CEREL. BP 128. 11000 Carcasona et 1 place du presbytère BP 49 11300 Limoux. Tél. 68.31.50.14.

Poursuivons le débat

Les vendredi 5 et samedi 6 décembre 1986, auront lieu à Toulouse des rencontres autour de **L'Espagne 1936-1986.** Au-delà des commémorations et contre les symboles accumulés sur l'Espagne, il s'agit de mettre en perspective, de 36 à nos jours, ce qu'a porté de meilleur le mouvement révolutionnaire espagnol : reprendre le débat là où les révolutionnaires de Barcelone l'ont laissé en mai 37, et parcourir les diverses expériences animées depuis lors, du souffle libertaire.

Qu'est-ce qu'être révolutionnaire en 1986, 50 ans après la révolution espagnole ?

Vendredi 5 décembre 20h30 : Débats au CRDP de Toulouse, avec le concours de la Cinémathèque de Toulouse). Documentaires et fictions à propos de la révolution espagnole, débats et témoignages.

Samedi 6 décembre de 16 h à 24 h (lieu à déterminer) : Expos, Forums, musique, vidéo, film, tapas, soirée cabaret, en présence de nombreux protagonistes de l'espagne contemporaine.

renseignements et contacts :
ACST c/o Librairie L'anarc en ciel
7 rue Arnaud Bernard
31000 Toulouse
Tél. 61.23.36.08

ENVOYER VOUS EN L'R

LEXIQUE:

R COMME REVUE

Née il y a 12 ans, suite à un accident doublement mortel dans une usine « La Cellulose des Ardennes », des personnes réagissent pour informer la population sur les causes de cet accident, et cette réaction se concrétise sous la forme d'un tract. Des travailleurs de cette entreprise, sensibilisés se disent qu'il y a d'autres choses à dénoncer.

Pourquoi R? Ce tract avait une titre, Riposte, et ce titre avait été fabriqué et dessiné avec des « R ».

J COMME JOURNAL

Et à partir de celà, se crée une équipe pour R. Le premier numéro est payé grâce à une souscription, le N° 2 avec l'aide des revenus du N° 1. Aujourd'hui « R » en est à son N° 33.

F COMME FABRICATION DE REVUE

« R » n'est pas une revue d'articles mais traite à chaque fois d'un dossier spécifique.

Q COMME QUESTION

C.A. : Qui choisit les thèmes et pourquoi ?
« R »: 2 à 3 animateurs décident d'un thème et font une enquête, consultent des spécialistes, mais la base de notre travail c'est notre centre de documentation.
— Comment l'avez-vous créé ?
— Depuis des années, nous archivons toutes sortes d'informations. Le centre n'a pas de spécialisation et n'est surtout pas une encyclopédie.
Le classement est quotidien et toutes nos informations sont consultables (sauf certains dossiers sur l'extrême-droite où nous fournissons des renseignements sur rendez-vous).
— Existe-t-il d'autres journaux de contre information en Belgique ?
— Il y en a moins que dans les années 70 mais nous faisons des échanges avec une quinzaine de périodiques. Je voudrais revenir à notre centre de documentation et dire qu'il est accessible à tout le monde. Cela signifie que l'on n'a pas besoin d'avoir fait d'études pour compulser ces informations.

ANNEXE D COMME DOSSIER SIDÉRURGIE

Voilà ce qu'écrivait « R » dans le numéro 18 de mai-juin 79 sur ce qui se passait à Longwy:
LORSQU'ON A LA FORCE OUVRIÈRE, ON S'ASSEOIT SUR LA LOI PATRONALE
(...) Tantôt angoissé, grave, désespéré, révolté; tantôt ivre d'espoir, bourré de l'énergie de l'unité et de la solidarité, c'est vraiment le peuple, la classe des travailleurs qui se lève (...). Toutes ces actions, dont certaines font espérer en de nouvelles formes créatives de luttes ont eu lieu dans le cadre de l'Intersyndicale (...). Les têtes syndicales proclament l'unité; mais entr'elles et dans leurs organisations, les divisions sectaires subsistent. Les travailleurs vont au-delà et ne sont plus tellement à leur remorque (...) les syndicats sont obligés de suivre la masse des travailleurs qui en ont assez des motions, des défilés unitaires, des chamailleries de drapeaux, des manifestations-promenades conduites tranquillement par les élus de gauche (dont Giscard se servira en dernier recours (...) O.K. pour l'Intersyndicale si elle est vraiment dirigée, contrôlée par la base des travailleurs, si elle mène des actions de combat de classe comme il s'en est mené. « Pour cela les réunions devraient être ouvertes largement et ne pas laisser les dirigeants syndicaux décider à notre place », dit un ouvrier d'USINOR (...)
DÉFENSIF OU OFFENSIF?
Lutte défensive pour continuer à vivre comme avant? Travailler dans les mêmes usines? avec autant d'heures par semaine? aux mêmes cadences? avec des chefs constamment aux fesses? pour une minorité de privilégiés? sous le capitalisme en décomposition? Avec des réflexions comme celle-ci, entendue dans le bus de la « Marche sur Paris »; « La sueur, on s'en fout, pourvu qu'on ait du travail, donc du fric! » Ou lutte offensive pour une vie autre? pour construire une société vraiment socialiste?
Défensif et/ou offensif? Encore un débat à approfondir, Casimir.
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES
Ici, les frontières sont perméables au point que la mort du Bassin Lorrain toucherait non seulement les frontaliers et leurs proches, mais aussi tout le Sud-Luxembourg (...). Il nous faudrait donc mourir une fois de plus, comme si l'assassinat d'Athus en 77 et la restructuration de Rodange en 78 par le grand capital ne nous avaient pas suffi. En Lorraine belge, on ne meurt pas qu'une fois!

— Qui sont les lecteurs de « R » ?
— Ils ont changé, au début nous avions une diffusion régionale. Maintenant, nous diffusons dans d'autres coins de Belgique. Il y a une proportion stable d'abonnés, qui donnent de temps en temps des coups de mains.

C COMME CONTENU DE LA REVUE

— Quels sont les thèmes les plus intéressants parus dans cette revue ?
— Ils sont très différents :
— le problème des langues régionales ;
— les nouvelles coopératives ;
— les nouveaux emplois ;
— l'extrême-droite ;
— la dynastie des NOTHOMB (voir annexe).

M COMME MESSAGE

— Est-ce que « R » apporte des solutions par rapport aux thèmes abordés ?
— Non, nous n'appartenons à aucun parti, nous nous sentons très libres dans notre expression.

C COMME CENSURE

— Des problèmes avec la censure ?
— Non pas jusque maintenant, ce qui prouve la justesse de nos dossiers, c'est plutôt la loi du silence qui domine.

D COMME DERNIER NUMÉRO

— Quel est votre dernier numéro ?
— Sur le sport où nous affirmons ; le sport NON !, l'activité sportive OUI !

D COMME DOSSIER

— Pourquoi des dossiers ?
— Lorsqu'on fait une revue comme la notre, il faut avoir un minimum d'invendus. Les dossiers de « R » restent valables jusqu'à... 4 ans.
— « R » est donc un outil pour ses lecteurs ?
— Oui, tout à fait.
— Le sujet du prochain numéro ?
— La censure et l'autocensure.
— Quelles sont vos perspectives à moyen terme ?
— Nous aimerions fabriquer des n° communs avec d'autres revues. Pourquoi pas C.A. ? Nous préparons un numéro commun sur l'écologie avec une revue qui s'appelle « Critique et perspective » et un groupement « Ecologie et démographie ». Nous avons déjà utilisé par trois fois ce genre de travail et il s'est avéré extrêmement positif quant à la diffusion.

— Comment se présentent ces numéros ?
— Sur une face on a la couverture de « R » et sur l'autre la couverture de l'autre revue. A l'intérieur on effectue un partage équitable des articles.

P COMME PROVISOIRE

Tous les numéros se terminent par une conclusion provisoire, ce qui prouve la capacité des gens de « R » à modifier leur jugement ainsi que leur non-dogmatisme.

CONCLUSION PROVISOIRE

Bref il faut lire « R » donc s'abonner (150 F belges soit environ 25 F français) si on ne fait pas partie de la minorité de privilégiés proches de la frontière belge.
« R » Baudhuin SIMON
71 rue d'Hoffschmidt 6720 HABAY

UN VERRE D'EAU D'JA (Longwy)

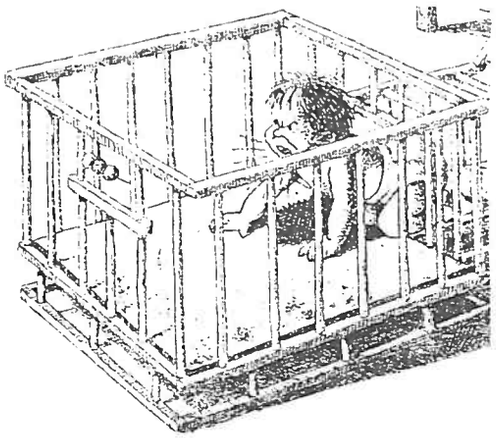

ANNEXE C COMME CENTRE DE DOCUMENTATION

Le centre de documentation de « R » peut vous aider si vous vous intéressez de près ou de loin à :
(...) hôpitaux/cliniques - médecine traditionnelle et parallèle — médicaments - santé - psychiatrie - drogues - prisons - ateliers protégés - homosexualité - religion(s) - sectes - fabriques d'églises - famille politique et église(s) - religion et farfelu - pape et hiérarchie religieuse - charité - quart-monde - écologie - pollution - nucléaire - rural - eau - bois - agriculture - lait - élevage - agriculture biologique - Europe verte - orgas agricoles - luttes paysannes - politique - politicaille - projet(s) politique - libéralisme - communisme - socialisme - anarchisme - propagande électorale - 1er mai - lutte de classe (...) - étrangers - émigration - immigration - racisme - école - éducation - exclusion d'élèves et d'enseignants (...).
Autogestion - nouvelles coopératives - solidarités d'aujourd'hui - emploi - chômage - comités de chômeurs - conditions de travail - accidents de travail - apprentis (...).
Langages - poésie - dialectes - patois - fascisme - extrême-droite - néo-nazis - sidérurgie - Usinor - Athus - Longwy - Arbed... etc. etc.

AUTRE DOSSIER PLUS SPÉCIFIQUEMENT BELGE

L'ÉCURIE CHARLES FERDINAND NOTHOMB N° 32 1985.

« Préambule... Voici une histoire belge : il était C.F. Nothomb, une fois... Notre but n'est pas de vous dévaluer vous simple citoyen/ne face à ce personnage. Nous ne somme pas contre cet individu en particulier, mais c'est au système économique à l'Etat bourgeois dont il est un pion que nous nous en prenons à travers sa carrière d'homme politique, d'homme public. Ce que la droite et l'extrême-droite n'avalent pas c'est que leur langage n'est pas le notre, leur culture n'est pas la notre, leurs intérêts ne sont pas les notres... »
SOMMAIRE :
— Les ancêtres (où l'on voit que la famille Nothomb est liée à la construction de l'Etat bourgeois belge) puis les descendants de ces ancêtres (Pierre Nothomb né en 1887 fondateur de l'action nationale, mouvement faisant explicitement référence à mussolini et au fascisme).
— La bibliographie de C.F. Nothomb :
  — l'atlantiste
  — l'homme de parti
  — le ministre
  — le notable féodal
  — tel père...
— La galaxie Nothomb
— Conclusion provisoire
...En nous penchant sur le dossier Nothomb, une réalité nous a pourchassé : l'inégalité.
— Inégalité au niveau du pouvoir : C.F. Nothomb prend des décisions que d'autres ont à exécuter, à subir. Quel beau métier que celui de gradé de la politique.
— Inégalité au niveau possessions, biens, fortunes, patrimoine : comparés aux gens du peuple les N... apparaissent comme quelques beaux spécimens de la classe bourgeoise.
— Inégalité au niveau rang : nobliaux, baronnies, aristicratie même décomplexée, comparés à M. et Mme Toutlmonde ce sont des V.I.P.
— Inégalité au niveau politique : Martens 5 (numéroté comme un pape) avec GOL, Nothomb, applique la politique la plus productrice d'inégalités depuis l'après-guerre : porter atteinte aux acquis sociaux, empêcher la prise d'autonomie de la Wallonie tout en l'affaiblissant renforcer le pouvoir de l'argent, rétrolibéralisme qui fait porter le poids de la crise sur les plus faibles, muscler la répression, attenter à ce qui nous reste de libertés, cacher que ce sont toujours les mêmes qui ne casquent pas.

S.O.S. TAHITI

Nous avons rencontré JAD, un artiste peintre français résidant en Polynésie. Depuis 1977, il peint des grands tableaux figuratifs pour contester les essais atomiques français à Mururoa, et plus généralement l'énergie nucléaire (civile et militaire).

A la demande des indépendantistes polynésiens, il entame en 79 une tournée mondiale d'exposition de ses tableaux afin de faire passer l'information dans le monde entier.

Son périple, financé par les anti-nucléaires des pays traversés, a connu à travers le monde des succès indéniables dont les principaux furent obtenus en Nouvelle-Zélande, au Japon, en RFA.

Malgré cette popularité internationale, son arrivée en France en 84 n'a pas suscité un engouement populaire important. Les indépendantistes polynésiens, qui subissent une répression coloniale des plus féroce, s'y attendaient! Mais, comme nous le verrons dans un prochain article, les conditions sont de plus en plus réunies pour que le mouvement indépendantiste polynésien se développe. Les dernières parcelles de l'empire colonial français vont encore faire parler d'elles...

JAD terminait sa tournée internationale à Paris le 25 octobre. Il nous a remis ce texte d'informations sur les essais atomiques français, que nous publions ici.

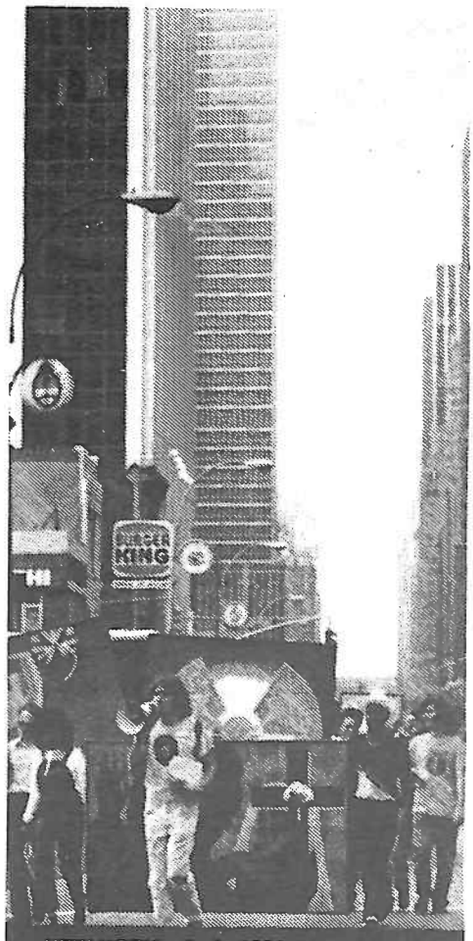

NEW-YORK - Août 1981 - avec le groupe " Harlem Fight Back " et les pacifistes locaux

CONSÉQUENCES DE L'IMPÉRIALISME ET DE LA DICTATURE DU COLONIALISME ATOMIQUE FRANÇAIS EN POLYNÉSIE

LE SACRIFICE DE LA POLYNÉSIE POUR LA « DÉFENSE » DE LA FRANCE

Les expériences atomiques françaises étant effectuées, paraît-il, pour doter la France d'un arsenal nucléaire capable de dissuader tout éventuel agresseur de son territoire national, on aurait pu s'attendre, au pire, à ce que ce fut aux Français, qu'on entend protéger ainsi, d'avoir à en supporter les éventuelles conséquences. Eh bien non ! c'est à des populations sans défense, situées à l'autre bout de la terre, qu'est réservée la condamnation à ce sort de cobayes. C'est tellement plus facile, n'est-ce pas ?

C'est de Gaulle qui en décida ainsi, dès 1962, le Sahara redevenant indépendant. Cela sans se soucier, bien sûr, du moindre assentiment des populations locales. Pire même, les atolls de Mururoa et de Fangataufa, choisis pour y effectuer les essais, furent occupés militairement malgré les protestations de l'Assemblée territoriale polynésienne. Depuis, les successifs gouvernements français continuent de faire procéder à des essais dans cette région, toujours sans se soucier de l'accord des Polynésiens. Toute opposition à ces essais est même sévèrement réprimée.

LA RÉPRESSION DE LA CONTESTATION

Rappelons l'emprisonnement et le long exil de feu Pouvanaa, leader indépendantiste polynésien. Puis de son neveu Charlie Ching et de bien d'autres, encore emprisonnés actuellement, et dont le seul crime est de s'opposer à la poursuite des essais dans leur pays.

Rappelons la sauvage répression de la révolte des prisonniers de Nuutania (la prison de Tahiti) où, ayant maîtrisé leurs gardiens, les détenus auraient pu tous s'enfuir. Ils préférèrent pourtant s'installer sur le toit de la prison, pour y déployer des banderoles de leur confection et crier des slogans demandant l'arrêt des essais atomiques et l'indépendance de leur pays. Au cours de l'assaut des forces de l'ordre, le matin suivant, un gardien fut tué par les mutins qui ne voulaient que le neutraliser et un détenu abattu par un tireur d'élite alors qu'il menaçait de jeter dans le vide un légionnaire pris en otage. Pour s'être emparé de la prison, avoir voulu prendre des personnalités en otage pour négocier l'arrêt des essais et l'indépendance, les mutins furent durement traités par la suite : quinze jours d'instruction par les gendarmes eux-mêmes, sans présence possible de tout avocat. Tortures et sévices rendirent certains d'entre eux méconnaissables après leur interrogatoire. Deux mois plus tard, un des mutins se « suicida » dans sa cellule. On sait ce que cela veut dire ! Les uns et les autres furent condamnés à des peines allant de 5 ans de prison aux travaux forcés à perpétuité. Peines qui se trouvèrent considérablement diminuées à la suite de procès retentissants à Tahiti où il devint urgent de calmer ainsi l'opinion publique locale. Des mesures ont été prises pour éviter toute récidive de semblables « aventures ». La contestation des essais n'en continue pas moins, renforcée de l'extérieur par la pression des populations des pays avoisinants et par les actions d'organisations comme Greenpeace qui envoyèrent, dans les eaux proches de Mururoa, des navires de protestation. Cette contestation commune contribua beaucoup à faire arrêter les essais dans l'atmosphère à partir de 1974. Mais les expériences n'en cessèrent pas pour autant. On changea simplement de technique. Les essais devinrent souterrains et publicitairement décrétés, dès lors, sans aucun danger, ce qui est évidemment faux.

Quant à la permanence de la répression, il suffit de rappeler l'affaire du plastiquage du bateau de Greenpeace l'été dernier.

POURQUOI ILS ONT COULÉ LE « RAINBOW WARRIOR »

De la bouche de Tahitiens qui devaient prendre part à l'opération, ce bateau de Greenpeace fut coulé par les services secrets français, essentiellement, parce qu'il devait permettre le débarquement de pirogues chargées de Polynésiens contestataires sur Mururoa. Voilà ce qu'aucun journal n'a encore osé révéler pour le moment. Il importe pourtant que l'on connaisse cette cause. Elle permet de s'interroger sur les tractations, éventuelles, faites entre Greenpeace et le gouvernement pour qu'ensuite ne soit pas repris ce projet pourtant aussi important que symbolique... Là encore, un homme en est mort. Mais c'est sur le sort de ceux qui ont contribué à son assassinat qu'on pleure... Pauvres agents secrets, victimes du devoir ! Au fait, les coupables devaient être punis quelle que soit leur fonction, paraît-il ! Qu'attend-on pour le faire ! La disgrâce, oh ! combien temporaire (puisque le voilà décoré dernièrement), de celui qui ordonne un sabotage ne coûtant, par « chance », que la vie d'un seul homme, alors qu'il aurait pu en tuer une dizaine (qui n'y ont échappé qu'à quelques minutes près) est donc la puniton exemplaire annoncée. Décidément, la vie d'un pacifiste ne coûte pas bien cher face aux intérêts « supérieurs » de l'Etat et de l'Armée. L'absence de sanction dans ce genre de crime ne peut qu'encourager les tueurs des services secrets français. Voilà qu'on les décore en plus pour services rendus à la patrie. Si ce n'est pas de l'incitation au meurtre ça, qu'est-ce que c'est ?

Revenons à la Polynésie.

L'OMNIPRÉSENCE DU C.E.P. ET SES CONSÉQUENCES

Par sa seule présence, le Centre d'Expérimentation du Pacifique, avec son important effectif militaire, administratif et financier, déséquilibre et contribue amplement à l'anéantissement des structures sociales, économiques et culturelles du peuple polynésien, faisant apparaître chômage, bidonvilles, délinquance et prostitution qui ne cessent de se développer depuis son implantation. N'oublions pas que la moitié de la population a moins de 15 ans et subit toujours un enseignement colonialiste absolument inadapté aux réelles nécessités des Polynésiens, dont on retarde ainsi l'accession à l'indépendance pour pouvoir poursuivre les expériences. Ce colonialisme attardé fait que le code du travail y est encore inexistant et qu'on perpétue là-bas une justice répressive, de type colonial, depuis longtemps périmée en métropole. Et surtout, n'oublions pas de dire combien les tests atomiques, poursuivis à Mururoa depuis 1966, condamnent l'écologie de cette région à des perturbations multiples qui détériorent, entre autres, la santé des populations locales et portent atteinte, irréversiblement, à leur patrimoine biologique.

LES BLUFFS DU GOUVERNEMENT ET DES MONOPOLES D'INFORMATION

Le gouvernement français, largement aidé en cela par les grands médias vendus à la maffia militaro-nucléaire et recyclés dans le conditionnement public, s'efforce de nous tromper sur la réelle nocivité de ces essais pour mieux en justifier la poursuite par l'absence d'opposition (et pour cause) de la majorité des Français bernés par cette propagande mensongère. Toutes ces tromperies ne changent rien, hélas ! aux réels dangers de ces essais qui n'ont rien à voir avec la comédie ridicule qu'on a eu le culot de nous jouer à la télévision, en octobre 85, croyant sans doute le public assez stupide pour ne pas se rendre compte qu'on lui a présenté là le spectacle d'une micro-expérience, si faible qu'elle ne fut même pas ressentie par les laboratoires d'observation sismologiques les plus proches, notamment ceux des îles Cook.

Par contre, quelques jours après le départ de Mururoa des témoins officiels, le même laboratoire enregistrait une secousse provenant d'un nouvel essai de la puissance de ceux effectués habituellement.

L'affaire de Tchernobyl nous a donné un aperçu de la volonté des médias « officiels » de nous maintenir dans l'ignorance des réels dangers du nucléaire en général. Concernant ceux de nos essais en Polynésie, c'est encore pire. Ce n'est que grâce à l'actualité du nuage de Tchernobyl qu'on nous a appris, incidemment, qu'un nuage radioactif consécutif aux essais français dans l'atmosphère (d'avant 1974 donc) tournait toujours depuis autour de la terre.

DES DANGERS POURTANT BIEN RÉELS

Faute de place nous ne pouvons les citer tous ici. Notamment ceux des effets secondaires comme celui dû à l'échauffement des eaux lors des essais. Echauffement qui favorise la multiplication d'une étoile de mer qui se nourrit des récifs madréporiques, protection naturelle des atolls polynésiens contre les raz-de-marée. Echauffement qui par ailleurs attire ces mêmes raz-de-marée.

Nous nous contenterons de rappeler quelques faits amplement reconnus et consignés même, à diverses époques, dans d'autres journaux « officiels » mais bien sûr volontairement oubliés depuis lors.

LES RETOMBÉES DES ESSAIS ATMOSPHÉRIQUES ET LES DÉCHETS RADIOACTIFS

De 1966 à 1974, 41 tests de bombe A et H ont eu lieu dans l'atmosphère, dont certains d'une puissance 100 fois supérieure à la bombre d'Hiroshima. Cela bien souvent en dépit des vents contraires à l'éloignement de toute zone habitée, notamment en septembre 66 pour satisfaire l'impatience de De Gaulle qui ne pouvait attendre des vents plus favorables. Des retombées ont été signalées partout : en Polynésie jusqu'aux Samoa et même jusqu'au Mexique et au Pérou.

Suite aux essais atmosphériques, les scientifiques de la très officielle mission Atkinson furent formels sur l'état du lagon de Mururoa ; 20 kg au moins de plutonium s'y trouvaient dispersés, traces des tests dits de sécurité. Ces déchets furent regroupés dans un immense tas d'ordures de 30 000 m² situé dans le nord de l'atoll, selon les déclarations mêmes de trois ingénieurs du C.E.P. Pour le couvrir, on construisit une route et une piste d'atterrissage. En mars 1981, une forte tempête a arraché la chape de bitume, disséminant à nouveau le plutonium. Une partie a été dispersée dans l'océan à des profondeurs de 4 000 m et n'a pu, de ce fait, être récupérée. Depuis, d'autres tempêtes ont eu lieu, causant des problèmes identiques. Fin octobre 81, on reconnaissait qu'il y avait alors assez de déchets radioactifs stockés dans l'atoll pour remplir 200 000 cylindres de 200 litres.

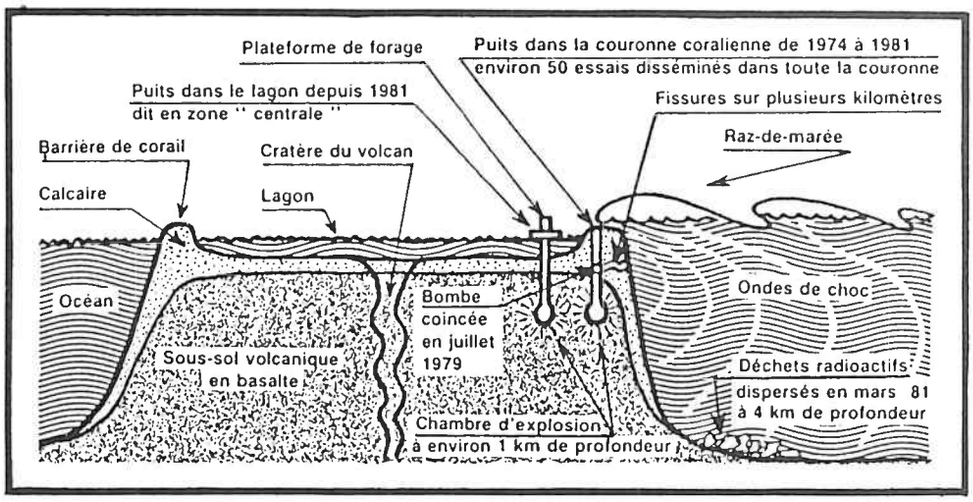

Cette coupe de l'atoll de Mururoa s'efforce de respecter les rapports réels de dimension et, de ce fait, nous en dit long, immédiatement, sur toutes les représentations qui placent les puits de forage, depuis 1981, à la place du cratère du volcan (qu'ils oublient carrément de mentionner) afin de nous faire croire à une couche de basalte plus importante séparant les chambres d'explosion de l'eau de l'océan et du lagon (en fait à moins d'un kilomètre).

C'est en fissurant et en éboulant les parois sous-marines de l'ancien volcan, au sommet duquel l'atoll de Mururoa forme la partie émergée, que les explosions nucléaires souterraines provoquent un long effondrement de l'atoll. Qu'une bombe mal descendue explose, comme ce fut le cas le 25 juillet 1979, et c'est le raz-de-marée.

LES ACCIDENTS

Si depuis 1975, les essais sont tous effectués dans le sous-sol de l'atoll, au fond de puits de 1 000 à 1 200 m de profondeur, les dangers n'en sont pas supprimés pour autant. Exemple : début juillet 79, suite à une explosion déclenchant un incendie, un homme est tué sur le coup, un autre meurt à l'hôpital et quatre autres sont transportés à Paris pour y être traités. Des travailleurs disent qu'ils ont dû récurer tout le secteur contaminé pendant plus de 2 semaines pour éliminer les traces de plutonium. Trois semaines plus tard, fin juillet 79, une bombe se coince à 800 m de profondeur, à mi-hauteur du forage prévu ; impossible à récupérer, il fallut la faire exploser là. Résultat : l'onde de choc fut telle qu'un bloc de calcaire d'un kilomètre cube environ s'est détaché. En tombant au fond de l'océan, à plus de 4 000 m, il déclencha une vague énorme qui déferla sur l'atoll, blessant gravement 2 personnes... Depuis, bien d'autres accidents ont eu lieu. Ce n'est pas pour rien que les militaires ont dû en venir à construire un mur circulaire de 4 m de haut, et tous les 700 m des plateformes sur pilotis permettant au personnel d'être hors d'atteinte pendant les explosions.

LA RÉALITÉ SUR L'EMPLACEMENT DES ESSAIS ACTUELS ET LA PROTECTION DU SOUS-SOL EN BASALTE

On nous dit que depuis 81, les essais n'ont plus lieu sous la couronne corallienne mais au centre du lagon et, pour essayer d'accréditer ce mensonge, on falsifie les récentes coupes de l'île en négligeant tout bonnement d'y représenter, précisément au centre, rien moins que l'ancien puits du volcan qu'est, ne l'oublions pas, Mururoa. Tout cela pour nous faire croire à une couche plus importante de basalte séparant les chambres d'explosion de l'eau de l'océan. En fait, les puits pour les tests ne sont forés à l'intérieur du lagon qu'à quelques centaines de mètres du récif. Le centre du lagon, lui, est situé à plusieurs kilomètres du récif, mais, bien sûr, pas question d'aller y faire exploser les bombes trop prêt du cratère du volcan.

On peut lire dans la « Conservatrice revue Géo » de décembre 85 : « *Le professeur Mac Evens de la mission Atkinson fait remarquer que jamais ils n'ont reconnu que Mururoa était un site géologique idéal. Le basalte, entre autres, étant un matériel poreux et sans plasticité. L'affirmation française selon laquelle toute fuite à partir de la roche volcanique vers le calcaire sera arrêtée par la zone de transition imperméable n'est pas étayée. La zone d'argile de transition n'est effectivement pas homogène. Par ailleurs, aucune modélisation mathématique sérieuse n'a été faite sur les effets répétés des tests qui accélèrent la perméabilité de la roche aux radiations. On connaît bien le comportement de l'eau à travers le basalte, mais l'onde de choc de l'explosion et l'échauffement consécutif modifient la structure de la roche. Des fractures naturelles préexistantes peuvent être agrandies, et les matières radioactives peuvent migrer avec l'eau, explique Yves Lenoir de Greenpeace-France.* »

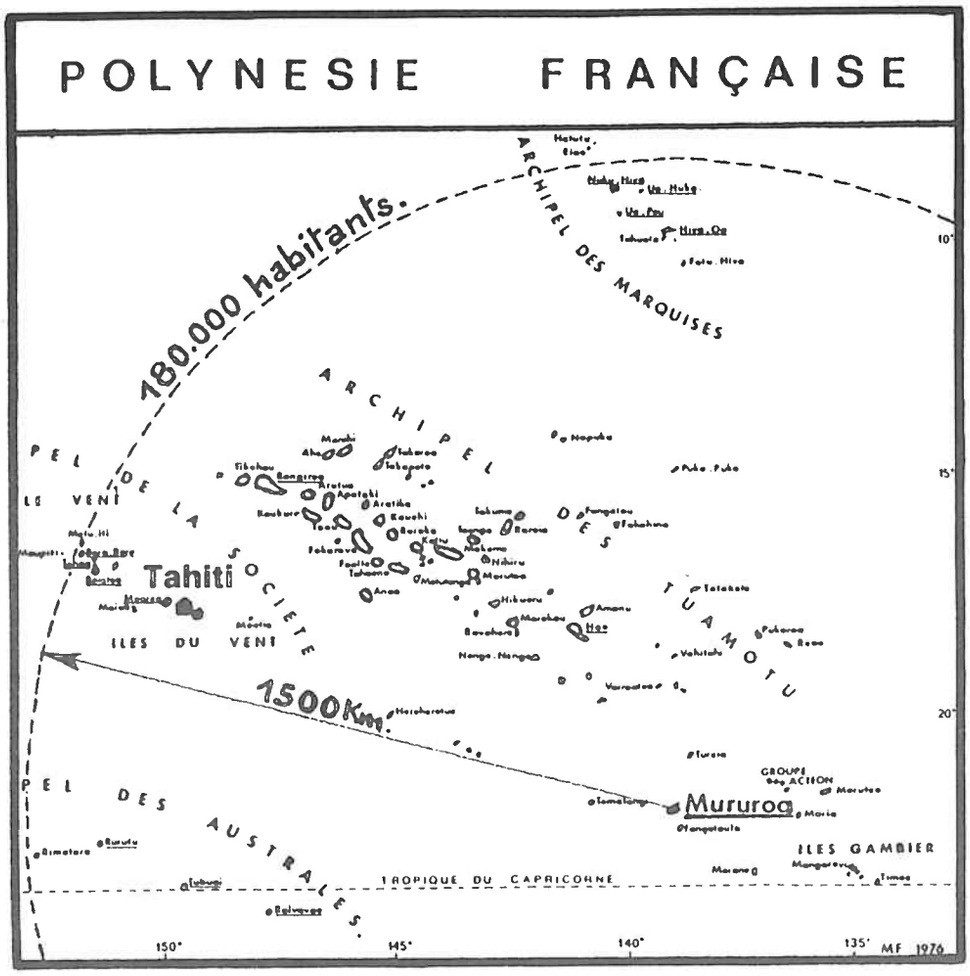

Autres exemples de falsification de l'information :

— Dans un rayon de 500 mètres, selon les journaux, il y aurait 1 500 à 2 300 personnes. Or, rien qu'à Mururoa, il y a déjà 3 000 personnes en permanence.

— De même quand on nous dit que dans un rayon de 1 000 km il aurait 5 000 habitants, on oublie de nous dire que dans un rayon de 1 500 km il y en a par contre plus de 180 000 selon les derniers recensements officiels.

DES TROUS PLUS GRANDS QUE DES CATHÉDRALES

« *L'atoll de Mururoa est aujourd'hui dans un état de moindre résistance géologique. L'anneau de corail a subi des effondrements, son plateau est tassé, et le cône basaltique est désormais truffé de trous comme un gruyère. Les explosions de 250 kilotonnes creusent des chambres plus grandes que des cathédrales* », lit-on encore dans *Géo*. Depuis 1978, la bombe à neutrons y est également expérimentée. Selon des ingénieurs du C.E.P. eux-mêmes, les souffles des explosions envoient des ondes de choc au cœur de l'atoll, et le font couler de 2 cm à chaque explosion. En témoignent les 2 m d'épaisseur de la route principale de l'île, continuellement rebétonnée pour rester au-dessus du niveau de l'eau.

MURUROA, CANCER DU PACIFIQUE POUR PLUSIEURS MILLÉNAIRES

Combien de temps faudra-t-il à la radioactivité enfermée dans le sous-sol en basalte pour parvenir jusqu'à la mer libre ? Les militaires du C.E.P. prétendent, eux, qu'il ne peut y avoir de migration radioactive avant 500 ou 1 500 ans. Sachant que la durée de vie du plutonium est de 24 000 ans et celle des transuraniens de 100 000 ans, il y a de quoi inquiéter les Polynésiens de demain.

C'est bien, hélas ! à cet horrible résultat que sont arrivés les apprentis sorciers de Mururoa, sous prétexte de défendre la France d'aujourd'hui. Le fait que cette radioactivité ne trouve son plein effet que d'ici à quelques siècles ne peut rassurer que ces militaires de passage ici, mais sûrement pas le peuple polynésien. D'autant que pour lui, la contamination n'est pas une menace future mais une réalité avec laquelle il doit vivre chaque jour.

LE CONTRÔLE QUE RÉCLAMENT LES POLYNÉSIENS

C'est celui de vérifier par eux-mêmes le danger que réprésente le poisson qu'on leur interdit de pêcher dans le lagon de Mururoa. Leur contrôle est pourtant bien simple : ils réclament le droit légitime de faire consommer aux responsables du C.E.P. du poisson pêché par des Tahitiens dans le lagon de Mururoa, immédiatement après chaque test.

Il importe, en effet, de préciser que les Polynésiens qui mangent du poisson environ 2 fois par jour, ont tout lieu, quant à eux, de consommer un jour ou l'autre, de ce poisson contaminé, que rien n'empêche de transiter à travers tout le Pacifique, l'atoll de Mururoa offrant de nombreuses passes sur l'océan.

TAHITI - mars 1979 - avec les groupes indépendantistes

MILAN - Décembre 1982 - avec les anarcho-punks

LA CONTAMINATION CONCERNE TOUT LE MONDE

En plus de Mururoa et Fangataufa, où ont eu lieu des essais, elle a atteint les atolls voisins de Tematangi, Vanavana et de Tureia désormais interdits d'accès. Rien ne l'empêche de se propager plus loin, dans toute cette région du Pacifique Sud très fréquentée par les compagnies de pêche du monde entier. Le produit de leurs pêches, peut-être contaminé, est redistribué ensuite, sans aucun contrôle approprié, sur le marché international.

Pour en revenir aux seuls Tahitiens, terminons en rappelant que depuis 1966, l'hôpital civil de Papeete est désormais dirigé par des militaires et que plus aucune statistique de santé de la population locale n'a été publiée à Tahiti, comme cela se faisait auparavant.

40 CAS DE CANCER PAR AN EN POLYNÉSIE

On n'en détecte pourtant pas moins, particulièrement des cancers de la thyroïde, dont furent aussi fréquemment atteints des rescapés d'Hiroshima et des habitants de Bikini où les Américains effectuèrent leurs essais dans les années 50. Rappelons pour finir que des Tahitiens contaminés sont déportés pour être soignés, aux frais du gouvernement français, un peu partout en France, notamment à Paris où ils sont disséminés au Val-de-Grâce, à Saint-Louis, à Bégin, à Necker, à la Pitié, à l'Hôtel-Dieu, à Villejuif, etc., afin de ne pas permettre d'en faire le recensement.

EN 1985 : 261 ÉVACUATIONS SANITAIRES ET 22 DÉCÈS ENREGISTRÉS

C'est là le triste bilan de l'an dernier. Parmi ces malades, 8 Polynésiens sont morts à la Pitié (service cardiologie) et 9 autres au Val-de-Grâce (service radiologie).

Il y a en permanence une moyenne de 50 malades polynésiens transportés à Paris pour être traités. Leur cas « spécial » nécessitant ce transfert alors qu'avant les expériences atomiques, l'hôpital de Mamao à Tahiti faisait amplement l'affaire pour traiter les affections courantes locales ; qui continuent d'y être traitées d'ailleurs. Ces déportations de malades sont dues à l'apparition de cas nouveaux, bien en rapport avec la contamination atomique, bien que l'on s'efforce de nous convaincre du contraire.

Il est grand temps de mettre un terme à ce génocide des Polynésiens sacrifiés pour « défendre » les Français.

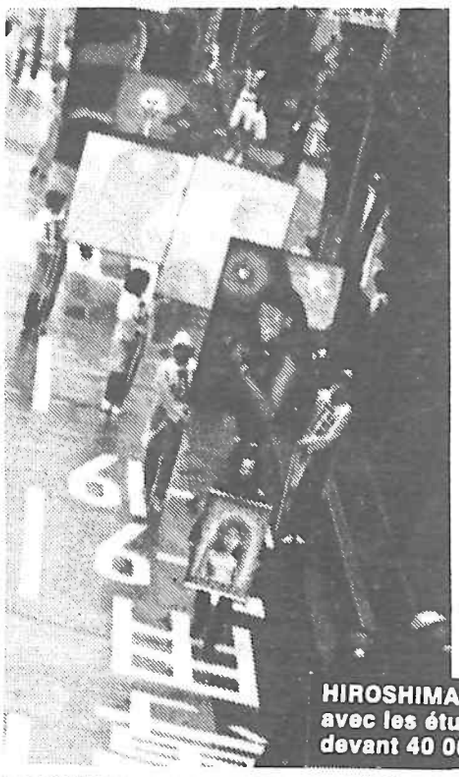

HIROSHIMA - 6 août 1980 - avec les étudiants anti-nucléaires devant 40 000 manifestants

SOMMES-NOUS RÉELLEMENT PROTÉGÉS PAR NOTRE ARSENAL ATOMIQUE ?

Au-delà de toutes considérations humanitaires et pacifistes, il convient en effet de s'interroger sur la réelle protection assurée par un arsenal menaçant tout éventuel agresseur. Ce dernier (l'URSS évidemment) n'a-t-il pas les moyens de le détruire avant même que nous puissions répliquer ? Et quand bien même nous riposterions, nous ne pourrions détruire tout au plus qu'un dixième des forces de l'adversaire, ce qui lui laisse amplement de quoi nous anéantir totalement. Jolie stratégie en vérité qui ne rassure que les imbéciles et permet, en attendant, aux actionnaires de l'armement atomique et à leurs larbins de s'en foutre plein les poches. Qui donc osera dénoncer nommément ceux auxquels tout cela profite ? Qui est actionnaire au C.E.P., au C.E.A., à COGEMA, Péchiney-Ugine-Kuhlmann, MOKTA, IMETAL, C.F.M.U., COMUF, MINATOME, COMINAK, SOMAIR, URANGESELL, SCHAFT, AGIP, etc. ?

EST-IL POSSIBLE D'ESPÉRER LA FIN DES ESSAIS ?

En 1974, ce n'est qu'après d'importantes manifestations à Tahiti par les Tahitiens eux-mêmes, coordonnées avec les actions de Greenpeace et celles des mouvements anti-nucléaires des pays étrangers, faisant pression, sur leurs gouvernements respectifs, pour boycotter les essais atmosphériques de Mururoa, que le gouvernement français fut contraint de les abandonner. Nous n'y arriverons pas autrement avec les essais souterrains. Il importe que nous agissions tous ensemble pour y parvenir. D'où la nécessité d'actions concertées, particulièrement pour ce 20e anniversaire du début des essais en Polynésie.

LYON - mai 1986 - avec une douzaine de groupes locaux

20 ans de colonialisme atomique en Polynésie ça suffit

UN STATUT PAR AN...

Cet article, outre quelques "nouvelles du Front" se veut une photographie du travail fait dans les régions depuis leur mise en place, et une analyse de la nouvelle loi de M. Pons ; un nouveau statut imposé à la Nouvelle Calédonie, un de plus, un par an depuis quelques années. A ce rythme là, la Nouvelle-Calédonie figurera peut-être un jour sur le livre des records.

Ces analyses sont faites à partir du journal *Bwenando*, des textes officiels des statuts Pons et Fabius, et de discussions lors de la dernière assemblée générale de l'AISDPK des 14 et 15 juin dernier.

Si avec le plan Fabius, le FLNKS devait résoudre la contradiction suivante : utiliser un statut à finalité néo-coloniale pour construire l'indépendance, avec le plan Pons, le FLNKS doit faire avec un plan purement colonial qui s'inscrit dans une stratégie qui vise à parfaire la présence française pour de longues années. Une stratégie qui pourrait se résumer en trois points :

- **Occupation militaire**
- **Plan Pons**
- **Référendum, où le FLNKS sera minoritaire.**

Mais la partie n'est pas encore gagnée pour le gouvernement français ; le FLNKS a encore des cartes dans son jeu ; en tant que soutien, soyons une de ces cartes....

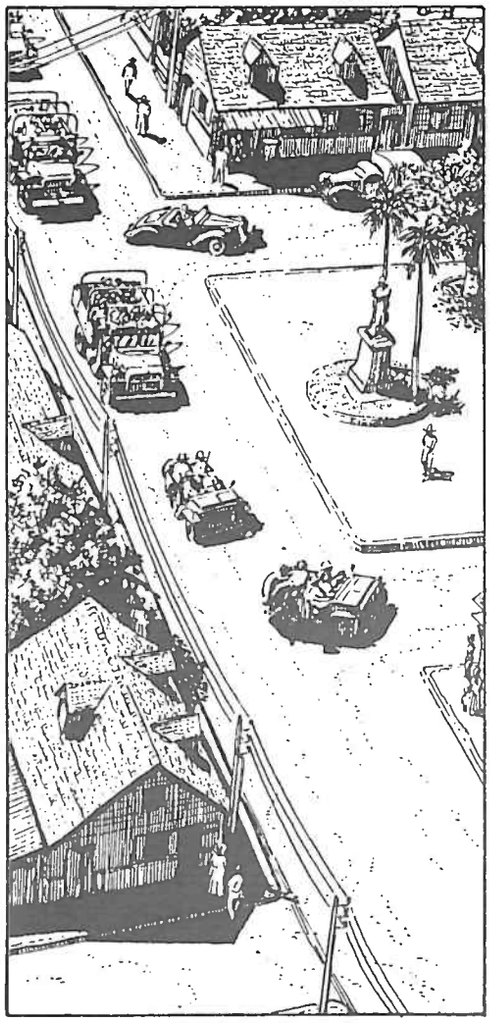

LE PLAN FABIUS

"La Nouvelle Calédonie est divisée en 4 régions auxquelles est transférée une part substancielle des compétences du territoire. Ces régions s'administrent elles-mêmes par des conseils élus et des présidents élus par les conseils.

La réunion des conseils des 4 régions constitue le congrès du territoire auquel demeure une large part des responsabilités précédemment exercées par l'Assemblée du territoire, en particulier en matière budgétaire et fiscale, d'organisation économique et de programmation générale. La fonction exécutive territoriale est confiée au Haut Commissaire de la République, qui est aussi le chef des échelons territoriaux des administrations de l'Etat.

Le Haut commissaire est assisté d'un Conseil exécutif où se retrouvent les 4 présidents de région et le président du congrès. les autorités coutumières sont associées aux travaux des institutions régionales et territoriales pour donner des avis dans les matières de leur compétence."

Pouvoirs dévolus aux Conseils de Régions.

Le Conseil établit un projet d'aménagement et de développement économique, social et culturel. Sous certaines conditions, la région peut disposer des services et personnels de l'Etat et du territoire. Quant aux ressources, elles sont constituées par des transferts du territoire, par une dotation générale de régionalisation, par une dotation de péréquation entre les régions, par des concours alloués par l'Etat, et des recettes propres créés par la fiscalité régionale.

IMPORTANT : Les délibérations du Conseil de région sont exécutoires sous réserve de l'exercice d'un contrôle par le Haut Commissaire de la République.

Le territoire demeure : son assemblée c'est la réunion des conseils régionaux et son exécutif le Haut Commissaire qui a autorité sur les services publics du territoire.

LES ORDONNANCES DE NOVEMBRE 85 prévoyaient les moyens suivants pour favoriser le développement économique et l'aménagement du territoire :

1. Les groupements particuliers de droit local (GPDL).C'est un droit donné aux structures coutumières d'intervenir dans les domaines économiques. Selon les ordonnances, il s'agit de sortir les Mélanésiens d'un système domestique de subsistance pour les insérer dans un système économique d'échange (traduisez : les insérer dans le système capitaliste).
2. Facultés des communes d'intervenir en matière économique.
3. Le fonds de régulation et de garantie des prix agricoles.
4. La taxe de développement sur les importations.
5. Le fonds de développement.

Pour terminer ce résumé très bref du statut Fabius, signalons l'ordonnance portant sur la mise en œuvre de la réforme foncière et la mise en valeur économique.

En gros, l'Etat garantit au propriétaire actuel un fonds, quand la revendication coutumière des Kanak est reconnue et l'Etat redistribue ensuite la terre aux Kanaks, mais avec obligation de mise en valeur de la terre pour l'intégrer dans un processus de développement économique.

L'Etat ne veut pas que l'attachement ancestral des Kanak à leur terre n'ait qu'une valeur culturelle et symbolique. En outre, il ne redistribue pas aux Kanak les terre situées dans les zones urbanisées, ni celles qui sont occupées par des équipements publics, ni celles lui appartenant.

QU'ATTENDAIT LE FLNKS DU PLAN FABIUS ?

Le FLNKS l'a dit au Congrès de Hienghène : bien que résultant des acquis de la lutte, le plan Fabius n'était pas celui des indépendantistes. C'est le plan du gouvernement, et sa logique néo-coloniale a été dénoncée. Mais, compte tenu du rapport de force à l'époque, le FLNKS est allé aux élections établissant ainsi un dialogue avec le pouvoir colonial.

Le FLNKS voulait aussi s'emparer du Plan Fabius, le dépouiller de sa logique néo-coloniale pour l'adapter à la logique de résistance du peuple Kanak.

« *Il s'agissait d'articuler la lutte dans les institutions et les actions à la base, menées par les comités de lutte ; non pas faire une "stratégie mixte" à la manière du LKS, mais consolider l'unité et l'organisation du mouvement à travers les tours et les détours que nous impose la réalité, et faire face à la stratégie du pouvoir colonial* » (in Kanak immigré n° 37). Autres objectifs : asseoir définitivement et légalement l'implantation du Front sur le territoire, et démontrer sa représentativité sur la scène internationale.

INVESTISSEMENT DU FLNKS DANS LES REGIONS

Depuis septembre 85, la mise en place des régions a mobilisé considérablement les énergies. Les structures du FLNKS se sont dotées d'outils spécifiques pour la prise en charge des régions.

Structures spécifiques :

Sections de base, comités de lutte qui existaient déjà, mais également autour des présidents de régions se sont organisés des cabinets de travail (appelés STAFS), constitués de personnes qui traitent les dossiers, économiques, culturels, politiques.

Des locaux ont été aménagés, toute une infrastructure matérielle a été organisée pour l'activité des régions. A l'intérieur de ces cabinets sont venus travailler des représentants des différents groupes de pression du FLNKS.

Les projets :

Les régions, de par les ordonnances Fabius, ont eu la possibilité de mettre sur pied des projets économiques, culturels, pédagogiques, et c'est à la préparation de ces projets que les Kanak ont travaillé.

Ces projets devaient disposer de financements, d'apports budgétaires, les uns venaient de Nouvelle-Calédonie, les autres de Paris, de l'Etat français. Les présidents des régions et leur STAFF, qui sont venus à Paris en mai dernier, avaient d'ailleurs pour mission première d'obtenir ces financement de manière effective, car l'administration Wibaux, ainsi que celle de Paris, ont tout fait pour que le financement des projets n'aboutisse pas. Le FLNKS s'était donc mobilisé pour demander l'application de la Loi Fabius, lorsque B. Pons a fait ses déclarations fracassantes, qui ont réorienté totalement le sens de la venue en France des présidents de régions. Venus pour débloquer la situation budgétaire, ils ont accompli une mission beaucoup plus politique auprès du Président de la république et auprès du Ministre des D.O.M.-T.O.M.

Ces projets de développement ne sont en rien des projets qui pourraient être préparés en dehors de la Kanaky. C'est-à-dire qu'elle n'est en rien un pays sous-développé au sens où on l'entend pour les pays d'Afrique ou d'Amériquedu Sud par exemple. L'économie vivrière des Kanak est articulée avec une économie coloniale ; si majoritairement ce sont des ruraux, environ 20% d'entre eux se retrouvent en relation étroite avec l'économie coloniale de Nouméa, et répercute sur les tribus, les salaires et des acquis financiers. Il s'agit donc d'une économie mixte compliquée, qui s'accomode mal de projets de développement préparés comme pour un pays en état de sous-alimentation et de d étresse alimentaire chronique. Les kanak sont d'autant mieux armés pour être maîtres de leur choix, qu'ils ne sont pas dans une situation dramatique sur ce plan.

Les projets de développement portent sur la création de coopératives de pêche ou d'élevage ainsi que de groupes d'intérêts économiques (GIE). La Kanaky a beaucoup de potentialités : aquaculture, pêche, agriculture, forêts, qui n'ont pas été encouragées jusqu'à présent : la mono-production du Nickel est une cause du marasme économique locale, liée à la chute des cours de ce métal sur le marché international.

Le grand soucis des Kanak pour le développement est de diversifier l'économie du pays. Ils mettent sur pied des organisation collectives de la production visant d'abord à conquérir le marché de la brousse, et éventuellement Nouméa ; elles rentrent très vite en concurrence avec les sociétés d'import-export dominées par les colons. L'une des raisons de l'abandon par Pons de certaines dispositions économiques, c'est justement les protestations des Caldoches contre les dangers de voir se développer une économie Kanak de marché, centrée sur leurs intérêts, et qui vienne contrecarrer les intérêts coloniaux, notamment dans la région centre, proche de Nouméa.

Parmi les projets (pêche, agriculture), le café qui est une des cultures marchandes mise en œuvre par les Kanak depuis les années 20 et 30, et qui permet d'introduire dans les tribus un peu d'argent liquide. Mais ces projets partent toujours de ce qui existe déjà, c'est à dire d'une agriculture vivrière, d'un ensemble de savoir-faire, de connaissances, d'un mode de vie, d'une organisation spécifique des Kanak. Tous les projets antérieurs qui, pendant la période de Dijou et Giscard, avaient été imposés aux Kanak de l'extérieur, sans tenir compte de leur mode particulier d'organisation, ont échoué... jusqu'à l'implantation d'arbres et d'un café spécial.

Les projets qui sont les plus avancés sont ceux qui concernent les équipements routiers, l'électricité, l'assainissement et le drainage des terrains sur la côte ouest. Car si la Nouvelle-Calédonie n'est pas sous-développée économiquement, au sens où on l'entend pour l'Afrique, elle est largement sous-équipée : peu de routes goudronnées, notamment celles qui, mènent aux villages de l'intérieur. Il n'y a pas d'électricité dans tous les villages, et encore moins de téléphone. L'assistance sanitaire est fonction de ces mauvaises communications entre le bord de mer, où sont les centres hospitaliers, et l'intérieur où sont relégués les Kanaks. A la première inondation, s'ils n'ont pas de voiture ou n'ont pas les moyens de se payer un taxis, les Kanak se trouvent contraints de souffrir en silence et parfois d'y mourir. Le taux de mortalité y est élevé.

Sous équipement donc, sur la plan sanitaire, routier, électrique, et des communications. Résorber ce sous-équipement était l'un de sobjectifs des principaux représentants des différentes régions notamment Nord et Sud.

Le 3eme type de projets mis en œuvre, c'est un ensemble pédagogique et culturel dont certains sont effectivement en place. Dans les ordonnances Fabius, l'une des dispositions permettait l'intervention dans l'enseignement public de Kanak avec la possibilité d'enseigner la lecture et l'écriture des langues vernaculaires, et plus généralement de mettre sur pied des enseignements sur la culture Kanak. Pour préparer ces interventions la région Nord a passé contrat avec des chercheurs français afin de former des gens à la lecture et à l'écriture de leur langue. C'est une initiative qui a porté ses fruits. Simultanément un certain nombre d'associations culturelles se sont montées. Il y a actuellement une revalorisation importante de la culture kanak par les Kanak eux-mêmes. Longtemps niée, décriée, cette culture se revalorise à travers des travaux de recherche et d'étude que mènent ces association, type 1901, sur l'organisation de l'espace et les connaissances traditionnelles. Donc, une identitée forte et valorisée est en train de se rétablir.

BILAN DE LA REGIONALISATION

Citons un extrait du bilan qu'a fait le FLNKS, le 11 mai, à la suite de la venue à Paris des présidents de région, concernant les acquis de la régionalisation :

« Dans sa stratégie de conquête de l'indépendance, le FLNKS a choisi d'utiliser la régionalisation tant que celle-ci permet concrètement de conserver un rapport de force sur le terrain, et de réaliser des infrastructures et la mise en place de projets de développement répondant à des besoins économiques et sociaux (routes, transversales, warfs, maîtrise de l'eau, etc.) et de déclencher une dynamique de prise en charge d'activités économiques et sociales dans le cadre de l'autosuffisance. Ce compromis n'était acceptable que dans la mesure où cette régionalisation représentait un tremplin au développement économique de l'intérieur et des îles, en situation de sous-développement et de dépendance chronique vis-à-vis de Nouméa, mais aussi une transition ouverte vers l'indépendance du peuple Kanak.

Pour la population, la régionalisation a entraîné un processus positif et concret : les élus et les responsables sont à porté de main ; les délais administratifs sont raccourcis, ce qui permet de suivre les affaires relevant de la compétence régionale de plus près. Les projets de développement dans le cadre économique qui nécessitent une demande d'aide ne se perdent plus dans les longs labyrinthes de l'administration coloniale traditionnelle. Cele crée une dynamique à laquelle participent une meilleure circulation de l'information et de nombreuses concertations. On assiste à un développement de la responsabilisation, facteur important dans le décollage d'un processus de développement économique, collant aux réalités du milieu et répondant à ses contraintes et besoins.

La multiplication des petits projets productifs, présentés par les promoteurs kanak témoigne de cette responsabilisation nouvelle qui rompt avec l'assistanat habituel, pour permettre de devenir acteur de développement. Les choix d'activité témoignent également de la volonté populaire de produire en fonction des besoins et de maîtriser la finalité sociale des activités de production engagées dans le cadre de l'autosuffisance.

L'importance jamais égalée jusqu'à ce jour des budgets de fonctionnement et d'équipement des 3 régions à majorité FLNKS souligne de surcroît qu'enfin les besoins de ces régions longtemps abandonnées au sous-développement malgré l'exploitation de leurs ressources (mines, tourisme, mer...) commencent à être pris en compte.

Ces budgets s'élèvent

- pour le Nord à 1,2 milliards pour le fonctionnement et à 1,8 milliards pour les investissements ;

- pour le Centre à 1,08 milliard en fonctionnement et 800 millions en équipement.

- pour les Iles Loyauté à 1,02 milliard pour le fonctionnement à 1,03 milliard pour les investissements.

Il n'est pas inutile de faire remarquer que la mise en place de ces budgets après celles des institutions régionales en 5 mois, constitue un véritable tour de force.

Les ressources légales des régions

Contrairement aux affirmations du ministre Pons et de son collaborateur Max Aubert, les régions Nord, Centre, et Iles, disposent bien de budgets votés légalement depuis le début de l'année 86, et maintenant exécutoires. il est vrai que l'on ne peut pas en dire autant pour le Territoire qui est illégalement encore privé de budget. Ces budgets sont alimentés et par des ressources propres, et par des emprunts. Les ressources propres comprennent des ressources fiscales qui sont actuellement modestes, mais qui pourront augmenter en fonction du développement des activités économiques régionales (patentes, contribution foncière). Elles comptent aussi des dotations fixées par les ordonnances de 1985 et correspondant d'une part aux transferts de charges effectués du territoire en direction des régions (ce sont la DGRF et la DGRE), et d'autre part, la dotation de péréquation nécessaire pour rééquilibrer les disparités entre ces régions et Nouméa, dues au système colonial.

Les ressources d'emprunt prévues au budget de chaque région ont été votées de manière équilibrée. A titre d'exemple, la Région Nord a un budget global de 3 milliards dont 1,2 de fonctionnement et 1,8 d'investissement. La fiscalité représente 3% du budget de fonctionnement et 0,7 % du budget total. Les dotations (DGRF et DP) représentent 90% du budget de fonctionnement et 30% du budget total. le budget d'équipement est auto-financé à 17%. Les subventions représentent 23% des dépenses et les emprunts 60%. La situation est semblable dans la région Centre (...)

Tous ces exemples montrent à l'évidence que les budgets des trois régions à majorité FLNKS sont tout-à-fait équilibrés et conformes à l'orthodoxie budgétaire et administrative, ce qui est loin d'être le cas du Territoire qui n'a pas encore son budget 86, en violation de la loi. En fait, par ignorance du dossier, Pons a transposé sur les régions des problèmes qui sont propres au Territoire et dont la responsabilité incombe totalement à la majorité de droite du RPCR.

Les nouveaux arguments de Pons

Ayant été obligé de constater que ses informations sur le budget étaient mauvaises, Pons a modifié son argumentation : il ne va enlever aux régions que "les compétences qu'elles n'ont pas su ou voulu utiliser". Ceci constitue une véritable imposture.

A titre d'exemple : M. Pons laisse des compétences dans le domaine des langues vernaculaires où les régions, sont encore très peu intervenues ; il en est de même pour le domaine de la culture en général.

Il retire les compétence dans le domaine scolaire : mais les régions s'en étaient souciées : elles avaient donné un avis concernant la carte scolaire, pris des initiatives en ce domaine. En fait, les IDEN souhaitaient peu qu'elles interviennent. Les régions avaient fait plusieurs interventions auprès du Haut Commissaire pour la mise en place du Conseil d'administration de l'Ecole Normale, ainsi qu'au sujet de la direction de cette Ecole Normale. Tout a été bloqué par le délégué. Elles commançaient à élaborer leur projet éducatif que l'administration avait laissé dormir...

Le domaine de l'action sanitaire et sociale est également instructif. Dès le mois de novembre 85, les régions avaient négocié la mise en place de l'Aide médicale gratuite (environ 40% du budget de fonctionnement, au titre des interventions auprès des tiers). C'est la Direction territoriale de l'Action sanitaire sociale qui a tout bloqué et empêché les paiements depuis cette date, jusqu'à ce jour, malgré de nombreuses réunions de concertation et décisions de concessions...

Cet exemple illustre d'ailleurs parfaitement l'inertie dont ont fait preuve la plupart des administrations territoriales, sur instruction supérieure, pour freiner, voire paralyser la mise en place des régions. Les hauts fonctionnaires ont réagit exactement comme des élus RPCR : ils ont tout fait pour freiner une régionalisation où ils avaient l'impression de perdre quelque pouvoir. D'une manière générale, les régions ont, en tout domaine, précédé l'administration territoriale, et ce qu'elles ont réalisé en 5 mois est assez remarquable pour que les forces de droite souhaitent qu'un coup de gomme soit passé.

La recolonisation : en prônant l'immigration, en distribuant largement la promesse de primes de réinstallation, et surtout en abrogeant les dispositions de la réforme foncière, le statut Pons nous ramène bien en-deçà du statut Dijoud (1979), époque de l'attribution des lots de colonisation. Il s'agit à l'évidence, d'une nouvelle re-colonisation des terres en voie de rétrocession aux Kanak. Notre patrimoine est à nouveau menacé de spoliation.

(...)

Le développement autocentré des régions Kanak est à nouveau bloqué pour réduire toute la population à la dépendance des grands importateurs coloniaux de Nouméa.»

Citons également Paul Neaoutyne du Palika, interrogé dans le journal *Noir et Rouge* de septembre 1986 sur la position du Palika sur les Régions Fabius. le

Le Palika, bien qu'opposé à la participation aux institutions s'était rallié à la position majoritaire au sein du FLN au congrès de Hienghéné (Mai 85)

Il déclare :

« En tout cas, maintenant, nous défendons les acquis qui sont le résultat du travail que nous avons effectué et non celui du plan Pisani-Fabius.

Nous avons obtenu des résultats avec les gens parce que nous nous sommes organisés sur le terrain. L'organisation que nous nous sommes donné avec eux, fait qu'il existe aujourd'hui un processus que nous jugeons positif.

Aller dans les régions pouvait casser la dynamique de lutte, ce n'était pas évident, mais notre travail a permis de convertir la mobilisation qui existait au lieu de la casser»

Mais ceux qui critiquent les régions sont également nombreux. Pour certains militants du FLNKS, les régions ont confirmé les pratiques du Front indépendantiste (FI), au niveau de la gestion politique et administrative, notamment pour les régions Centre et Iles Loyautés.

La lutte est enfermée dans les régions et les conditions de cohabitation et de dialogue avec la droite coloniale sont créées.

La régionalisation oriente et favorise un certain type de développement, qui vise à intégrer les Kanak dans l'économie coloniale.

Un autre effet pervers des régions, c'est la normalisation, l'installation dans les institutions. La prise en charge des régions occulte le reste, le fonctionnement des structures du FLN (GP, BP, CCC, CL) et on peut se poser la question de savoir si les kanak se servent vraiment des régions pour construire Kanaky ? Ou si ce n'est pas plutôt le pouvoir colonial qui profite des régions pour introduire le FLNKS dans ses institutions, démobiliser le peuple Kanak, et finalement rendre de plus en plus inoffensif le FLNKS ?

Ces critiques sont largement développées par un militant FLNKS dans le journal indépendantiste *Bwenando* :

« Ce partage du Pays permet à chaque ethnie de s'exprimer, de se revendiquer d'ici, de former des gestionnaires, de créer un autre courant d'idées avec les assassins d'hier, de céder doucement au fil du temps une partie de notre souveraineté, de notre indépendance. Le gouvernement colonial aura ainsi introduit le FLNKS dans ses institutions, ramolli la mobilisation, la radicalisation, tout en axant sa stratégie dans le développement économique qui, faute d'une organisation d'un programme de développement économique issu d'un débat clair sur un projet de société et sur le socialisme en Kanaky et d'une pratique d'une stratégie unitaire dépassant les querelles du pouvoir, des groupes de pression, de personnes, etc., peut créer des lots ou des couches sociales riches, aisées, au service du même système n'ayant d'autres buts que de baillonner le FLNKS. A long terme, on risque d'aller vers des oppositions plus violentes par rapport à celles qu'on a connues avant la mise à jour des listes électorales. Et comme le pouvoir économique sera toujours entre les mains de l'Etat colonial, le développement de Kanaky dépendra de sa seule volonté.

(...)

L'illusion qui naîtrait des régions doit vite s'estomper. L'autonomie des régions n'est qu'un leurre. la loi de la finance, la loi du marché, c'est la loi de la jungle, elle est unique. Au fond, Pisani, que beaucoup estimaient, dans son plan, prévoyait aussi le statut particulier de Nouméa avec ses banques, ses structures économiques, l'import-export entre les mains des capitalistes locaux. les compétences des régions sont ainsi démantelées et coincées entre Nouméa "Ville blanche" et le gouvernement colonial qui continuera à nous injecter au compte-gouttes des "miettes" sous forme d'aides financières (des milliards de francs !) remboursables à long terme. La dépendance économique c'est la forme la plus ignoble des aides injectées au tiers-monde par les pays impérialistes. Les DOM-TOM n'y échappent pas et seront ainsi et toujours à genoux devant ceux qui exploitent les matières premières de ces "colonies" qui sont prises dans cet engrenage impérialiste.

Les dettes du tiers-monde dépassent l'endettement et l'Afrique en est le triste exemple d'une situation économique voulue et créée par la France (la francophonie)

Stratégie du FLNKS face à la pratique

La logique du Plan Fabius a été répétée à Hienghène les 25 et 26 mai 1986 à travers une motion qui unit le FLNKS meurtri par ses morts, ses blessés, ses recherchés. Un détour par les régions permettrait, disait-on, de contourner le danger, à la limite de tromper l'ennemi (!) Bel euphémisme !

La loi Pons

Tout le monde s'accorde à dire que c'est une loi scélérate et il n'est secret pour personne que le plan que propose le gouvernement est toujours anti-kanak, anti-indépendantiste, anti FLNKS.

Les régions vont perdre de leur compétence. Tout sera fait pour faire respecter l'ordre et les décisions de Paris. Pas un iota ne sera changé dans la stratégie de l'impérialisme français ici. Et j'entends déjà dire qu'il faut rester, mais le congrès, structure de décisions du FLNKS, devra trancher suivant la règle du consensus cher au FLNKS, après qu'on aura tout analysé de fond en comble le statut Pons et après un bilan critique des régions. L'analyse du Plan Fabius faite plus haut vaut aussi pour celui de Pons, d'autant plus que l'indépendance associée est en train de se réaliser à travers les régions associées, donc à une échelle plus basse pour mieux préparer, à l'horizon, à une échelle plus haute, l'ETAT ASSOCIÉ. Les quelques illusions sont-elles enfin disparues depuis que nous sommes dans les régions ? Ces quelques illusions ne sont pas en fait le signe de quelques vélléités ou idées douteuses qui courent le FLNKS l'empêchant d'organiser efficacement la lutte du peuple Kanak.

Les gouvernement changent, le système reste, ce n'est un secret pour personne. L'expérience du conseil de gouvernement nous incite à la réflexion. Le Front Indépendantiste avait compris que seul la lutte sur le terrain et la détermination font avancer notre marche vers l'indépendance Kanak. Il avait rompu avec la stratégie parlementaire, appelé à la mobilisation tout en constituant le FLNKS...»

LE PLAN PONS

Le 5 avril dernier, Pons annonçait à Nouméa, qu'il entendait retirer aux conseils de région leurs compétences en matière d'attribution des terres pour les transférer au congrès. De plus, les conseils de région et leurs présidents passaient sous la tutelle du congrès.

Le 21 mai, les dispositions du plan Pons sont présentées au conseil des ministres, et sont déjà en retrait par rapport aux déclarations faites en Caldochie. Elle seront encore atténuées par le Conseil d'Etat et les amendements sénat.

Loi Fabius

La loi 85-892 du 23 août 85 sur l'évolution de la Nouvelle Calédonie constitue la première étape du plan arrêté par le gouvernement pour permettre à la Nouvelle-Calédonie de surmonter ses déséquilibres graves.

Cette loi prévoit la consultation des populations sur l'accession du territoire à l'indépendance en association avec la France (1) avant le 31.12.87, et en attendant cette date, la création de 4 régions qui s'administreront librement par des conseils de régions dont les membres sont élus au suffrage universel direct.

La Loi Pons dans son article 1er précise :

« *Dans un délai de 12 mois, à compter de la promulgation de la présente loi, les populations intéressées de la Nouvelle Calédonie et dépendances seront consultées sur l'accession du territoire à l'indépendance ou sur son maintien au sein de la République française avec un statut fondé sur l'autonomie et la régionalisation, dont les éléments essentiels seront portés préalablement à leur connaissance.* ***Une loi ultérieure déterminera les conditions dans lesquelles interviendra la consultation.*** »

- Le statut Fabius découpait le territoire en 4 région, avec à leur tête des conseils de région élus ; la loi Pons conserve le découpage géographique de la régionalisation, mais diminue le pouvoir des conseils de région.
- Le congrès du territoire est renforcé dans ses pouvoirs, ainsi que les pouvoirs du Haut-Commissaire.
- Toute la fiscalité, contribution foncière et patentes, redeviennent de la compétence territoriale.
- L'office de développement des régions, successeur de l'ODIL (Office de développement de l'intérieur et des Iles) est remplacé par la création d'un fonds exceptionnel d'aide et de développement pour la Nouvelle-Calédonie, qui interviendra dans les secteurs suivants : rural, industrie, artisanat, pêche, aquaculture, tourisme et autres activités tertiaires, collectivités locales, aides à l'emploi et interventions sociales.
- L'ordonnance relative aux principes directeurs du Droit du travail, à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et du tribunal du travail (équivalent des Prud'hommes) est modifié pour donner un rôle accru au congrès, ce que le FLNKS dénonce comme la remise entre les mains du patronat local (auquel le Congrès est soumis), des modalités d'application des droits du travail.
- L'avis des conseils consultatifs coutumiers concernant le développement économique des régions, le Plan Fabius n'en parle plus.

Le FLNKS partait donc allègrement, confiant dans la lutte sur le terrain, la mobilisation et dans la détermination de ses militants là où ils se trouvent et quoi qu'il advienne cette stratégie vite unitaire et globale comme on dit dans la Charte. L'euphorie du congrès s'estompait, les dures réalités apparaissent : il fallait organiser des comités de lutte, assumer les décisions de Nakéty puis celles de Hienghène concernant les élections régionales. Assumer 2 congrès espacés d'à peine 3 mois exigeait une force d'organisation de la lutte basée sur l'efficacité d'un BP qui contrôlerait, animerait la lutte dans deux directions différentes. le FLNKS, a pris le pari d'assumer le Plan Fabius avec ses contradictions, n'a pas jugé utile ou n'a pas vu la nécessité d'analyser jusqu'où il doit l'assumer, sans faire un bilan critique des décisions de Nakéty... ceci étant, des problèmes internes ont surgi, liés à la conjoncture, le BP, le Cartel des groupes (autre contradiction !) qui ont toujours gardé leurs spécificités, est paralysé par les Régions qui fonctionnent "presque sans lui", se démène, à du mal à maîtriser la situation qui lui échappe malgré lui... Le gouvernement de Kanaky, démantelé, survit contre toute attente car beaucoup souhaitent sa disparition, les CCC n'auront pas non plus la tâche facile et deviennent peut-être plutôt un rôle économique, les missions à Paris ou à l'extérieur vont bon train, les comités de lutte piaffent d'impatience ou se désorganisent. Tout ceci en attendant le prochain congrès qui arrive difficilement et qui s'avère décisif pour la suite à donner au mouvement de libération qu'est le FLNKS.

Dans le statut Fabius les domaines suivants sont dévolus aux Régions :
1) Agriculture, pêche, aquaculture, et mise en valeur des ressources forestières et touristiques.
2) Activités industrielles et artisanales
3) Education, culture, et éducation populaire.
4) Formation professionnelle et emploi.

La région est en outre responsable de l'organisation de l'enseignement primaire. A ce titre elle élabore en accord avec les communes, la carte scolaire.

Statut Pons :

Compétence des Régions
a) Définition des objectifs fondamentaux de la région en matière de développement, de promotion des hommes, de mise en valeur des ressources naturelles et de protection de l'environnement.
b) Aménagement du territoire régional.
c) Intervention en matière de développement économique local.
d) Enseignement des cultures locales et promotion des langues vernaculaires.
e) Définition et mise en œuvre de l'animation culturelle.

- L'organisation de l'enseignement primaire, la carte scolaire sont transférées au congrès.
- L'ordonnance relative à l'organisation et au fonctionnement des régions et partant adoption du statut du territoire est abrogé.
- Les cadeaux aux anti-indépendantistes pour les indemnisations des suites de novembre 84 sont accrus.
- Les ordonnances relatives à l'exercice des compétences des régions en Nouvelle Calédonie, en matière d'éducation, d'activités culturelles, socio-culturelles et sportives et la formation professionnelle continue, sont abrogées sauf en ce qui concerne l'office culturel.
- L'ordonnance relative à l'action sanitaire et sociale en Nouvelle Calédonie est abrogée.
- Les deux pièces maîtresses du plan Fabius : l'ordonnance relative à l'orientation du développement économique et à l'aménagement du territoire, ainsi que les ordonnances relatives à la réforme foncière et à la reconnaissance des droits coutumiers sur le sol de Nouvelle Calédonie sont abrogées.

A cet égard, l'office foncier, chargé de redistribuer la terre aux Kanaks, est supprimé et remplacé par une agence de développement rural et d'aménagement foncier, sous le contrôle du congrès territorial à dominance anti-indépendantiste. Dans cette agence siègeront en effet 4 représentants de l'Etat, 4 du territoire, 4 des régions, 2 maires, ainsi que le nouveau commissaire de la République, M. Montpezat.

Le FLNKS y voit un détournement de la réforme foncière au profit de la droite locale, ainsi qu'une politique de re-colonisation.

- Comme pour le statut Fabius, les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent créer des sociétés d'économie mixte (S.A.E.M.), qui les associent à une ou plusieurs personnes privées.

Par contre la société coopérative d'exploitation en commun (S.C.E.C.) qui devait prendre le relais en regroupant, les groupements d'intérêts économiques et les groupements de droit particulier local, ainsi que les coopératives, a été supprimée par la loi Pons.

La seule structure juridique qui pouvait remplacer la SCEC était la SAEM (2).

- Le statut Fabius concédait une autonomie budgétaire et un pouvoir de décision en matière de développement économique. La loi Pons diminue substantiellement l'autonomie budgétaire des régions.

Restent aux régions, les dons et legs, le produit des emprunts, les concours et subventions de l'Etat, du territoire et des communes. La dotation de péréquation instituée pour compenser les inégalités de développement entre les régions est supprimée, ainsi que la fiscalité propre aux régions. La dotation générale de régionalisation est maintenue mais considérablement amoindrie apparemment ; ce qui fait dire au FLNKS « on constate un fait notoire, tout en semblant laisser les compétences institutionnelles on diminue les ressources nécessaires de 80 à 90 %.

Dans la région Nord on ramène les fonds propre de 1,2 milliard à 150 millions » (francs CFP).

Lors d'une conférence de presse tenue avant le congrès du FLNKS par l'Union Calédonienne, J.-M. Tjibaou déclarait : « Il est prévu un fonds spécial, nous voulons que nos budgets soient abondés à partir de ce fond. Par exemple notre budget du Nord prévoyait 1,1 milliard et nous sommes ramenés seulement à 200 millions. L'administration était partie sur des données erronées. Maintenant les inspecteurs des finances sont surpris de constater que nos engagements approchent déjà le milliard et l'administration a instruction d'honorer nos engagements. »

Pour terminer, citons également un extrait de la lettre adressée au délégué du gouvernement par les 3 présidents de régions (FLNKS).

« La loi n° 86-844 du 17 juillet 1986 relative à la Nouvelle Calédonie et redéfinissant les compétences des régions, vient d'être publiée au J.O. de la Nouvelle Calédonie. L'examen de ce texte amène à deux constants essentiels :
— les compétences dévolues aux régions sont flouées ; des arbitrages et la pratique devront donc en préciser le contenu.
— Le budget des régions devra être revu en cours d'exercice ;

Au delà de la difficulté technique de l'entreprise, il conviendra de préserver les moyens qui permettent aux régions d'exercer réellement leurs compétences et de respecter les engagements pris.

En effet, le FLNKS a accepté de participer au scrutin, puis aux institutions régionales dans un but précis : celui de préparer l'indépendance à travers la construction économique des régions et donc du pays. Il s'agissait donc de construire et aujourd'hui à travers des institutions modifiées par la loi Pons, il ne peut être question de cautionner des régions sans pouvoirs et sans moyens. Or, selon les dispositions aujourd'hui connues, la dotation de fonctionnement attribuée aux régions sera comprise, selon les hypothèses et les régions entre 130 et 24 millions (CFP), chiffres notoirement insuffisants pour assurer la poursuite de l'action entreprise et les engagements souscrits.

Il suffit pour s'en convaincre, de rapprocher cette dotation de celles (DRGT, péréquation) prévues par les textes en vigueur jusqu'au 17 juillet 86 ».

Le plan Pons est donc pire que le plan Fabius, même si leurs logiques sont identiques sur un point, la sauvegarde des dits intérêts français.

Le fait que les indépendantistes continuent leur participation aux régions malgré la loi Pons pourrait nous laisser croire qu'il y a peu de différences entre les lois Fabius et Pons, mais il n'en est rien.

Il faut bien voir que si les indépendantistes continuent leur investissement dans les institutions régionales, c'est que le développement économique est une nécessité cruciale pour les Kanaks. D'abord pour améliorer leurs conditions de vie, et également pour prouver que les Kanaks sont capables de construire avant le référendum (s'il a lieu). Dans un système qui oppresse les Kanaks économiquement, les indépendantistes essaient par les régions de créer un outil pour conquérir un minimum de pouvoir économique, même si ce pouvoir est encore réduit par Pons. Il y a une avancée considérable sur la question du développement économique ; les micro-projets des Kanaks étaient inimaginables il y a quelques années. Ces micro-projets sont le reflet de la volonté des Kanaks de construire l'indépendance en partant de la réalité du terrain.

Malheureusement, le temps presse car l'avenir des régions est incertain alors qu'il faut beaucoup de temps pour mener à bien un vrai travail de développement. Dans le contexte actuel, le développement économique est l'un des principaux enjeux politiques. Le pari actuel des régions n'hypothèque d'ailleurs pas l'avenir dans la mesure où les Kanaks peuvent recéder aux communes indépendantistes ce qu'ils obtiennent au travers des régions, en cas de sortie éventuelle de l'institution régionale ; car la possibilité de clash pour les mois à venir est toujours possible.

(1) Les ordonnances de novembre 85 parlaient d'autonomie plus grande dans la république ou d'indépendance en association avec la France.

(2) Des SAEM sont actuellement constituées. Leurs secteurs d'activités sont l'agro-alimentaire, les produits de mer, l'exploitation des forêts, la distribution, commercialisation, l'import-export, un bureau d'études de travaux publics, et un bureau de gestion. D'autres sont à venir : tourisme et mines (or, antimoines, carrières nécessaires à la voierie et au bâtiment). En outre, les programmes d'investissement touchent le primaire, le secondaire et le tertiaire.

NOUVELLES DU FRONT

A l'heure actuelle, la question de la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie est peut-être discutée par la 41eme séance de l'assemblée des nations Unies. J.-M. Tjibaou est à New-York, invité par la délégation du Vanuatu (anciennes Nouvelles Hébrides, indépendantes depuis 1980) dans l'éventualité de cette discussion.

C'est la première concrétisation de la double décision du 16eme Forum du Pacifique Sud et du sommet des non-alignés de faire réinscrire la Nouvelle-Calédonie sur la liste des pays à décoloniser.

En outre, les 106 pays non alignés sont d'ailleurs décidés d'user de leur influence pour faire débattre à l'ONU de cette question dès cet automne, sans attendre comme nous le disions dans le n° 59 de C.A. la prochaine réunion du comité des 24 en 1987.

Dans cette perspective, les « non-alignés » exhortent le gouvernement français et le FLNKS à dialoguer en vue d'un passage pacifique à l'indépendance. C'est d'ailleurs pourquoi à l'heure où J.-M.Tjibaou est à New-York pour faire inscrire la question calédonienne à l'ordre du jour de l'assemblée de l'ONU, le gouvernement français choisit d'user de provocations grossières. Il veut acculer le FLNKS à prendre la responsabilité de rompre le dialogue et de passer à des actions violentes. C'est d'abord, le **non lieu et la mise en liberté des assassins de Hienghène.**

C'est dans la nuit du 5 au 6 décembre 1984, rentrant d'une réunion indépendantiste à Hienghène, au cours de laquelle on avait notamment parlé de renouer le diaolgue avec les autorités françaises, que les véhicules des kanaks étaient tombés dans une embuscade tendue par des « loyalistes ». 10 kanaks, dont 2 frères de J.-M. Tjibaou, furent froidement assassinés. 3 d'entre eux, blessés furent achevés par leurs assaillants et quatre autres furent grièvement blessés.

Les sept assassins (les frères Mitride, Lapetite et Robert Sineimené) furent arrêtés dans les heures et les jours qui suivirent.

Ce massacre avait provoqué à l'époque l'indignation générale en Kanaky occupée et même dans la presse de gauche en France. La presse de droite, qui n'a jamais démenti sa présentation malveillante des faits, parlait quant à elle de guerre de clans au sein du FLNKS, aux relents de racisme entre clan des métis (car les assassins sont des métis) et le clan des Kanaks. Les 7 assassins furent présentés par le quotidien « Les Nouvelles », journal de la droite calédonienne, comme des victimes et des héros.

18 mois après donc, les 7 personnes inculpées pour « assassinat avec préméditation et guet-apens », sont remises en liberté après que le juge d'instruction Sémur ait rendu une ordonnance de non lieu (1). Pourquoi ce non lieu ? Le juge invoque la légitime défense. Son argumentation est que les inculpés avaient pu se sentir « abandonnés du fait des carences et défaillances de l'autorité publique dans une société désagrégée ».

Le Syndicat de la Magistrature ironisait sur cette décision, et sur l'apparition d'un nouveau concept juridique » la légime défense avec préméditation et guet-apens ».

Plus qu'une provocation des milieux ultra-réactionnaires de la magistrature coloniale, il s'agit probablement d'une provocation pure et simple du gouvernement français.

En effet, le parquet de Nouméa, en la personne du procureur de la République Gauthier, avait 24 h pour faire appel de la décision du juge Semur ordonnant la mise en liberté des co-inculpés. Or, ce n'est que passé ce délai de 24 h que le parquet général a fait appel de la décision de non lieu, un appel non suspensif de la décision de mise en liberté des assassins de Hienghène.

La chambre d'accusation de Nouméa a des lors 30 jours pour rectifier le tir si l'on peut dire et faire traduire les assassins devant la cour d'assises.

Les avocats des victimes Kanaks ont dénoncé à ce propos une, « volonté délibérée du gouvernement. Il a voulu que les inculpés soient libérés, le parquet à agi sur les ordres express du gouvernement », ils dénoncent « une habile manipulation qui a permis de libérer les accusés sans mouiller le ministre de la justice. En effet, si le procureur de la République avait fait appel de la décision de non-lieu du juge dans un délai de 24 h, les accusés n'auraient pu être remis en liberté ».

On ne peut réduire cette affaire à une simple provocation des ultras de la magistrature de Nouméa visant à la fois le FLNKS et le gouvernement français, jugé trop mou à l'égard des indépendantistes. Il s'agit plus sûrement, comme l'a déclaré l'Union Calédonienne, d'une provocation du gouvernement Chirac.

« *Le gouvernement Chirac, essaye de faire admettre la thèse que les dix Kanaks assassinés à Tiendanite n'étaient que des terroristes. Comme il sait qu'il y avait parmi eux deux frères de J.M. Tjibaou, il espère discréditer ainsi l'action du président de Kanaky qui défend à l'ONU la décolonisation du territoire* ».

Il s'agit aussi, par ce deni de justice, de pousser le FLNKS à la violence, et ainsi de le discréditer à la fois sur la scène internationale. On espère affaiblir le FLNKS avant le scrutin d'autodétermination (s'il a lieu un jour...), par une répression de la part de l'armée coloniale et les tueurs des milieux anti-indépendantistes. Pour l'heure, les instances dirigeantes du FLNKS essaient de ne pas répondre à la provocation, poursuivant contre vents et marées sa politique de compromis et de participation aux institutions régionales. A Lifou seulement, des affrontements ont eu lieu entre jeunes Kanaks et gardes mobiles.

Le FLNKS a simplement marqué le coup : fermeture des bureaux des 3 régions et des mairies indépendantistes, grèves dans le secteur privé, notamment les mines, grèves dans les lycées fréquentés en majorité par les Kanaks, refus des maires indépendantistes de se rendre à Paris, suite à l'invitation faite par Chirac lors de sa visite en Nouvelle-Calédonie...

Autre provocation, la décision du juge des référés du Tribunal de Nouméa d'expulser des militants du FLNKS qui occupaient les terres de deux propriétés revendiquées par les Kanaks dans le Nord de la Grande Terre.

Il s'agit des terres du sieur Claude Bouteiller, éleveur à Monéo (sur la côte Est) et de celles attribuées à Gérard Orcan à Goyetta (Nord-ouest de l'île).

A l'heue où est écrit cet article, les terres de Claude Bouteiller ont été évacuées, mais des risques d'affrontements sérieux subsistent sur les propriétés d'Orcan.

Il s'agit en fait d'une propriété rachetée par l'Office foncier du territoire et qui devait logiquement, comme en témoignent les procés-verbaux des palabres entre responsables coutumiers et représentants de l'administration venir s'ajouter à la réserve foncière de la tribu. L'administration a pourtant décidé de la confier à Orcan, véritable facho venu dans les valises de l'armée coloniale, à tel point parachuté si l'on peut dire, qu'il n'est même pas accepté par les petits colons de la région.

Même le conseiller régional mélanésien du RPCR, s'est élevé contre la décision de l'administration , qui « bafoue les palabres coutumiers et la parole donnée ».

Toujours est-il que des hélicoptères, des blindés légers et de nombreux gardes mobiles se préparent avec impatience, semble-t-il à l'affrontement.

Reims le 13/10/86.

(1) Sémur est le même juge d'instruction qui instruit l'affaire Pierre Declercq. Leader indépendantiste de l'Union Calédonienne Pierre Declercq fut assassiné en septembre 81. Bien entendu, jamais les auteurs de l'assassinat ne furent inquiétés jusqu'à ce jour.

Quand le coq rouge chantera

Les éditions Culture et Liberté (BP 40 Marseille cedex 13) viennent de sortir de presse un petit ouvrage de 94 pages intitulé :

Quand le coq rouge chantera

Il s'agit d'une bibliographie aussi exhaustive que possible sur les anarchistes français et italiens aux Etats-Unis d'Amérique due aux recherches de René Bianco, Ronald Creagh et Nicole Riffaut-Perrot.

Cet ouvrage est publié avec le Concours de l'Université Paul Valéry de Montpellier et du Cira Marseille Prix : 40 F. Un catalogue des ouvrages édités ou diffusés par les editions Culture et Liberté peut être envoyé sur simple demande.

Coordination antionale anti-symbiose armée-éducation

A l'heure où la militarisation de l'enseignement, faisant l'objet d'un consensus quasi général, se développe à un rythme toujours croissant (protocole hernu-Savary, Marseillaise obligatoire dès le cours préparatoire, retour en force d'une certaine éducation civique, des idées et méthodes pédagogiques autoritaires, etc.) il nous semble urgent et important de faire le point sur les forces encore mobilisées sur ce problème.

La 5eme coordination nationale anti-symbiose armée-éducation aura lieu le 22 et 23 novembre 86 à Angoulème. De cette réunion dépendra l'avenir de la coordination.

Pour tout renseignement contacter A.R.M.S. Maison des associations Le Nil, route de Bordeaux, Angoulème.

Cavales

Bimestriel contre la répression

Le numéro 2/3 de Cavales est enfin paru. Au sommaire :
Répression : l'Etat s'en va en guerre
Rafle à la cité du port
Si tu n'est pas contente
Les luttes : les résistances dans les prisons
Un dossier santé et prison
Des nouvelles de l'étranger

Abonnement 6 numéros : 65 F
Centre de documentation rebelle
BP 771 75123 Paris cedex 03

D'autre part la **Comission prison-répression** tient permanence les 1er et 3eme mercredi du mois à la Maison Verte, 127 rue Marcadet Paris 18eme. Tél. 42.46.59.30.

Presoak Etxerat

Pour beaucoup la lutte au Pays-Basque, c'est le sud, « L'espagne », les réfugiés, le GAL etc. Or cela ne représente qu'une partie de la réalité, car au Nord aussi la répression s'est abattu pour contrer les luttes.

Il y a ainsi actuellement 7 prisonniers politiques basques dans les prisons françaises. Jean Paul Hiribaren arrêté en 83 et condanné à 5 ans de prison ; Gabi Mouesca, arrêté en 84 et condanné à 13 ans ; Pampi Sainte Marie arrêté en 84 et condanné à 9 ans. Maddi Héguy, arrêtée en 85 et condannée à 4 ans. Pipo Eyerhabide, Philippe Arruty, Jean Lopez, arrêtés en 86 et actuellement en préventive.

Le groupe politique *Herri Taldeak* avait décidé de mener campagne pour leur libération en organisant une caravane d'information à travers le Pays Basque Nord dans la semaine du 20 au 24 octobre. Or la police a jugé bon d'interdire cette manifestation ! Dès le premier jour 4 personnes ont été interpellés et gardés à vue 24 heures, puis deux le lendemain. Ils sont convoqués devant le tribunal de Bayonne le 11 décembre prochain ! Malgré l'interdiction, chaque jour la caravane redémarre, malgré la saisie du matériel et des véhicules.

Peut être plus d'information dans le prochain CA, suivant le déroulement de la fin de cette campagne...

Rencontres du Cira Marseille

Samedi 15 novembre à 17 h. Anne roche à propos de son livre (en collaboration avec Géraldi Leroy) : *Les écrivains et le Front populaire.* (Presses de la fondation nationale des sciences politiques.)

Samedi 13 décembre : Alain Beitone (membre du bureau fédéral du SNES (FEN) tendance école émancipée sur le thème : Notre réponse à la crise du syndicalisme.

Ces rencontres auront lieu au 5 rue des convalescents, 13001 Marseille (2eme étage), métro St-Charles.